



Observatoire de la vie associative sur le territoire de Cholet Agglomération



PRÉAMBULE

Le Conseil de Développement de Cholet Agglomération a été sollicité par le conseil communautaire pour analyser, au travers d'un groupe de travail, les impacts sociaux et économiques des associations du territoire.

Ce rapport présente les résultats de cette démarche, fondée principalement sur une enquête en ligne et son analyse.

Au total, 206 associations implantées sur le territoire ont répondu à l'enquête (jointe en annexe), soit 7,57 % des 2 720 associations recensées et 13,87 % des 1 485 associations effectivement contactées.

Cet échantillon, bien que limité, a été jugé suffisamment représentatif pour formuler des conclusions générales sur le tissu associatif local, sous réserve des précautions d'usage.

SOMMAIRE

CONTEXTE ET MÉTHODE DE L'ÉTUDE.....	4
I – PROFIL DES ASSOCIATIONS.....	5
II – MEMBRES ET GOUVERNANCE.....	18
III - RESSOURCES ET MOYENS DES ASSOCIATIONS.....	24
IV - EVENEMENTS	32
V - FRAGILITÉS ET ATTENTES.....	38
VI – PERSPECTIVES ET COMMENTAIRES.....	52
CONCLUSION.....	61
ANNEXES.....	62

CONTEXTE ET MÉTHODE DE L'ÉTUDE

Le Conseil de Développement de Cholet Agglomération a été mandaté par le Conseil communautaire pour conduire une étude sur les évolutions et les impacts du mouvement associatif au sein des 26 communes du territoire. Cette démarche répond à un besoin identifié : les données actuellement disponibles sur la vie associative demeurent très partielles, alors que des informations précises et actualisées sur la structuration, le fonctionnement et les besoins des associations sont indispensables pour les accompagner efficacement.

Pour atteindre cet objectif, un groupe de travail réunissant des membres du Conseil de Développement et cinq associations du territoire a été constitué pour concevoir et diffuser une enquête auprès des associations locale puis d'en analyser les résultats. L'enquête s'est adressée à l'ensemble des associations actives de Cholet Agglomération. Les données recueillies portent sur l'année 2024.

Ce travail s'est appuyé sur plusieurs étapes :

- Présentation du projet en Conférence Territoriale, devant l'ensemble des Maires de l'Agglomération,
- Mobilisation des communes pour le recensement et la diffusion du questionnaire,
- Constitution d'une base de données à partir de sources multiples (Office Municipal du Sport, Centres Sociaux, Sous-Préfecture, l'Union Nationale Interfédérale des Œuvres Privées Sanitaires et Sociales, etc.)
- Élaboration du questionnaire en concertation avec des acteurs associatifs,
- Lancement et relances de l'enquête, notamment lors des forums des associations.
- Analyse des données recueillies

Les résultats issus de cette enquête, présentés dans ce rapport, ont vocation à être partagés et débattus avec l'ensemble des acteurs concernés afin de co-construire des réponses adaptées aux enjeux identifiés

I – PROFIL DES ASSOCIATIONS

1. Répartition des associations répondantes par commune

Total répondants : 206 associations

★ **Cholet** : 92 associations

→ **44,66 % de l'échantillon**

★ **Communes de l'Agglomération** : 114 associations

→ **55,34 % de l'échantillon**

Répartition par communes de l'Agglomération :

- **Lys-Haut-Layon** : 24 associations → **11,65 %**
- **Maulévrier** : 13 associations → **6,31 %**
- **Le May-sur-Èvre, La Tessoualle, Mazière-en-Mauges** : chacune 6 associations → **2,91 %**
- **Somloire, Toutlemonde, Bégrolles-en-Mauges, Yerzernay, Vezins** : chacune 5 associations → **2,43 %**
- **Coron, Saint-Christophe-du-bois** : chacune 4 associations → **1,94 %**
- **Saint-Léger-sous-Cholet, La Seguinière** : chacune 3 associations → **1,46 %**
- **Autres communes** (Le Puy-Saint-Bonnet, Saint-Paul-du-bois, Cléré-sur-Layon, La Plaine, La Romagne, Nuaillé, Cernusson, etc.) : chacune entre **0 % et 1 %**

Taux de réponse – Comparaison avec la base globale :

★ **% des associations recensées sur Cholet Agglomération** (base complète) : **7,57 %**

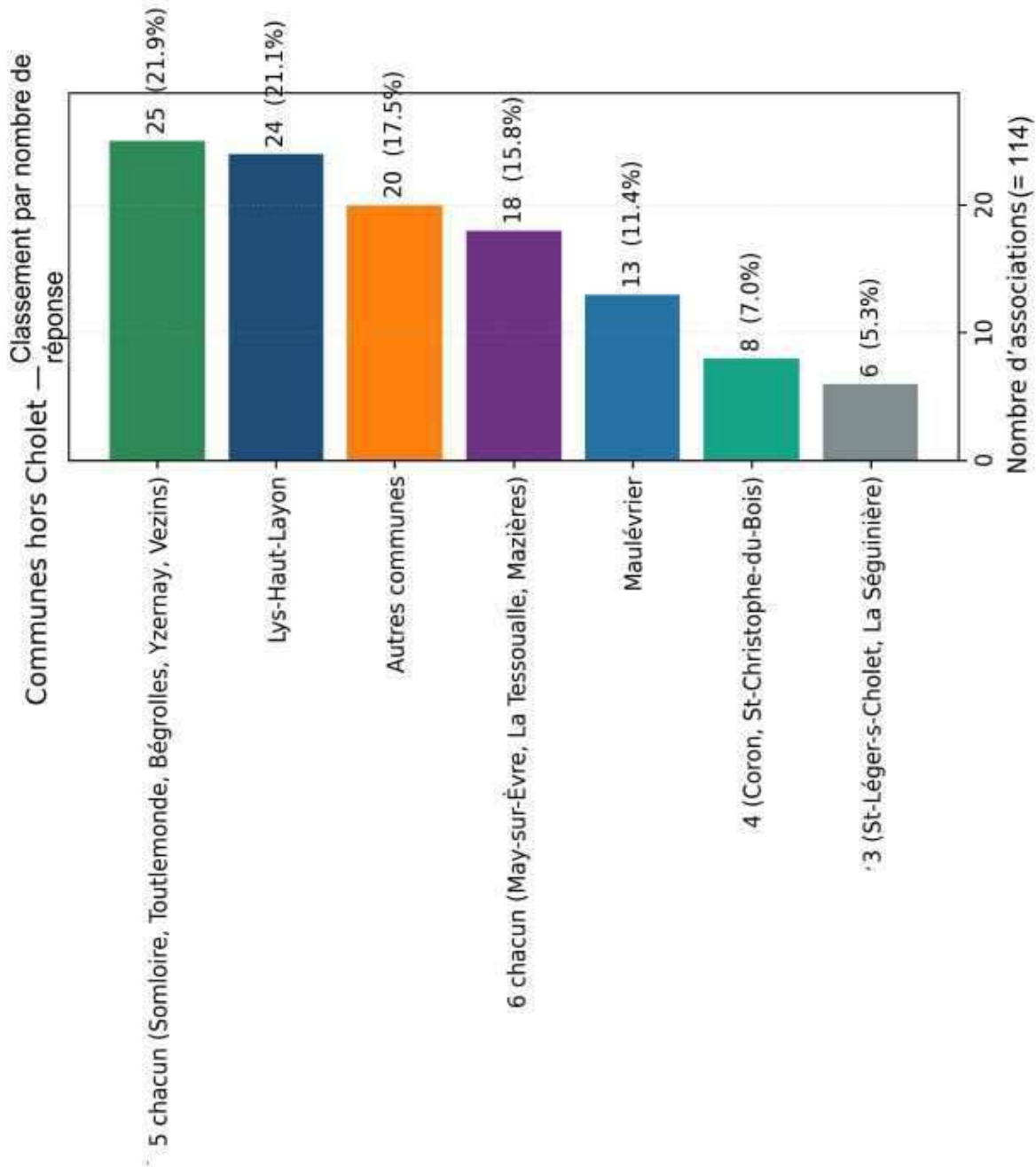
★ **% des associations contactées** : **13,87 %**

NB : Même si le taux de réponse peut paraître faible à première vue, il se situe en réalité dans les niveaux généralement observés pour ce type d'enquête auprès des associations. Le taux obtenu ici est donc tout à fait représentatif et exploitable. Une enquête similaire menée à la Ville de Besançon avait recueilli 195 réponses sur les 3 400 associations recensées, soit environ 6 %

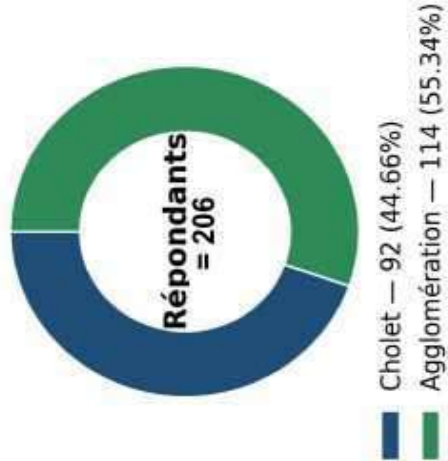
Sur le plan social, l'enquête met en évidence un risque de décalage territoriale dans l'accès aux activités associatives, particulièrement pour les publics isolés ou éloignés des centres urbains.

Sur le plan économique, la moindre présence d'associations dans les zones rurales se traduit par moins d'emplois associatifs et des retombées locales limitées (prestations, organisation d'événements, tourisme associatif...). Ce constat souligne l'importance du rôle économique des associations dans l'animation et la vitalité des territoires.

REpondants par territoire – Cholet Agglomération



Part de Cholet vs Agglomération



Comparaison base globale : 7,57 % de l'ensemble des associations / 13,87 % des associations contactées

2. Répartition des associations répondantes par année de création

Le tissu associatif choletais se caractérise par son ancienneté et sa vitalité. Les premières associations remontent à 1848 (OHC), 1881 (SLA) et 1889 (Les Enfants de Cholet), témoignant d'un ancrage historique fort.

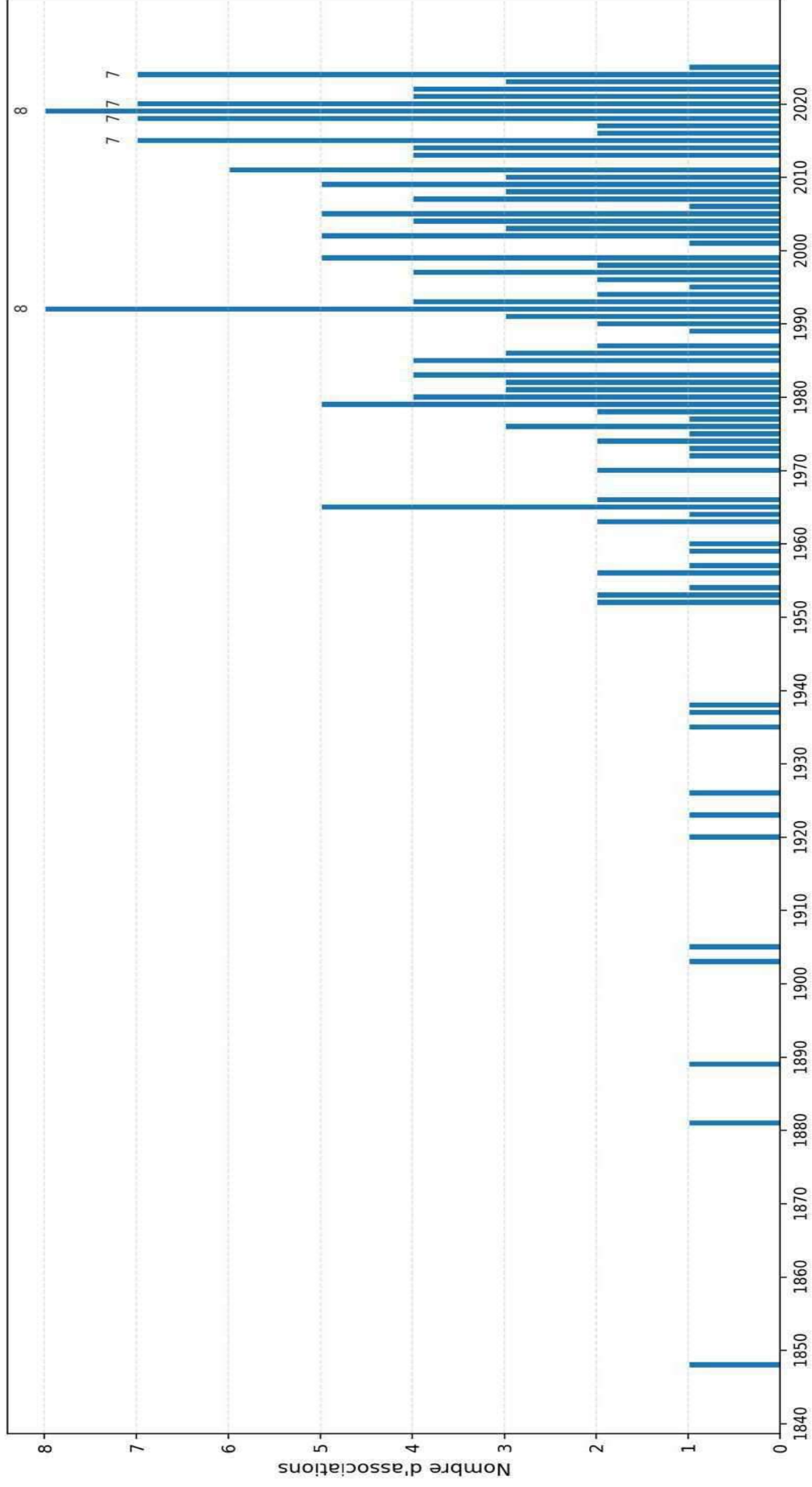
Après une période de créations ponctuelles avant 1950, la dynamique s'accélère progressivement entre les années 1960 et 1980, avec des pics en 1965 et 1979.

Les décennies 1990-2000 marquent une véritable expansion, notamment en 1992, 1999 et 2002.

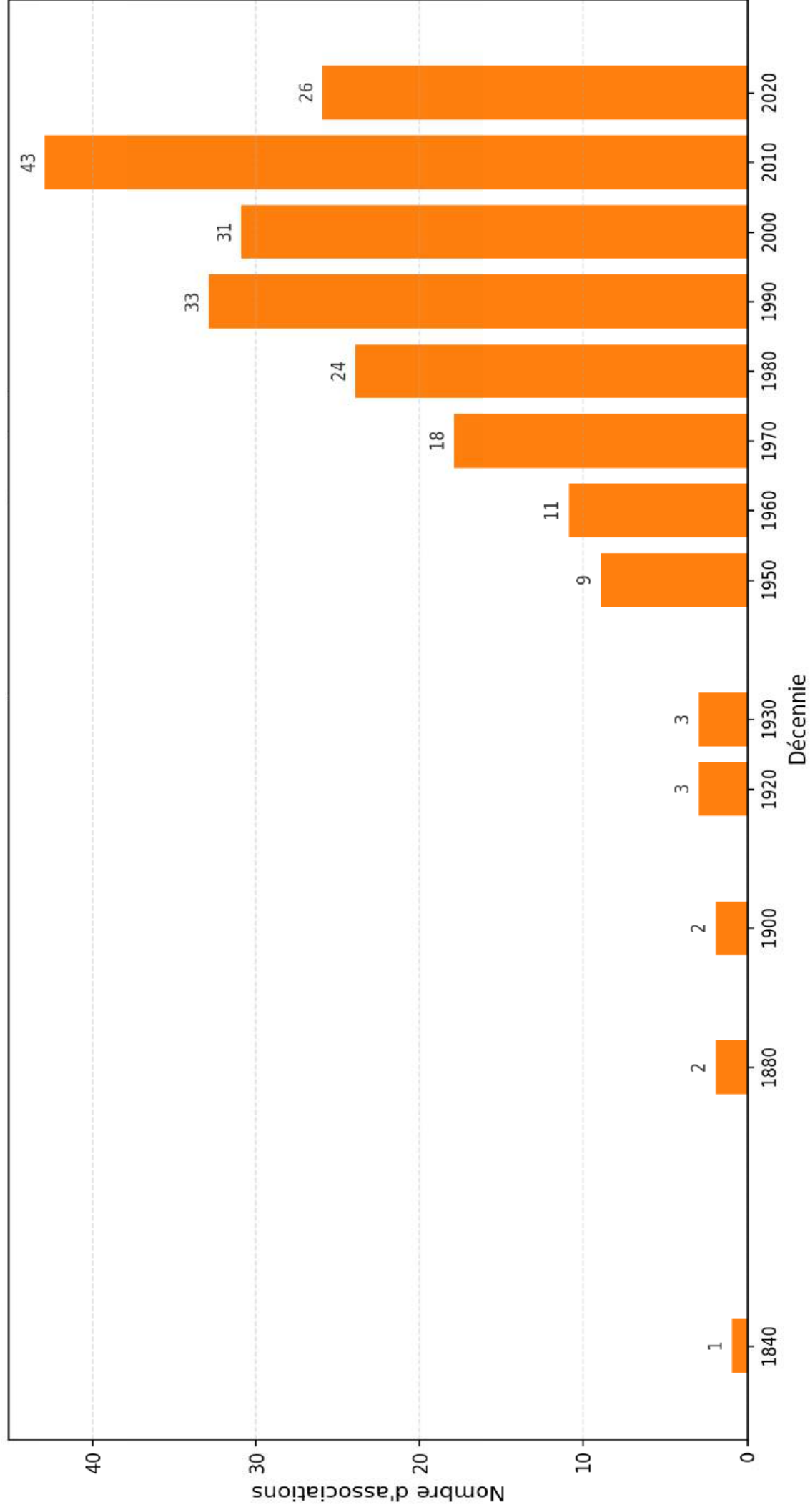
Depuis 2015, une nouvelle vague de créations se confirme (2015, 2018, 2019, 2024), signe d'un renouveau associatif. Cette tendance récente traduit une adaptation aux besoins émergents de la société (solidarité, inclusion, par exemple).

Les associations récentes représentent désormais une part significative du paysage local, renforçant le rôle social et innovant du secteur associatif.

ANNÉE DE CRÉATION DES ASSOCIATIONS RÉPONDANTES (PAR ANNÉE)



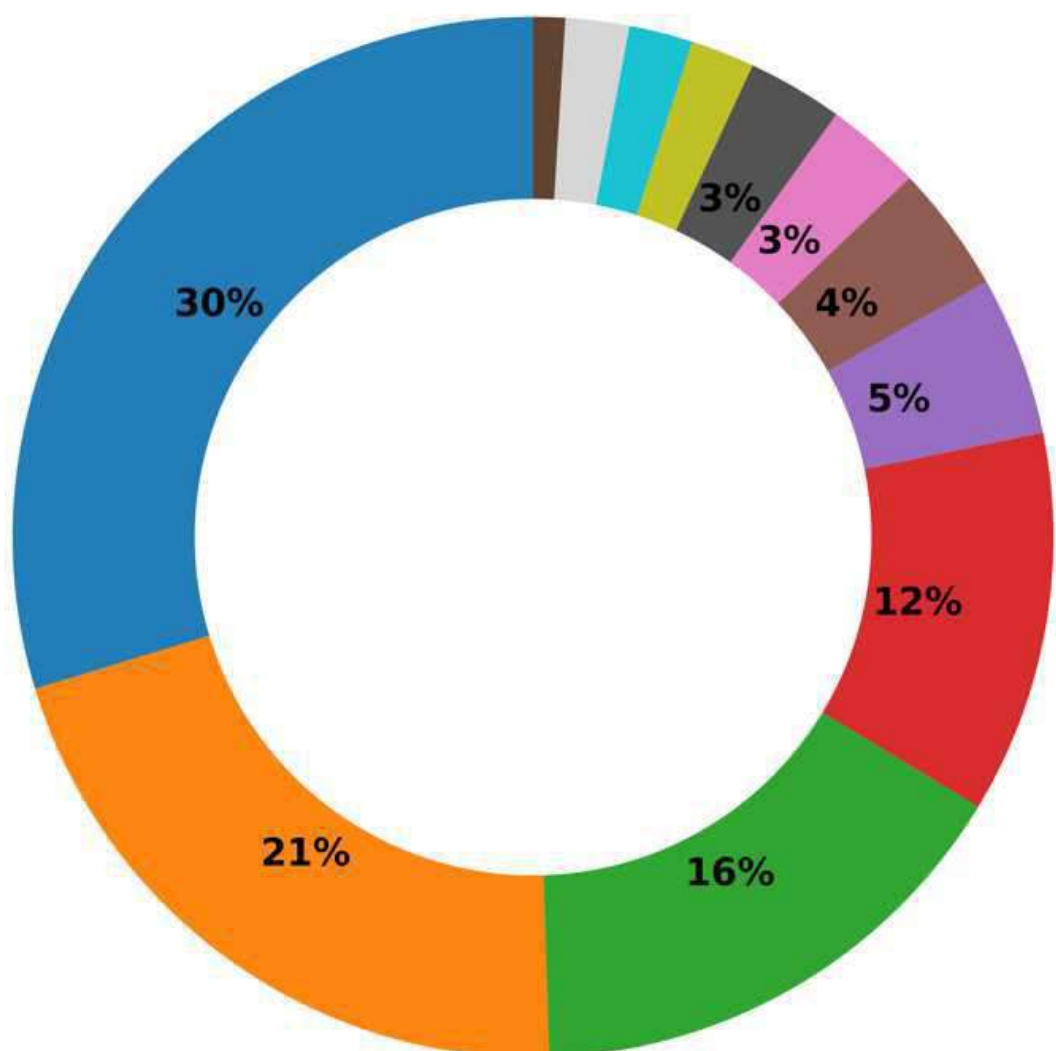
ANNÉE DE CRÉATION DES ASSOCIATIONS RÉPONDANTES (REGROUPEE PAR DÉCENNIE)



3. Principale activité des associations répondantes

- **Sports** : 61 associations (**29,61 %**)
- **Culture** : 43 associations (**20,87 %**)
- **Loisirs** : 32 associations (**15,53 %**)
- **Action sociale** : 24 associations (**11,65 %**)
- **Action de solidarité et humanitaire** : 11 associations (**5,34 %**).
- **Éducation, Enseignement, Recherche** : 9 associations (**4,37 %**)
- Autres secteurs (**Santé** (4), **Environnement** (5), **Formation** (6), **Opinion**, **Vie et développement local** (4)) : chacun entre **2 % et 3 %**.
- **Autres** : 2 associations (**1 %**) regroupant des activités spécifiques (jumelage, politique)

RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS – PAR SECTEUR (en %)



Le paysage associatif est très structuré autour des activités sportives (30 %), avec un socle culturel solide (21 %) et une présence importante des loisirs (16 %). Un second bloc à vocation sociale (Action sociale : 12 %, Solidarité : 5 %, Éducation : 4 %) traduit la réponse à des besoins de cohésion et d'entraide. Enfin, une longue traîne de domaines spécialisés (Santé, Environnement, Formation, Vie et développement local, Opinion, Autres), chacun entre 1 et 3 %, souligne la diversification du tissu associatif sans peser massivement dans la structure globale mais qui enrichit l'écosystème.

Le tissu associatif contribue largement au lien social grâce à une offre diversifiée d'activités, notamment sportives, culturelles et de loisirs. D'autant plus, les associations sportives et culturelles génèrent des retombées économiques locales significatives, notamment via la billetterie, la restauration et l'emploi indirect, contribuant ainsi à la vitalité du territoire. Toutefois, certains besoins spécifiques restent moins couverts (environnement, transition numérique), ce qui met en évidence des marges de progression pour adapter l'offre aux attentes sociales actuelles.

Néanmoins, certains sujets comme l'environnement ou la santé/bien-être sont nettement plus présents depuis 2015 dans l'échantillon, ce qui suggère une montée d'intérêt récente.

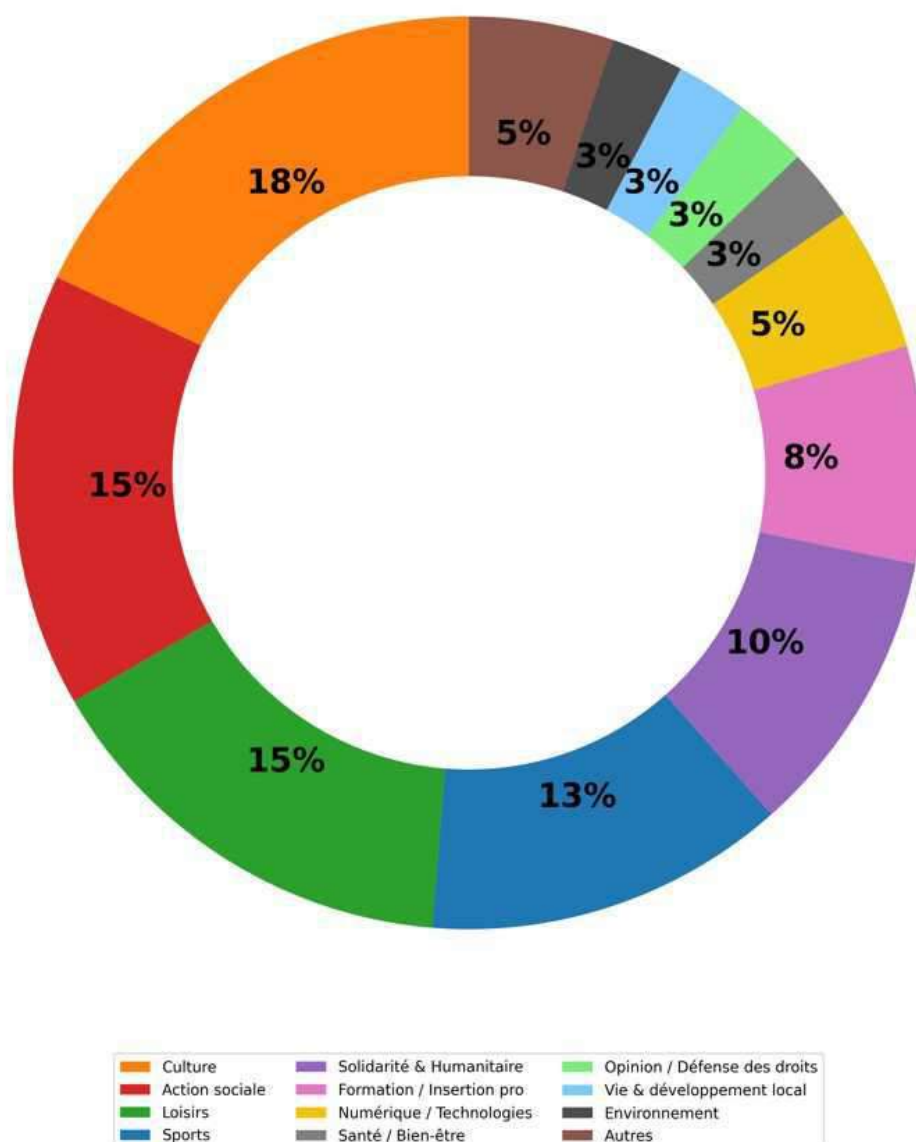
D'autres secteurs restent surtout portés par des structures anciennes (formation, vie et développement local, opinion/défense), avec peu de nouvelles créations depuis 2015.

4. Répartition des associations répondantes par secteur secondaire d'activité

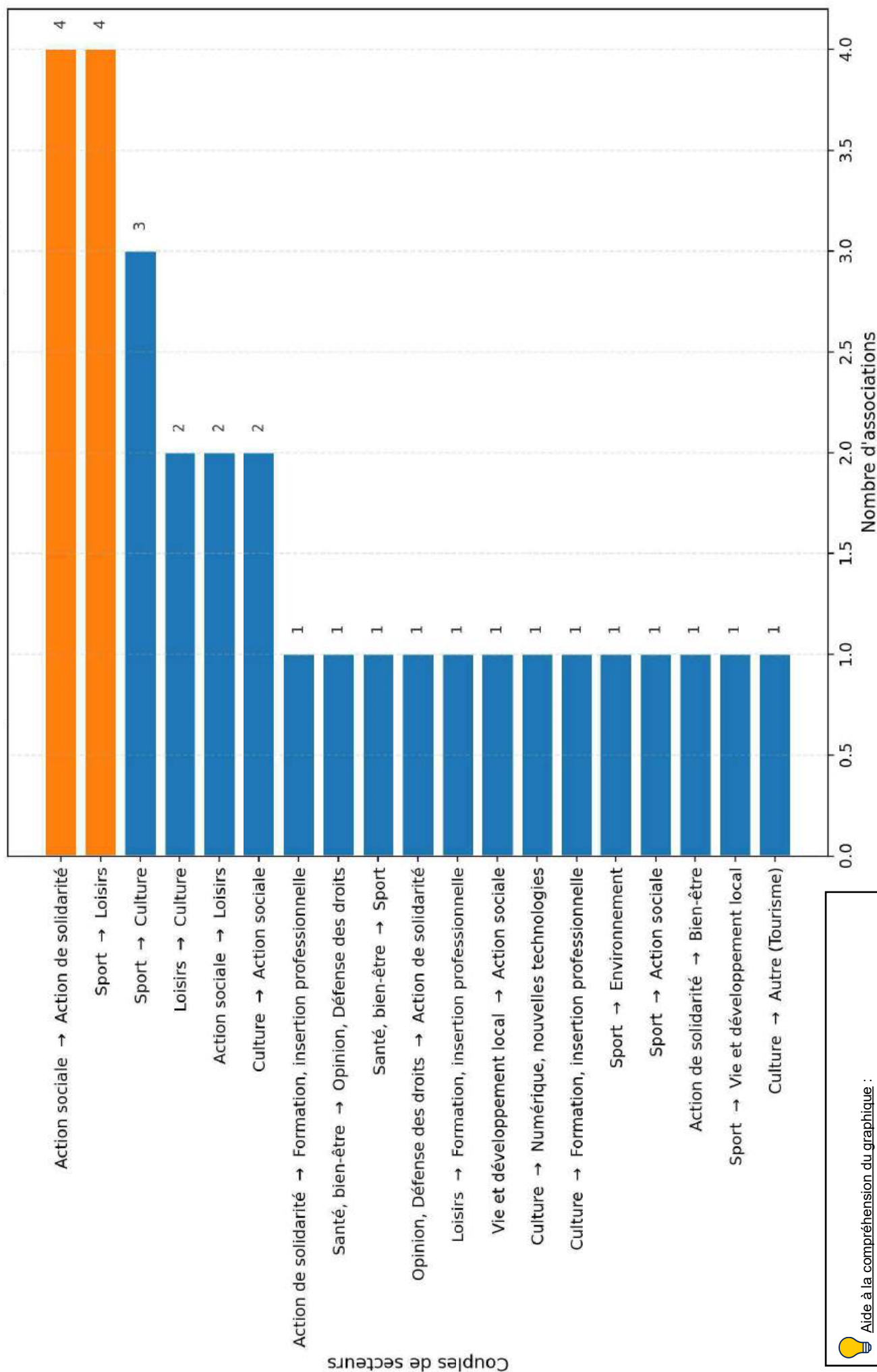
- **Associations ayant un secteur secondaire : 29** (soit **14,08 %** de l'échantillon)
- **Associations sans secteur secondaire : 177** (soit **85,92 %**)

Répartition par secteur secondaire

- **Culture** : 7 associations
- **Action sociale** : 6 associations
- **Loisirs** : 6 associations
- **Sports** : 5 associations
- **Action de solidarité et humanitaire** : 4 associations
- **Formation, insertion professionnelle** : 3 associations
- **Numérique, nouvelles technologies** : 2 associations
- **Santé, bien-être** : 1 association
- **Opinion, défense des droits et des causes** : 1 association
- **Défense des intérêts économiques** : 1 association
- **Vie et développement local** : 1 association
- **Environnement** : 1 association
- **Autres (ex. entretien des bâtis culturels)** : 1 association



COMPLEMENTARITE DES SECTEURS : PRINCIPAL → SECONDAIRE



Aide à la compréhension du graphique :

Par exemple, parmi les associations relevant du secteur "Action sociale", quatre déclarent également un secteur secondaire "Action de solidarité".

L'association Sport-Loisirs-Culture constitue un noyau d'activités très complémentaire, tandis que le duo Action sociale-Action de solidarité forme une chaîne d'entraide fortement corrélée.

Le secteur "Sport" est le secteur principal le plus « connecteur », le secteur "Action sociale" joue un rôle de passerelle vers la "solidarité" et les "loisirs", et le secteur "Culture" multiplie les compléments (formation, numérique, tourisme).

Loisirs, Action de solidarité et Culture sont les compléments secondaires dominants dans les combinaisons, ce qui confirme leur capacité à fédérer et à dynamiser les interactions entre secteurs.

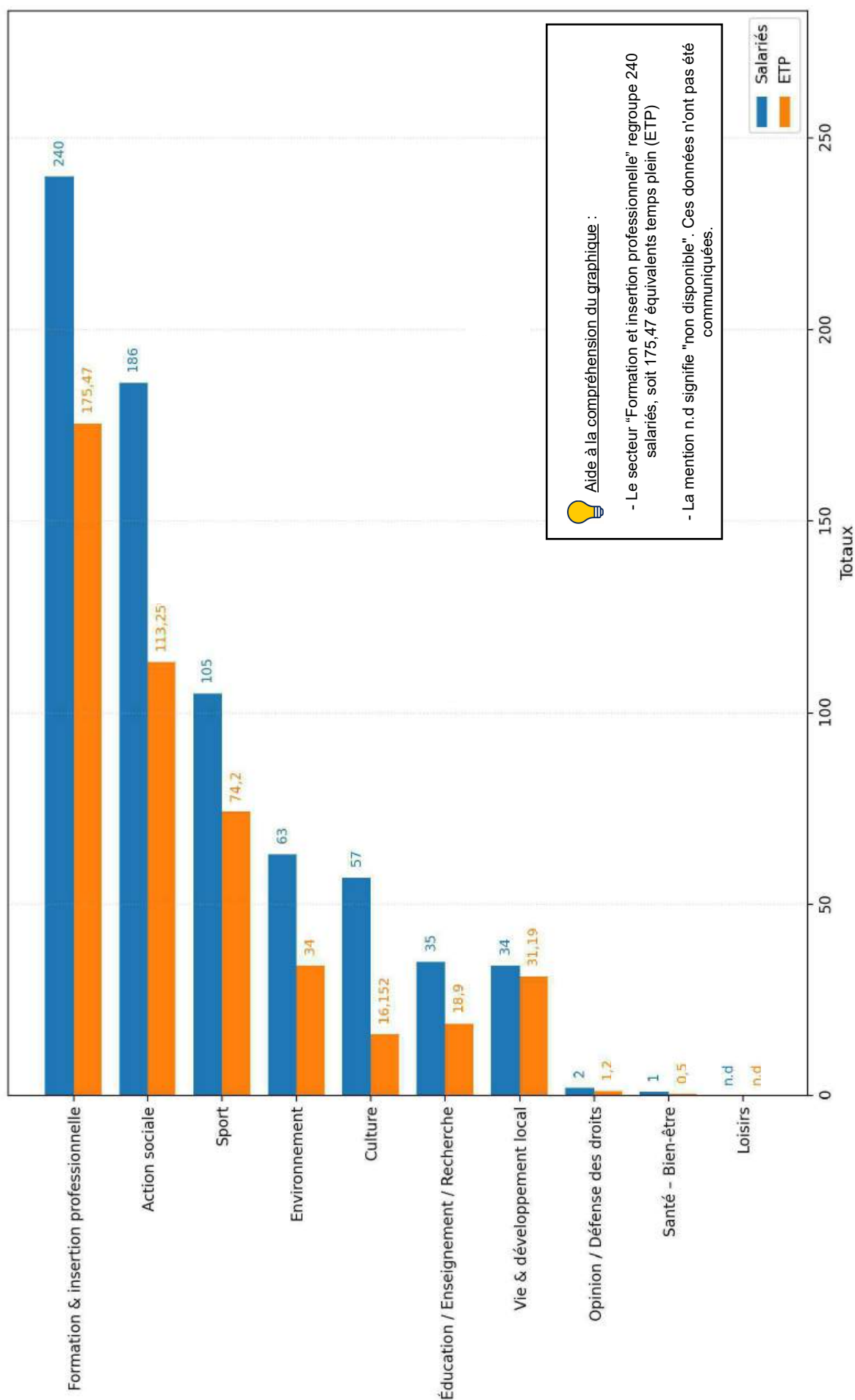
Pour conclure, le tissu est fortement orienté vers Sport, Culture, Loisirs et ces trois secteurs se combinent fréquemment entre eux. Les secteurs minoritaires (Santé, Environnement, Défense des droits, Formation, Vie et développement local) apparaissent en complément, mais de façon dispersée, confirmant leur présence minoritaire dans l'échantillon.

La majorité des associations (86 %) ne déclarent aucun secteur secondaire, ce qui traduit une faible diversification des activités. Cette faible diversification peut limiter la capacité des associations à s'adapter aux besoins évolutifs de la population et à développer des réponses transversales. De plus, une moindre diversification réduit les synergies intersectorielles, ce qui freine la mutualisation des ressources et les opportunités de partenariats générateurs de valeur locale.

Sur l'échantillon, 26 associations ne déclarent qu'une seule activité secondaire. À l'inverse, trois structures de notre échantillon jouent un rôle multiple-activités, en combinant plusieurs domaines. Ces associations agissent comme des pivots transversaux, reliant des secteurs d'animation (sport, culture, loisirs) et des secteurs à visée sociale (solidarité, santé, vie et développement social), avec des prolongements vers le numérique et l'environnement. Elles favorisent la mise en réseau, la mutualisation et la capacité d'adaptation aux besoins locaux.

5. Recours à l'emploi salarié en 2024

OUI : 66 associations → **32,04 %**
NON : 140 associations → **67,96 %**



Sur un échantillon de 206 associations, 66 emploient des salariés (soit 32,04 %) et 140 n'y ont pas recours. L'analyse des salariés par secteur montre une forte concentration des emplois dans quelques domaines clés.

Le secteur Formation & insertion professionnelle arrive en tête avec 240 salariés et 175,47 ETP. Il est suivi par le secteur Action sociale, qui compte 186 salariés et 113,25 ETP. Le Sport occupe la troisième place avec 105 salariés et 74,2 ETP, illustrant son poids dans l'animation et la vie locale.

Les autres secteurs présentent des volumes plus modestes : Environnement (63 salariés, 34 ETP), Culture (57 salariés, 16,15 ETP), Éducation / Enseignement / Recherche (35 salariés, 18,9 ETP) et Vie et développement local (34 salariés, 31,19 ETP). Les secteurs Opinion, Santé et Loisirs restent marginaux, avec des données faibles ou non disponibles.

Les ratios ETP/salariés sont élevés dans la Vie et développement local et l'Insertion, traduisant des quotités proches du temps plein. À l'inverse, la Culture affiche un ratio faible, révélant des emplois peut-être partiels ou saisonniers.

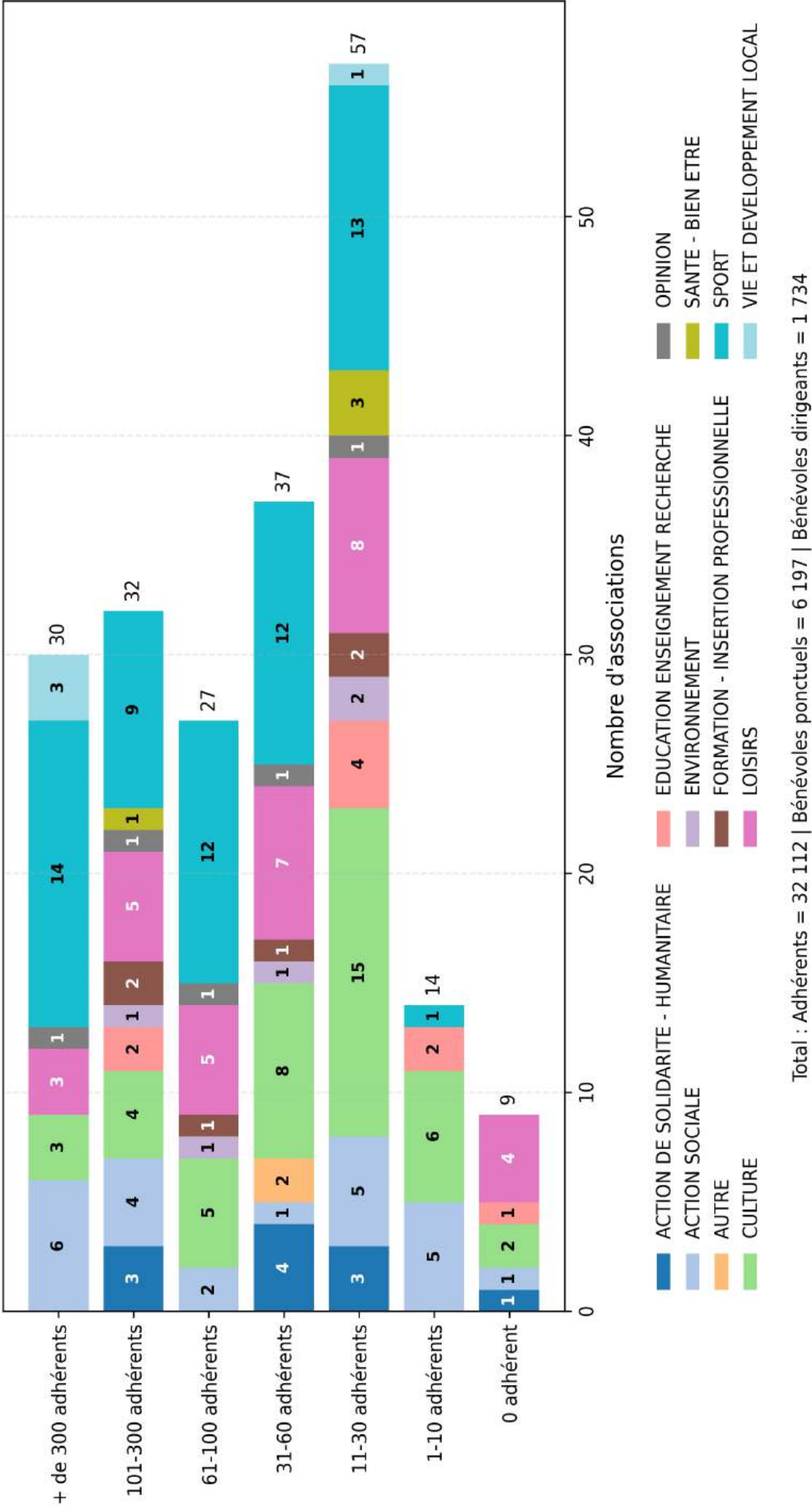
Il est à noter que nous avons dû procéder à un nettoyage des données provenant d'associations disposant de plusieurs antennes dans le département, car les chiffres initiaux ne reflétaient pas uniquement le nombre de salariés de l'antenne de Cholet ou du territoire.

II – MEMBRES ET GOUVERNANCE

1. Données clés

RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS PAR NOMBRE D'ADHÉRENTS (2024) -
TOUT SECTEUR

NB: Le détail par secteur se trouve en annexes



Près de 46 % des associations ont entre 11 et 60 adhérents → cœur du tissu associatif.

Les grandes structures (+300 adhérents) représentent 14,6% mais pèsent fortement dans le total des adhérents.

- Sport : secteur dominant en nombre et en poids (nombreuses associations >300 adhérents).

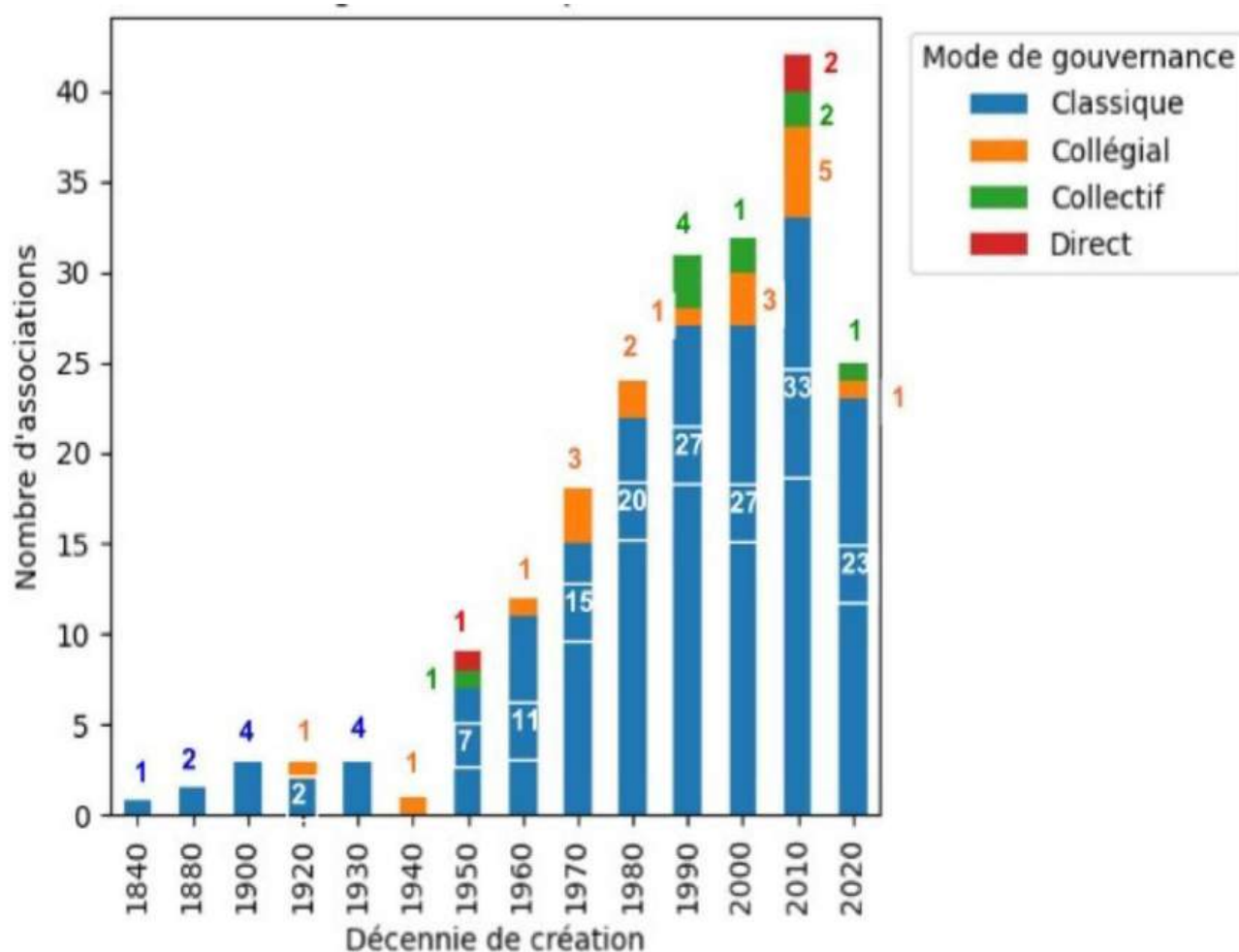
- Action sociale et Centres socioculturels : forte présence dans les tranches élevées.

- Culture et Loisirs : majoritaires dans les tranches moyennes (11 à 60).

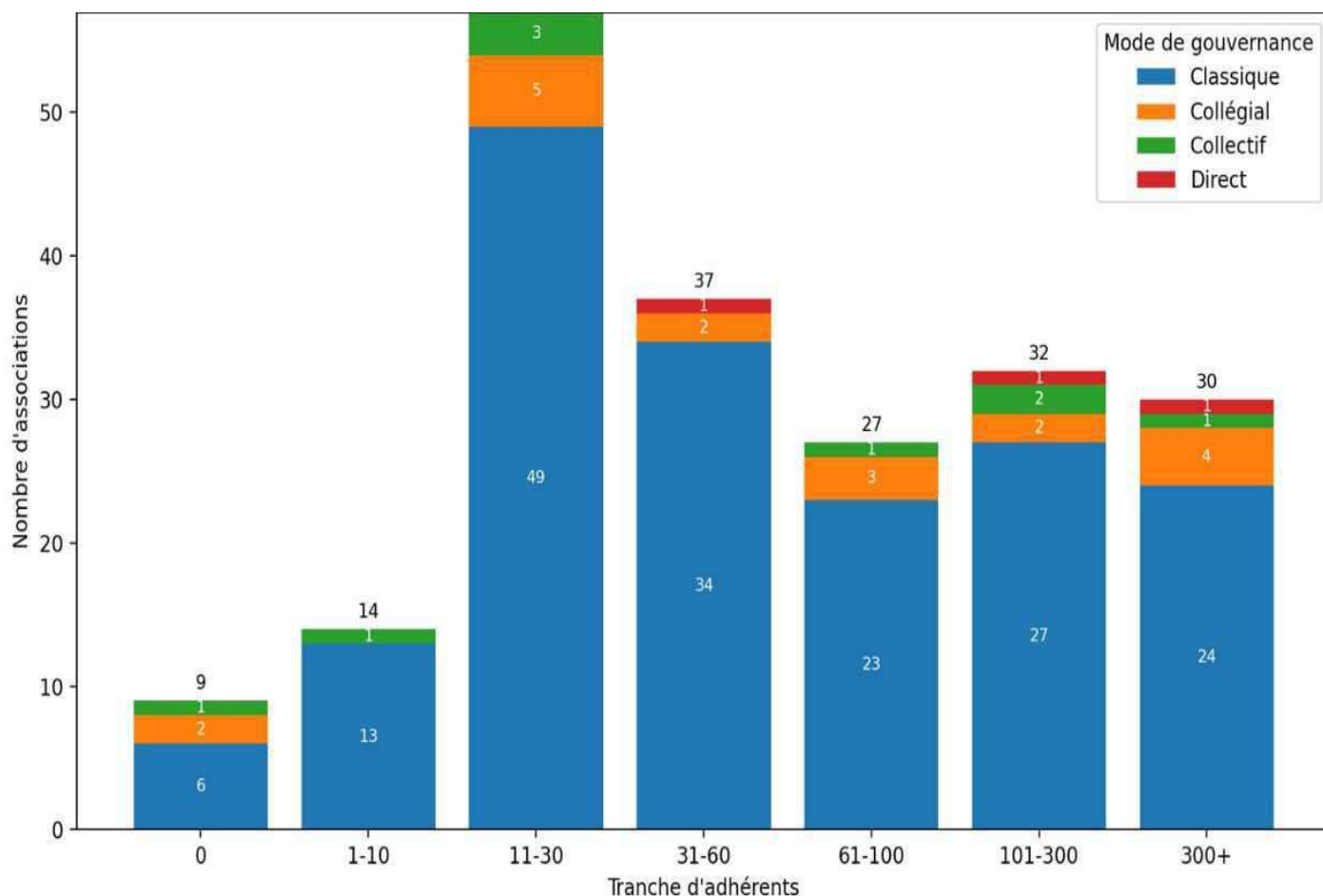
2. Mode de gouvernance : des instances mouvantes et des changements récents observés

- **Classique** (*Président·e / Conseil d'Administration*) : 176 associations (**85,29 %**)
- **Collégial** (*l'organe dirigeant fonctionne sans hiérarchie stricte. Tous les membres du Bureau partagent la responsabilité, les décisions sont prises ensemble et les rôles sont répartis*) : 18 associations (**8,82 %**)
- **Collectif** (*Mode qui implique largement les membres de l'association dans les décisions pour favoriser la démocratie interne. L'ensemble des membres de l'association peut participer au mode d'organisation global de l'association*) : 9 associations (**4,41 %**)
- **Direct** (*Tous les membres gouvernent ensemble, sans délégation de pouvoir à un organe dirigeant. Les adhérents prennent eux-mêmes les décisions. Tous les membres de l'association participent directement aux décisions importantes*) : 3 associations (**1,47 %**)

RÉPARTITION DES MODES DE GOUVERNANCE PAR DÉCENNIE



RÉPARTITION DES MODES DE GOUVERNANCE PAR TRANCHE DE NOMBRE D'ADHÉRENTS



Les deux tableaux montrent **une prédominance très nette du modèle de gouvernance "Classique"**, à la fois dans l'histoire et selon la taille des associations, avec une montée en volume continue depuis les années 1950 et des pics de créations dans les décennies 2000-2010.

En parallèle, on observe **une diversification récente des modes de gouvernance** : les modèles collégiaux et collectifs apparaissent de façon plus visible à partir des années 1970-1980, puis se renforcent dans les décennies récentes, **signe d'une expérimentation d'organisations plus horizontales**. La lecture par taille confirme ce panorama : la tranche 11-30 adhérents, la plus fournie, illustre le cœur du tissu et reste majoritairement classique. À l'autre extrémité, les grands effectifs demeurent surtout en "Classique", mais intègrent aussi des gouvernances collégiales, collectives et directes, montrant que même les grandes structures explorent des formes plus partagées de décision.

Ainsi, si la gouvernance "Classique" reste écrasante, les graphiques suggèrent une diversification réelle au fil du temps.

Cette évolution ouvre plusieurs questions importantes pour le territoire :

- existe-t-il aujourd'hui un besoin d'appui ou d'accompagnement sur les questions de gouvernance ?
- les associations restées en "Classique" connaissent-elles suffisamment les autres modèles, ou ne les mobilisent-elles pas encore par manque de temps, d'information ou d'intérêt ?
- celles qui évoluent vers des modèles plus collégiaux le font-elles par conviction, par nécessité ou en réponse à de nouvelles attentes internes ?

En résumé : les données révèlent une gouvernance majoritairement traditionnelle, mais une diversification émergente qui questionne les besoins d'accompagnement futurs.

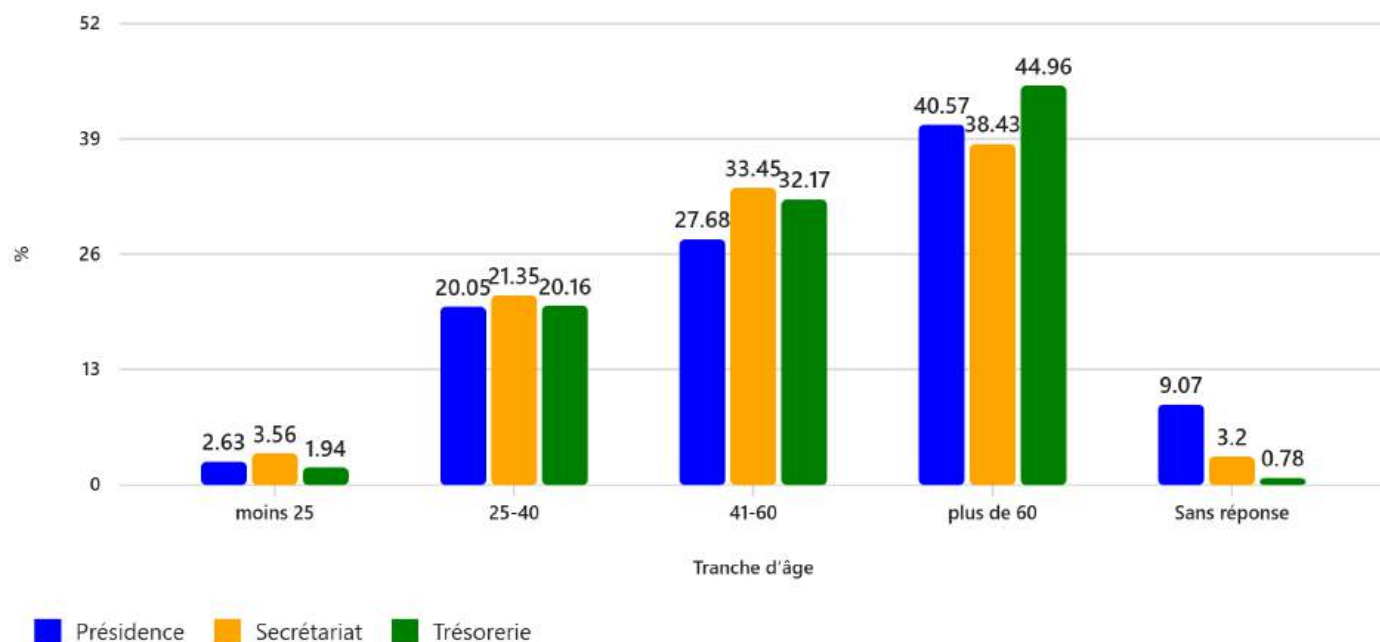
3. Nombre de membres du CA

- **1 733 membres** pour 206 associations

Sur l'ensemble des structures observées, le conseil d'administration compte en moyenne 8-9 membres, mais la médiane est de 7 membres

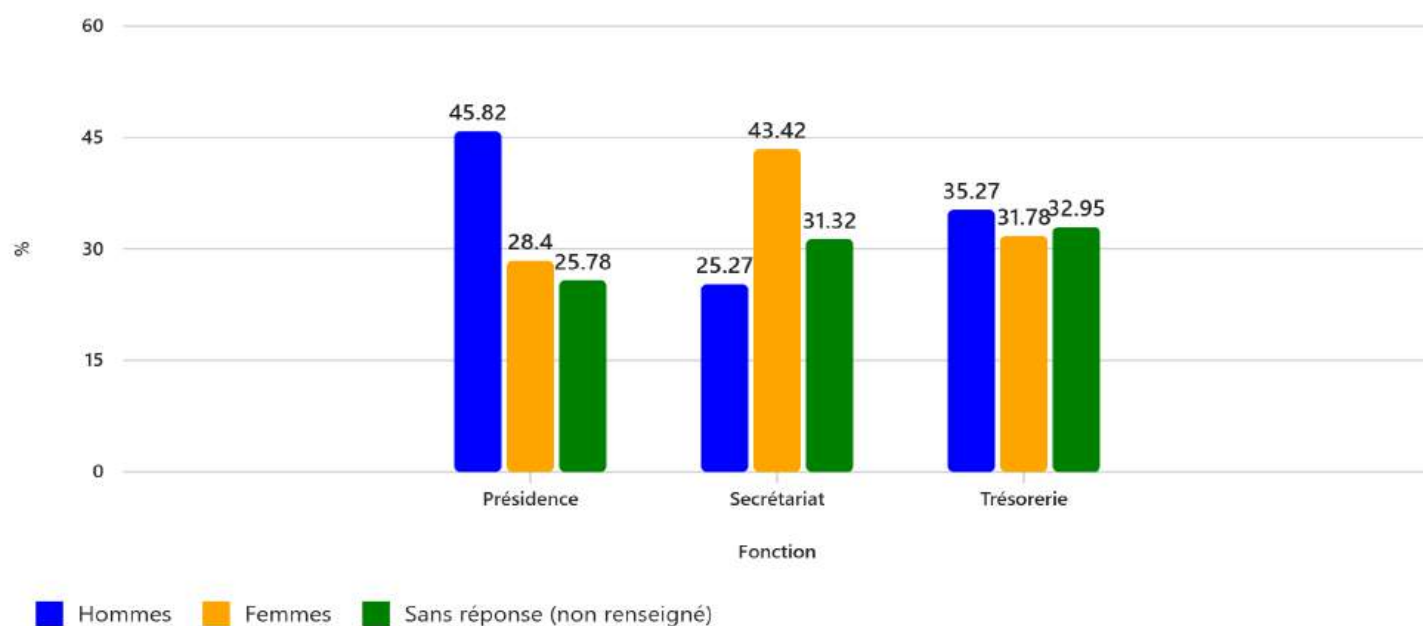
La plupart des conseils se situent entre 4 et 11 membres.

4. Répartition par âge des profils des dirigeants



Les données montrent une forte concentration des dirigeants principaux dans les tranches d'âge élevées. Pour les trois fonctions (Présidence, Secrétariat, Trésorerie), la majorité des responsables ont plus de 60 ans, ce qui traduit un vieillissement marqué des instances dirigeantes, particulièrement dans la gestion financière. La tranche 41-60 ans reste significative (entre 27 % et 33 % selon la fonction), tandis que les moins de 25 ans sont très minoritaires (moins de 4 % dans tous les cas). Globalement, ces résultats suggèrent une faible représentation des jeunes et une prédominance des profils expérimentés.

5. Répartition par genre des profils dirigeants



La représentation par genre des dirigeants principaux révèle une prédominance masculine, mais avec des nuances selon la fonction. Globalement, les fonctions sont genrées et stéréotypées par fonction (hommes en présidence, femmes en secrétariat), mais la trésorerie est plus équilibrée. Pour la Présidence, les hommes sont majoritaires (46 %), tandis que les femmes représentent 28 % (les réponses non renseignées sont également élevées (26 %)). Le Secrétariat présente une configuration différente : les femmes sont plus nombreuses (43 %) que les hommes (25 %), avec une part importante de « Sans réponse » (31 %). Enfin, la fonction de Trésorier affiche une répartition relativement équilibrée entre hommes (35 %) et femmes (32 %), mais là encore, la part « Sans réponse » reste élevée (33 %). Globalement, ces chiffres montrent une forte hétérogénéité des réponses.

III - RESSOURCES ET MOYENS DES ASSOCIATIONS

1. Données clés

- **Effectif salarié au 31/12/2024 : 1 731 personnes**
- **Équivalent Temps Plein (ETP) : 1 444,042**

Les associations ayant répondu déclarent 1 731 salariés pour 1 444 ETP, un écart significatif qui révèle une forte présence du temps partiel dans le secteur associatif.

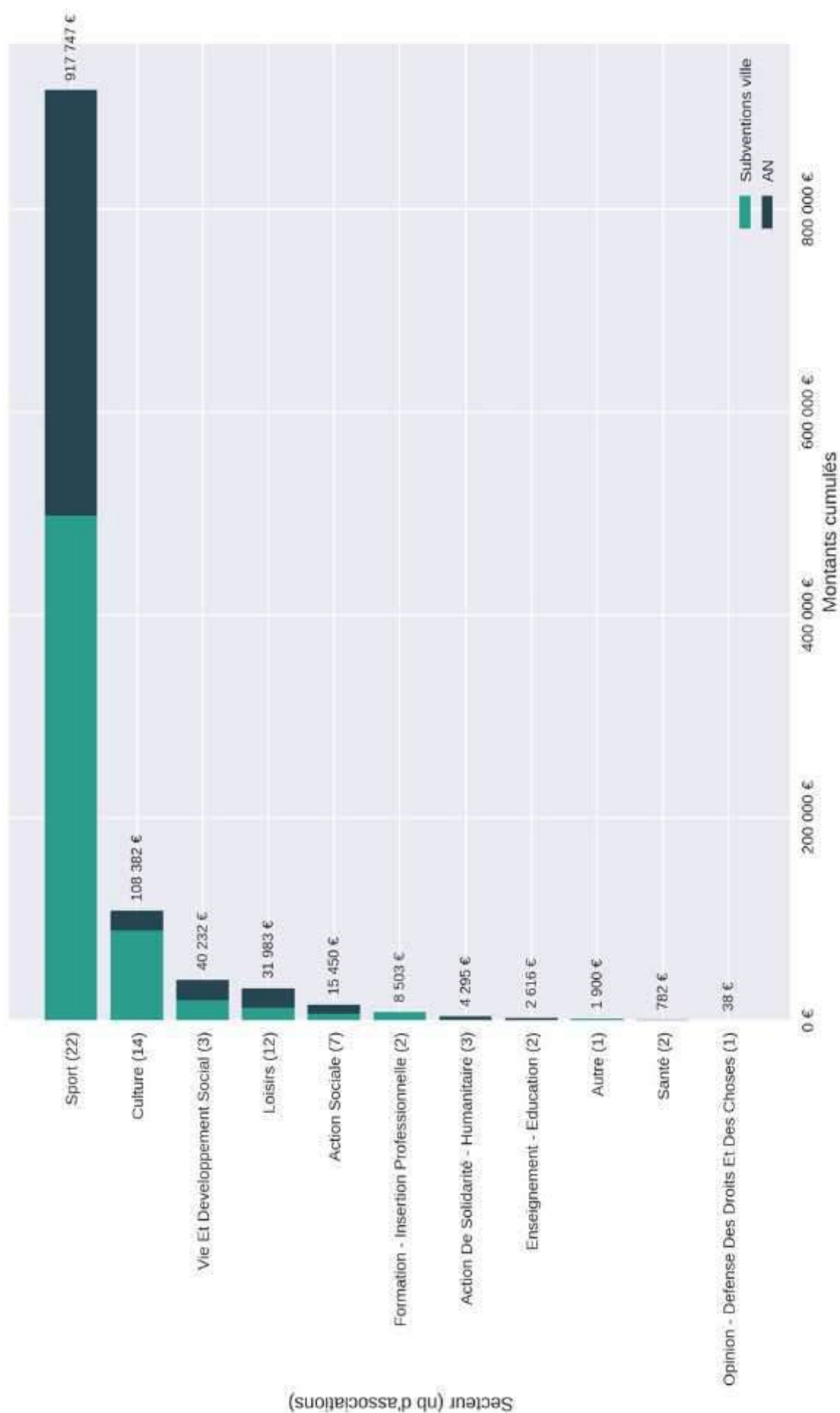
Cette réalité peut être un atout, en répondant aux attentes de nombreuses personnes cherchant une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle.

Mais elle peut aussi traduire une forme de fragilité de l'emploi associatif, où les postes à temps complet sont moins fréquents.

Ce ratio salariés / ETP interroge sur l'importance du temps partiel dans les modèles d'emploi associatif.

- **Budget global 2024 : 96 942 106,89 € (7 associations sans réponse ou données non conformes + Budget de l'ADAPEI qui ne correspond pas aux associations uniquement de Cholet ou du territoire – 67 000 000 €)**

FINANCEMENT PAR SECTEUR (Subventions et Avantage en nature – AN)



Détails du graphique

Secteur	Assos	Subvention_Ville – €	Avantage Nature – €	Total – €
OPINION – DÉFENSE DES DROITS ET DES CHOSES	1	0	38	38
SANTÉ	2	0	782	782
AUTRE	1	1900	0	1900
ENSEIGNEMENT – ÉDUCATION	2	0	2616	2616
ACTION DE SOLIDARITÉ – HUMANITAIRE	3	1000	3 295,08	4 295,08
FORMATION – INSERTION PROFESSIONNELLE	2	8503	0	8503
ACTION SOCIALE	7	6 815,08	8 634,96	15 450,04
LOISIRS	12	12 631,9	19 351,07	31 982,97
VIE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL	3	20 352,95	19 879,14	40 232,09
CULTURE	14	88 973,12	19 408,77	108 381,89
SPORT	22	498 358,52	419 388,57	917 747,09

2. Répartition des ressources financières

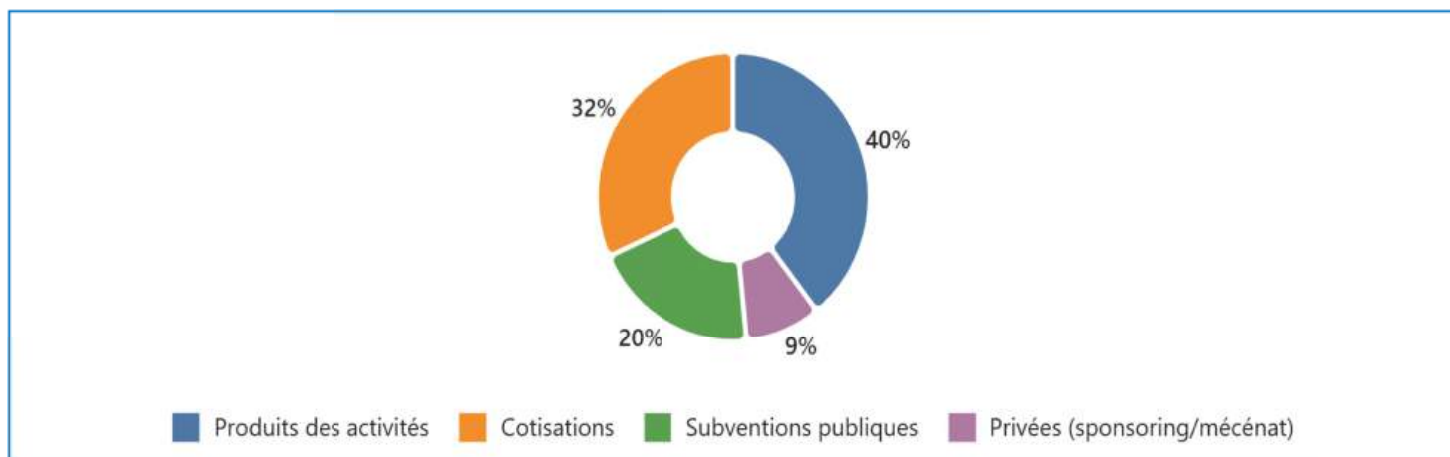
Produits des activités : 39,65 % (billetterie, événements, ventes).

Cotisations : 31,86 % → forte implication des adhérents dans le financement.

Subventions publiques : 19,75 % → soutien institutionnel significatif mais non majoritaire.

Privées (sponsoring/mécénat) : 8,74 %

Non exploitable : 80 réponses → à prendre en compte pour fiabilité.

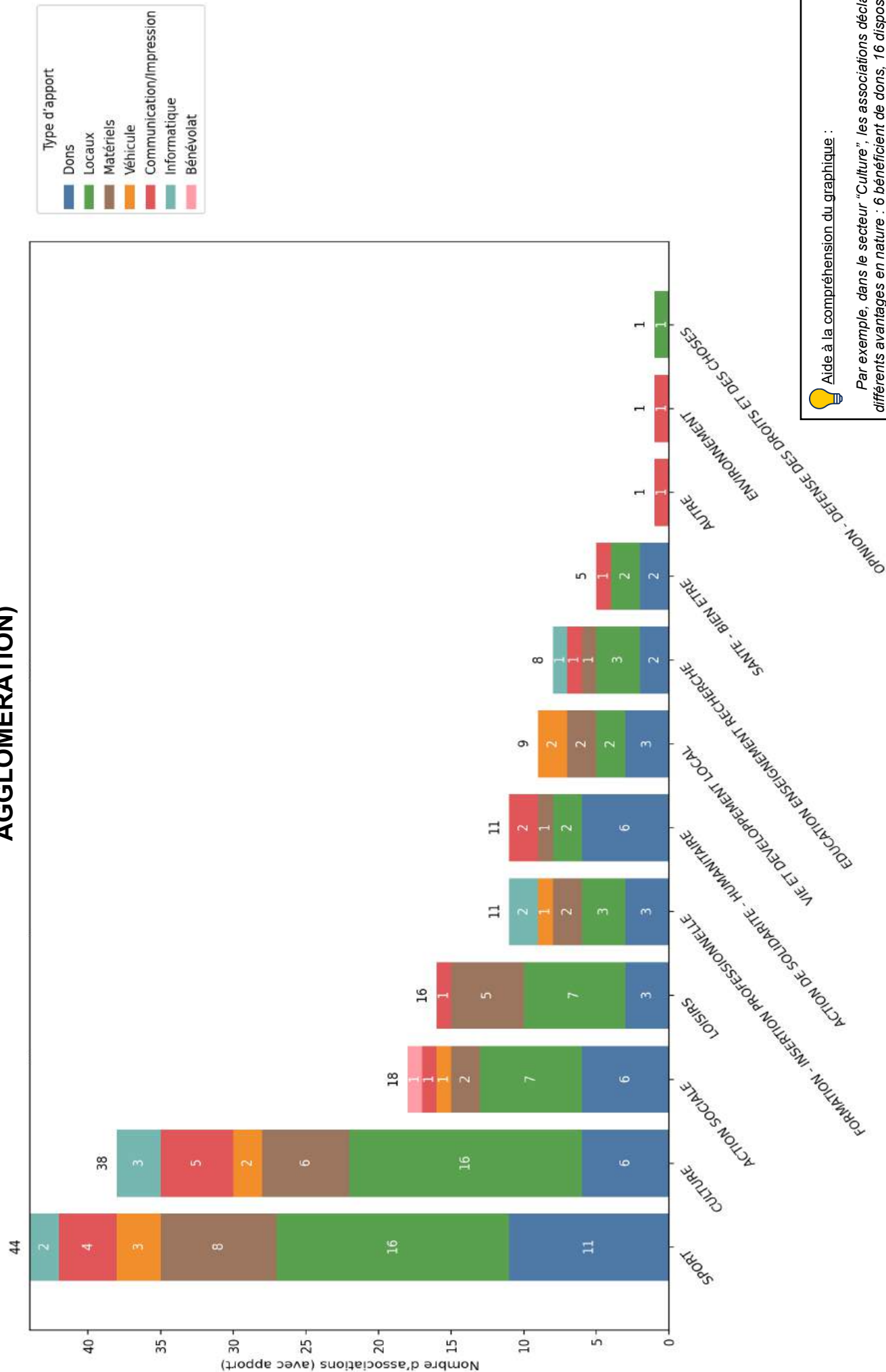


3. Apports en nature

- **Locaux** : 79 associations (**38,35 %**) → forte dépendance à des infrastructures mises à disposition
- **Dons** : 56 associations (**27,18 %**).
- **Matériels** : 47 associations (**22,82 %**).
- **Communication / Impression** : 32 associations (**15,53 %**).
- **Informatique** : 11 associations (**5,34 %**).
- **Véhicule** : 14 associations (**6,80 %**).
- **Aucun apport en nature** : 74 associations (**35,92 %**).
- **Autre** : 5 associations (**2,43 %**)

NB : Les réponses multiples étaient possibles. Les pourcentages sont rapportés aux 206 associations et non aux nombres de mentions

APPORTS EN NATURE PAR SECTEUR D'ASSOCIATIONS (CHOLET AGGLOMERATION)



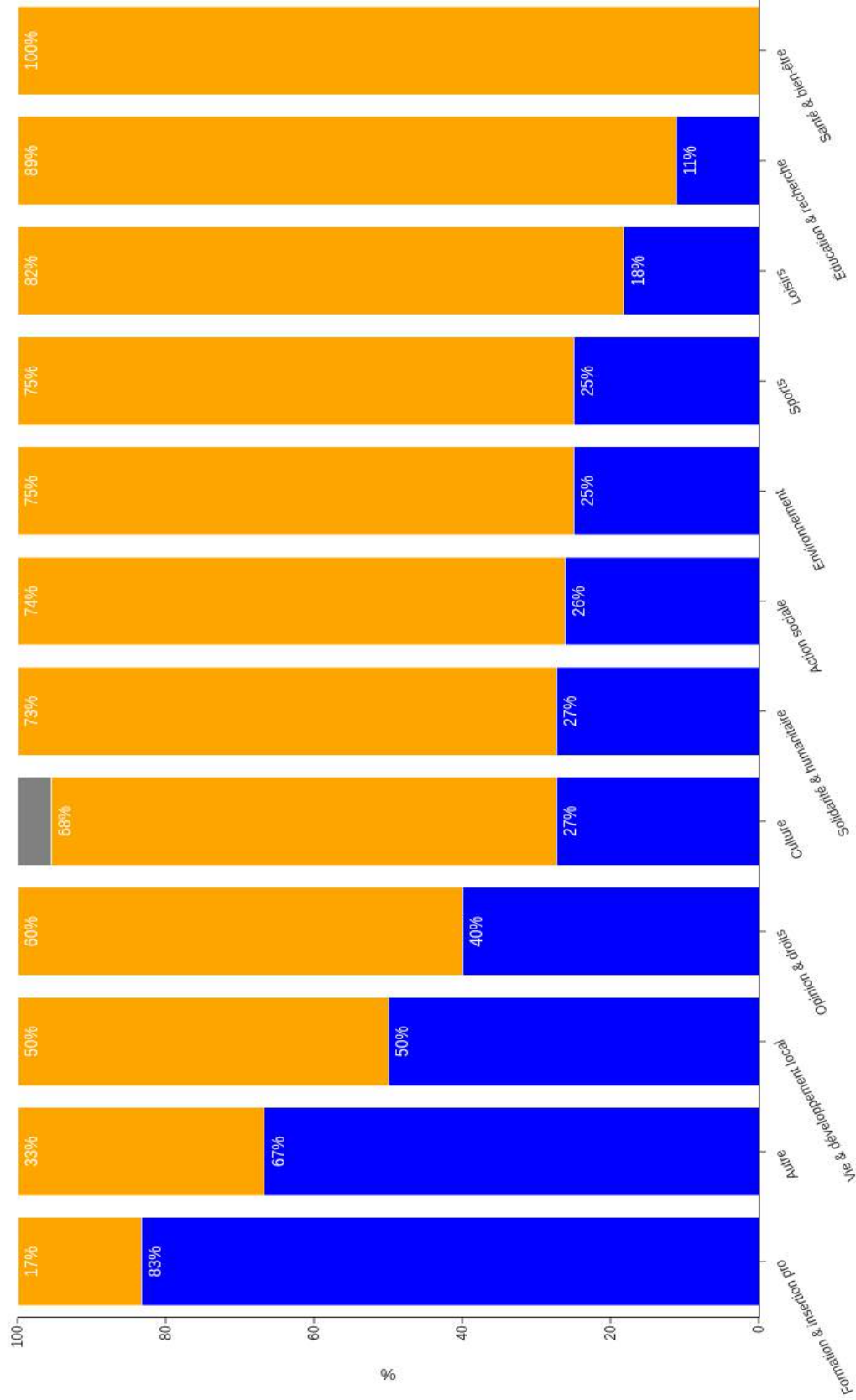
 Aide à la compréhension du graphique :

Par exemple, dans le secteur "Culture", les associations déclarent différents avantages en nature : 6 bénéficient de dons, 16 disposent d'un local, 6 ont accès à du matériel, 2 à un véhicule, 5 à des prestations de communication ou d'impression, et 3 à des services informatiques.

Une même association pouvait sélectionner plusieurs avantages en nature.

4. Valorisation du temps bénévole

VALORISATION DU TEMPS BÉNÉVOLE PAR SECTEUR



Aide à la compréhension du graphique :

Le secteur "Formation et Insertion professionnelle" est l'un des plus professionnalisés du paysage associatif. Il n'est donc pas surprenant que la valorisation du bénévolat y apparaisse forte dans le graphique.

Plusieurs éléments peuvent expliquer la faible valorisation dans certaines associations :

- certaines associations disposent de peu de temps pour quantifier précisément l'engagement bénévole ;
- d'autres ne disposent pas d'outils adaptés ;
- et d'autres ne perçoivent peut-être pas encore clairement l'intérêt de valoriser ce temps.

Ces résultats invitent à s'interroger : comment mieux accompagner les associations dans la valorisation du bénévolat, et comment les aider à mesurer l'apport réel de leurs bénévoles ?

Total réponses : 206

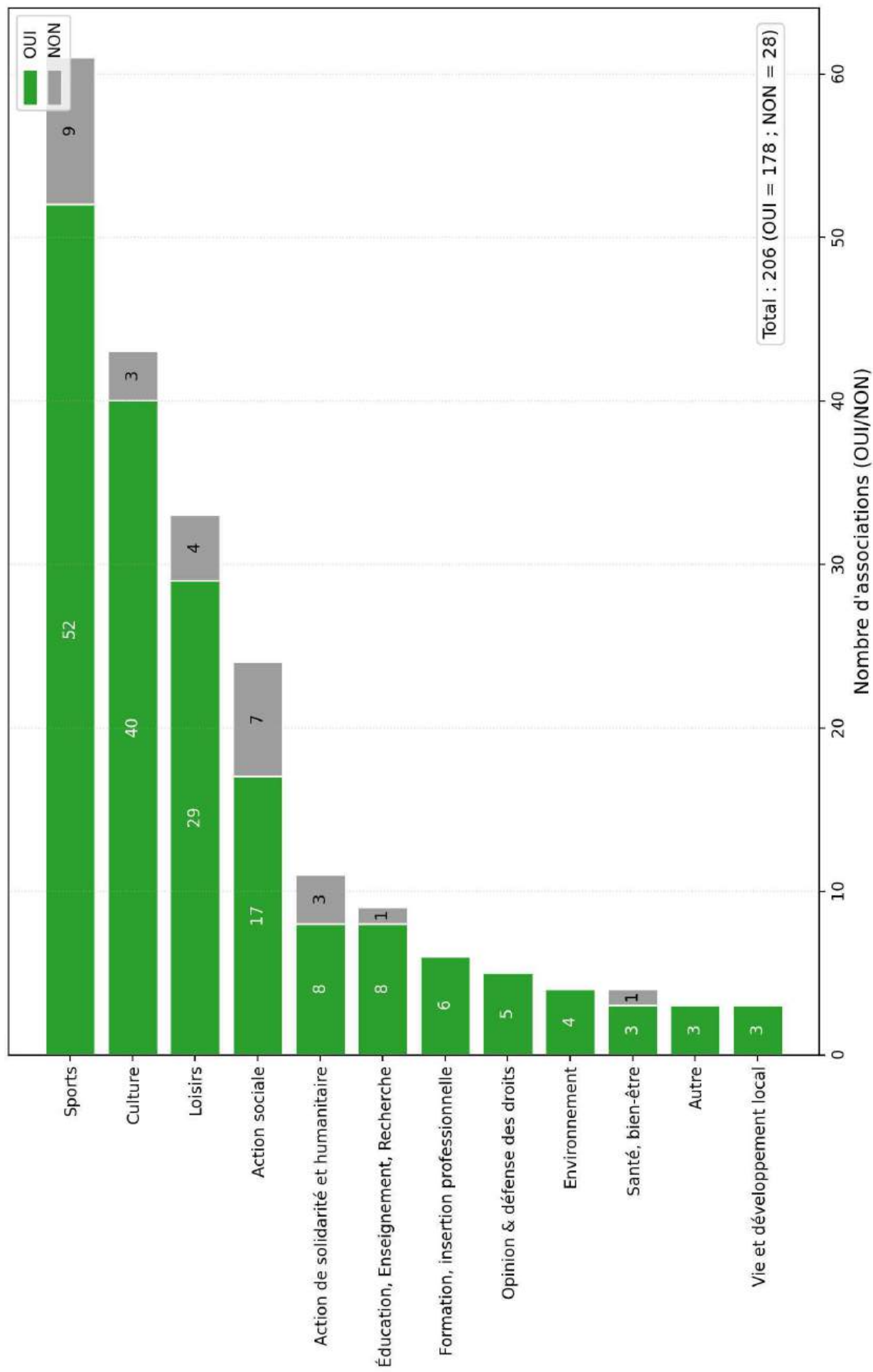
5. Mutualisation des ressources

- **NON:** 151 associations (73,30 %)
- **OUI :** 55 associations (26,70 %) → mutualisation des compétences et équipements, matériels, locaux, communication, ressources humaines, énergie, minibus, formations, appels à projets, etc.

IV - EVENEMENTS

1. Actions ouvertes au public

ASSOCIATIONS AVEC ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC EN 2024 - PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



2. Nombre d'événements en 2024

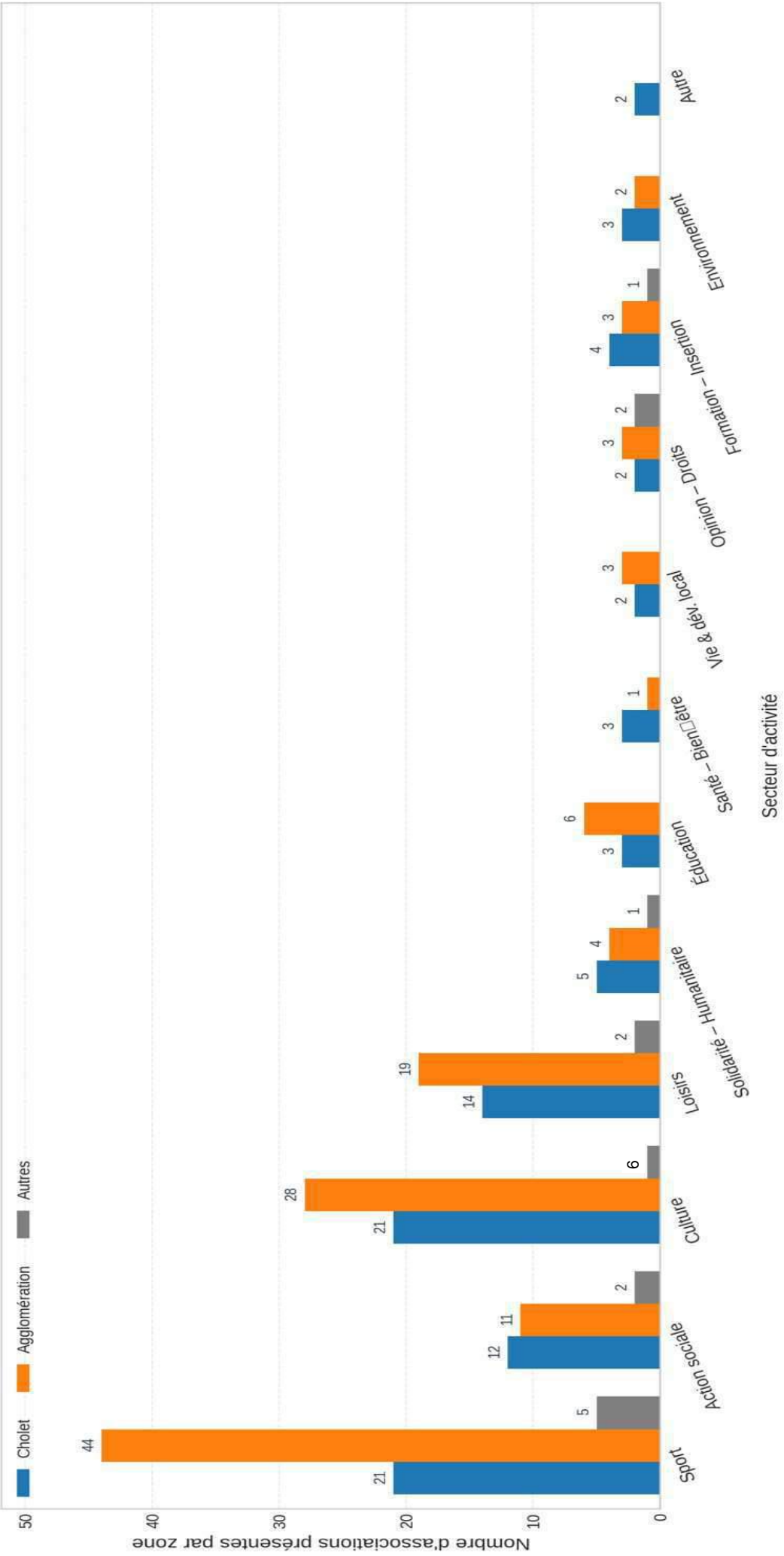
- **0 événement** : 28 associations **(13,59 %)**
- **1 à 5 événements** : 132 associations **(64,08 %)**
- **6 à 9 événements** : 18 associations **(8,74 %)**
- **10 et + événements** : 28 associations **(13,59 %)**
- **Total des événements** : 2 093 (dont 395 séances de cinéma par l'association Ciné'Fil de Vihiers, 654 par CS Chloro'fil, 100 par le CS Planty)

3. Répartition géographique des lieux des évènements

- **Cholet** : 93 associations **(45,15 %)**
- **Agglomération** (hors Cholet) : 125 associations **(60,68 %)**
- **Autres lieux** (hors territoire) : 20 associations **(9,71 %)** - *Le détail de cette donnée se trouve en annexes.*

Il est important de noter que, dans le questionnaire, les associations pouvaient indiquer plusieurs réponses : une même association pouvait donc déclarer plusieurs lieux d'intervention lors des évènements, ce qui explique que les totaux par secteur dépassent le nombre d'associations uniques.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EVENEMENTS 2024 - PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



 Aide à la compréhension du graphique :

Dans le secteur "Culture", 21 associations mènent des actions à Cholet, 28 interviennent à l'échelle de l'Agglomération et 6 réalisent également des actions hors territoire (Angers, Saint-Nazaire, Vannes, etc.).

Les précisions géographiques associées à la catégorie "Autres" pour les autres secteurs sont détaillées en annexe.

4. Public ciblé

Adultes : 75 associations (36,41 %)

Jeunes / Enfants : 54 associations (26,21 %)

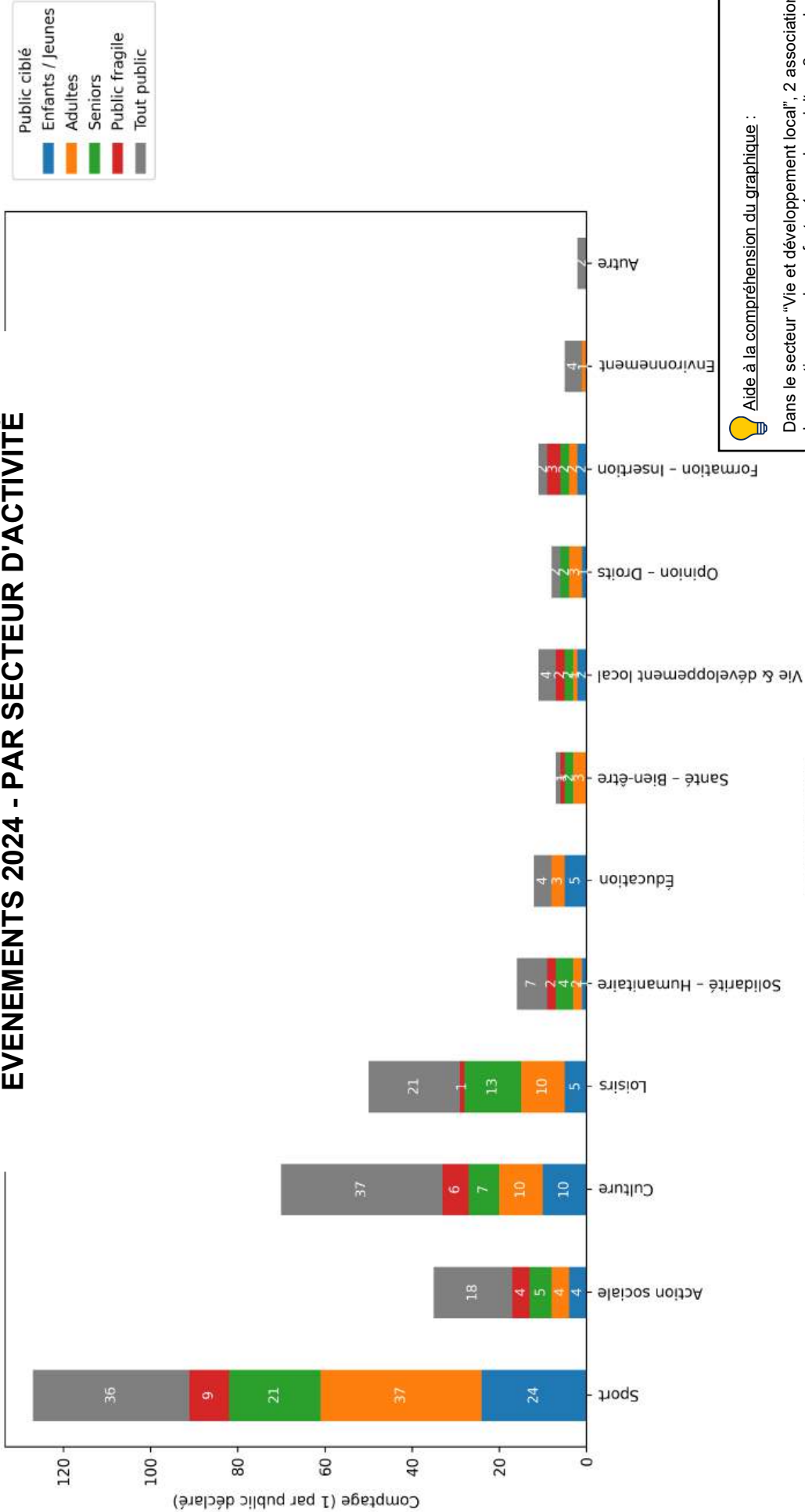
Tout public : 137 associations (66,50 %)

Seniors : 55 associations (26,70 %)

Public fragile : 28 associations (13,59 %)

Tout public : 137 associations (66,50 %)

RÉPARTITION DES PUBLICS CIBLÉS PAR LES
ÉVÉNEMENTS 2024 - PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Aide à la compréhension du graphique :

Dans le secteur "Vie et développement local", 2 associations orientent leurs actions vers les enfants, 1 vers les adultes, 2 vers les seniors, 2 vers les publics fragiles, et 4 s'adressent à un "tout public".

Le questionnaire autorisait des réponses multiples : une même association pouvait donc déclarer plusieurs publics ciblés.

5. Impact territorial

- **Interne** (entre adhérents seulement) : 55 associations **(26,70 %)**
- **Local (commune)** : 124 associations **(60,19 %)**
- **Intercommunal** : 46 associations **(22,33 %)**
- **Régional** : 45 associations **(21,84 %)**
- **National** : 13 associations **(6,31 %)**

6. Objectifs des actions

- **Contribuer à l'animation du territoire** : 122 associations **(59,22 %)**
- **Recrutement (adhérents, bénévoles)** : 87 associations **(42,23 %)**
- **Gagner en visibilité** : 82 associations **(39,81 %)**
- **Générer des recettes** : 74 associations **(35,92 %)**
- **Fidéliser** : 61 associations **(29,61 %)**
- **Développer des partenariats** : 54 associations **(26,21 %)**
- **Sensibiliser à une cause** : 55 associations **(26,7 %)**
- **Autres** : 16 associations **(7,77 %)**

En annexes, nous vous proposons 7 graphiques qui présentent une analyse détaillée du lien entre les objectifs recherchés par les associations dans leurs actions, leur secteur d'activité et leur taille (tranche d'adhérents). En représentant les données sous forme de barres empilées, ils permettent de comprendre :

- quels secteurs sont les plus engagés sur chaque type d'objectif,
- et comment ces objectifs se répartissent entre petites, moyennes et grandes associations,

L'objectif « Autre » regroupe un ensemble d'actions spécifiques exprimées par les associations, souvent liées à leur identité propre ou à leur mission singulière. Ces actions ne relèvent pas directement des grandes catégories transversales (animation du territoire, visibilité, recrutement, etc.), mais révèlent néanmoins des besoins concrets. Les éléments déclarés ont été regroupés en thématiques :

- **Objectifs pédagogiques et scolaires (soutien à l'éducation et projets scolaires)** : Animer l'école, financer les projets pédagogiques, Financement projets pédagogiques et sorties scolaires, Aider les enfants et/ou l'école dans leurs projets pédagogiques, Faire un spectacle qu'avec des enfants
- **Transmission culturelle et découverte, valorisation du patrimoine** : Faire connaître et découvrir le patrimoine culturel de la commune, Proposer un temps musical, Proposer une offre de lecture toujours plus satisfaisante dans un lieu convivial et accessible à tous
- **Expression artistique, écriture, création** : Permettre à quiconque de faire l'expérience de l'atelier d'écriture
- **Accompagnement social, accès au droit** : Conseil médical et juridique aux participants, Organisation de permanences de conciliation
- **Actions caritatives, collecte, soutien financier** : Tournoi de volley, nous apporter des moyens financiers supplémentaires, Compétitions caritatives, recettes reversées à 100 % ; découverte gratuite
- **Défense, représentation ou information du public**
- **Convivialité** : Partager nos passions

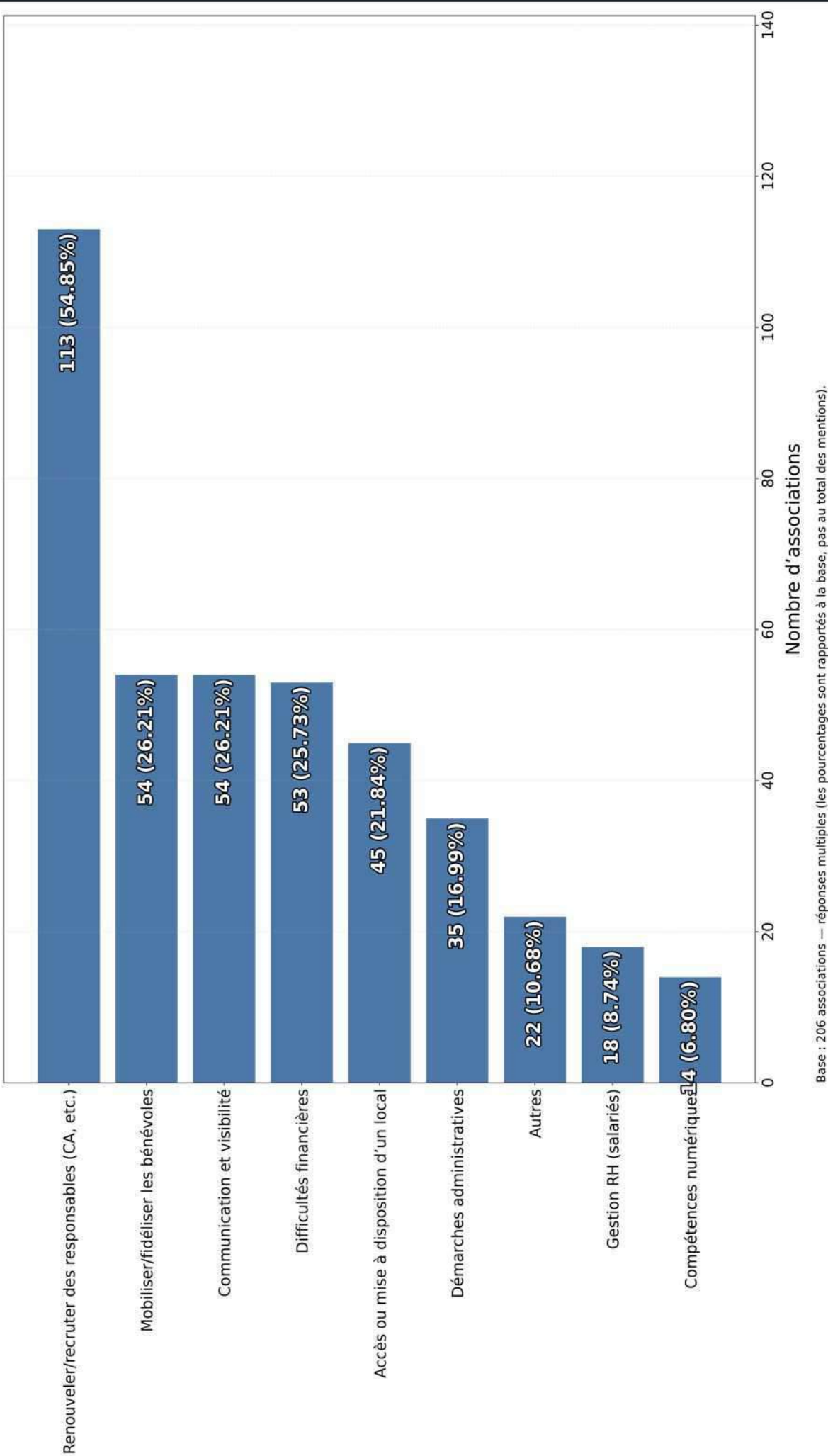
V - FRAGILITÉS ET ATTENTES

1. Principales difficultés (en % et en nombre)

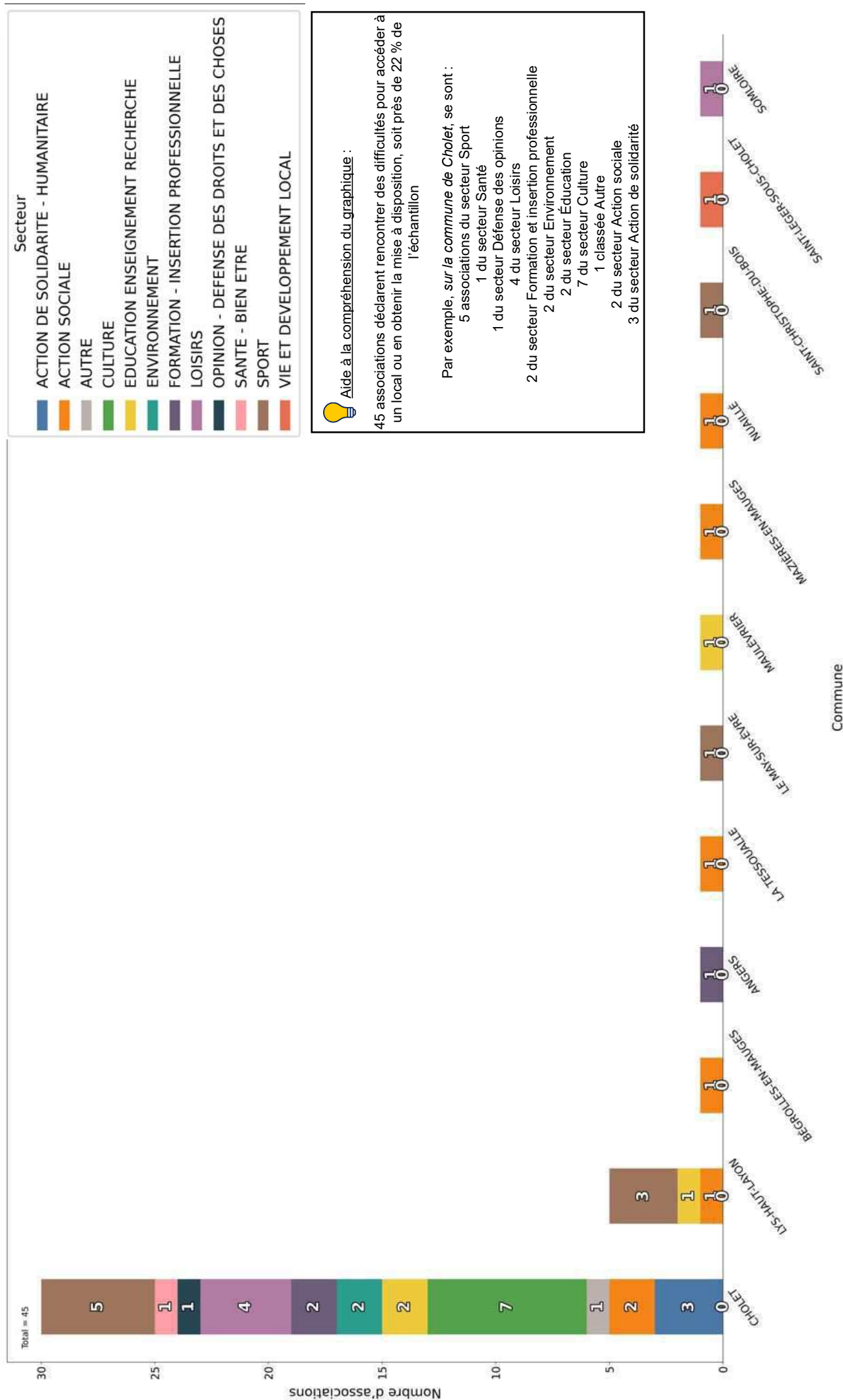
- **Difficultés à renouveler ou recruter des responsables** (CA, etc.) : 113 associations **(54,85 %)**
→ fragilité majeure
- **Mobiliser ou fidéliser les bénévoles** : 54 associations **(26,21 %)**
- **Communication et visibilité** : 54 associations **(26,21 %)**
- **Difficultés financières** : 53 associations **(25,73 %)**
- **Accès ou mise à disposition d'un local** : 45 associations **(21,84 %)**
- **Démarches administratives** : 35 associations **(16,99 %)**
- **Gestion RH (salariés)** : 18 associations **(8,74 %)**
- **Compétences numériques** : 14 associations **(6,8 %)**
- **Autres** : 22 associations **(10,68 %)** (ex. Dépendance institutionnelle, problèmes de recrutement adhérents, communication, coopération, contraintes matérielles, relation avec les collectivités, etc.)

Le graphique suivant met en évidence les principales fragilités ressorties des questionnaires. Trois zooms complémentaires permettent ensuite d'examiner, secteur par secteur et par commune, les difficultés des associations en matière d'accès à un local, de démarches administratives et de compétences numériques.

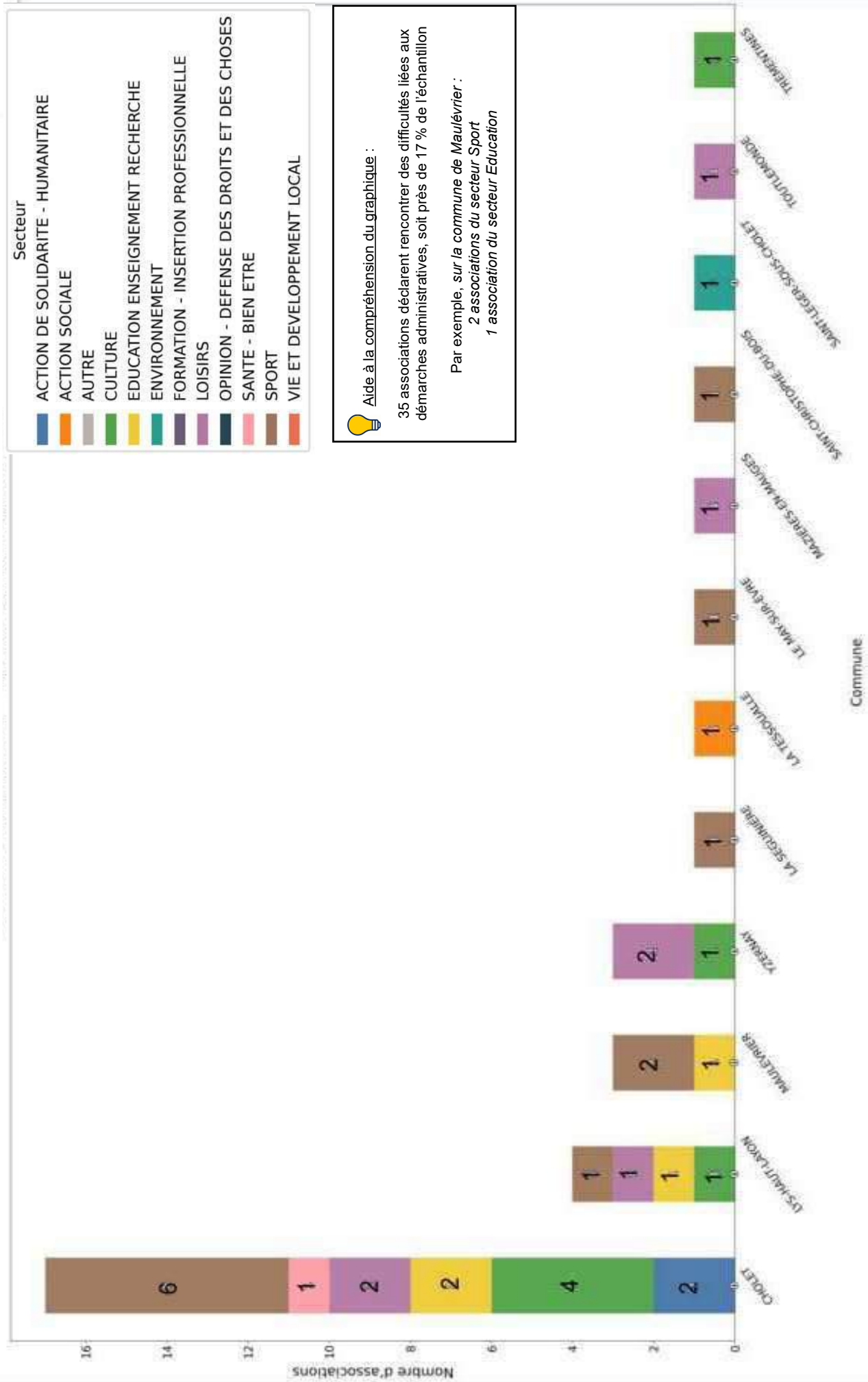
DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ASSOCIATIONS - 2024 (volume et %)



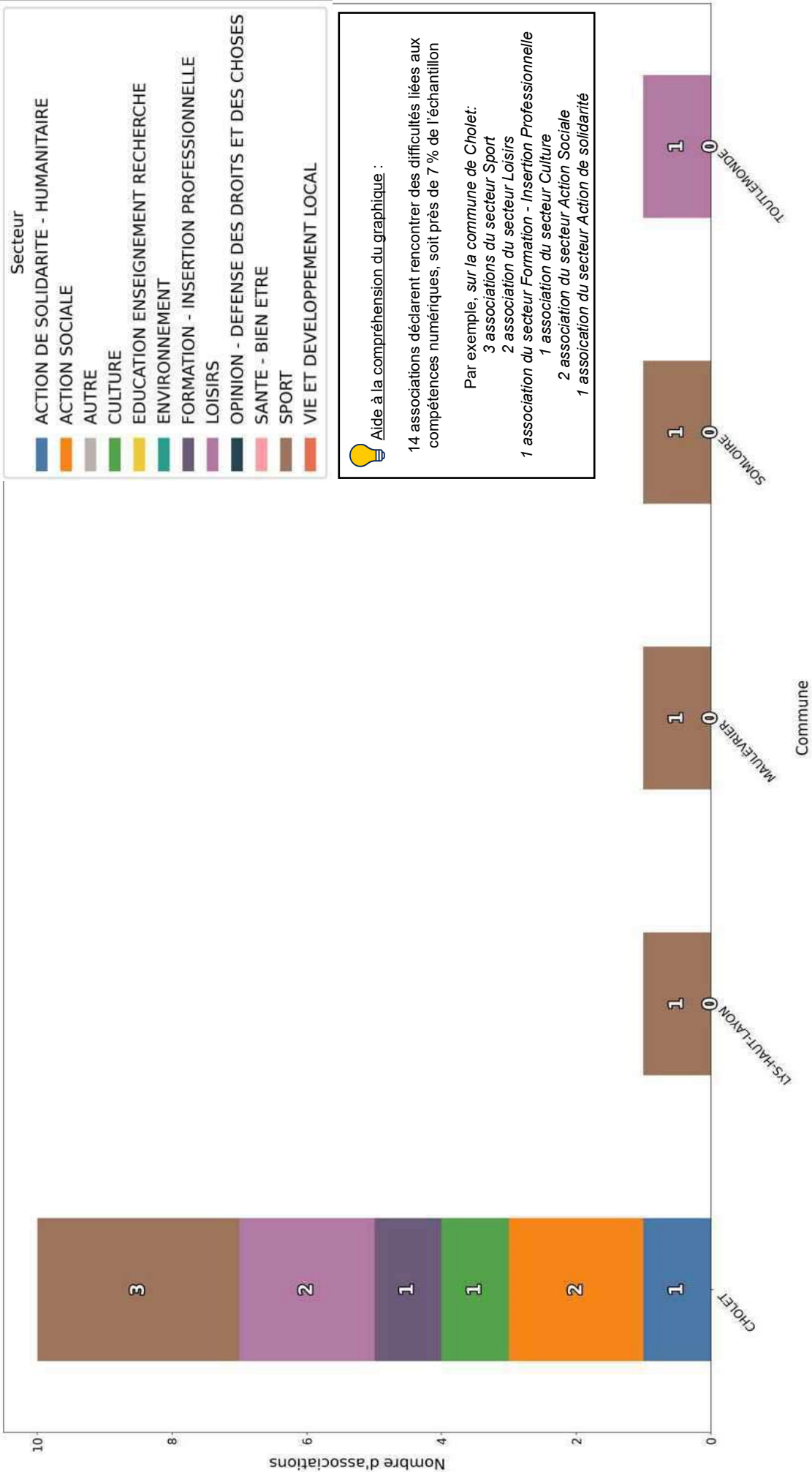
DIFFICULTÉS LIÉES A L'ACCES A UN LOCAL - RÉPARTITION PAR COMMUNE ET SECTEUR D'ACTIVITÉ



DIFFICULTÉS LIÉES AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES -
RÉPARTITION PAR COMMUNE ET SECTEUR D'ACTIVITÉ



DIFFICULTÉS LIÉES AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES - RÉPARTITION
PAR COMMUNE ET SECTEUR D'ACTIVITÉ



2. Attentes des associations – les plus importantes

- **Bénévolat / Gouvernance** : 78,16 %
- **Communication** : 74,27 %
- **Logistique / locaux** : 65,53 %
- **Partenariat / Mécénat** : 64,07 %
- **Gestion de projet** : 53,39 %
- **Gestion financière / fiscalité** : 50 %
- **Gestion administrative** : 48,55 %
- **Numérique** : 47,09 %
- **Appui juridique** : 35,92 %
- **Emploi** : 29,13 %

3. Nécessités fortes des associations

- **Bénévolat / Gouvernance** : 42,23 %
- **Partenariat / Mécénat** : 36,41 %
- **Logistique / Locaux** : 36,41 %
- **Communication** : 35,92 %
- **Gestion de projet** : 17,96 %
- **Gestion financière / fiscalité** : 17,48 %
- **Gestion administrative** : 14,56 %
- **Emploi** : 13,11 %
- **Numérique** : 12,14 %
- **Appui juridique** : 9,22 %

Les résultats permettent de dégager clairement les attentes et les besoins prioritaires exprimés par les associations du territoire. Les résultats révèlent des attentes fortes des associations, principalement en bénévolat / gouvernance (78,16 %), communication (74,27 %) et logistique / locaux (65,53 %), suivies du partenariat / mécénat (64,07 %) et de la gestion de projet (53,39 %). Des besoins significatifs apparaissent aussi en gestion financière, administrative, numérique et en appui juridique.

Les nécessités jugées les plus urgentes confirment cette tendance, avec en tête le bénévolat / gouvernance (42,23 %), puis le partenariat / mécénat et la logistique / locaux (36,41 % chacun), ainsi que la communication (35,92 %).

4. Nécessités faibles des associations

- **Emploi** : 66,99 %
- **Appui juridique** : 57,77 %
- **Gestion administrative** : 49,03 %
- **Gestion financière / fiscalité** : 44,66 %
- **Numérique** : 44,66 %
- **Gestion de projet** : 40,29 %
- **Logistique / locaux** : 29,61 %
- **Partenariat / Mécénat** : 28,16 %
- **Bénévolat / Gouvernance** : 25,73 %
- **Communication** : 19,42 %

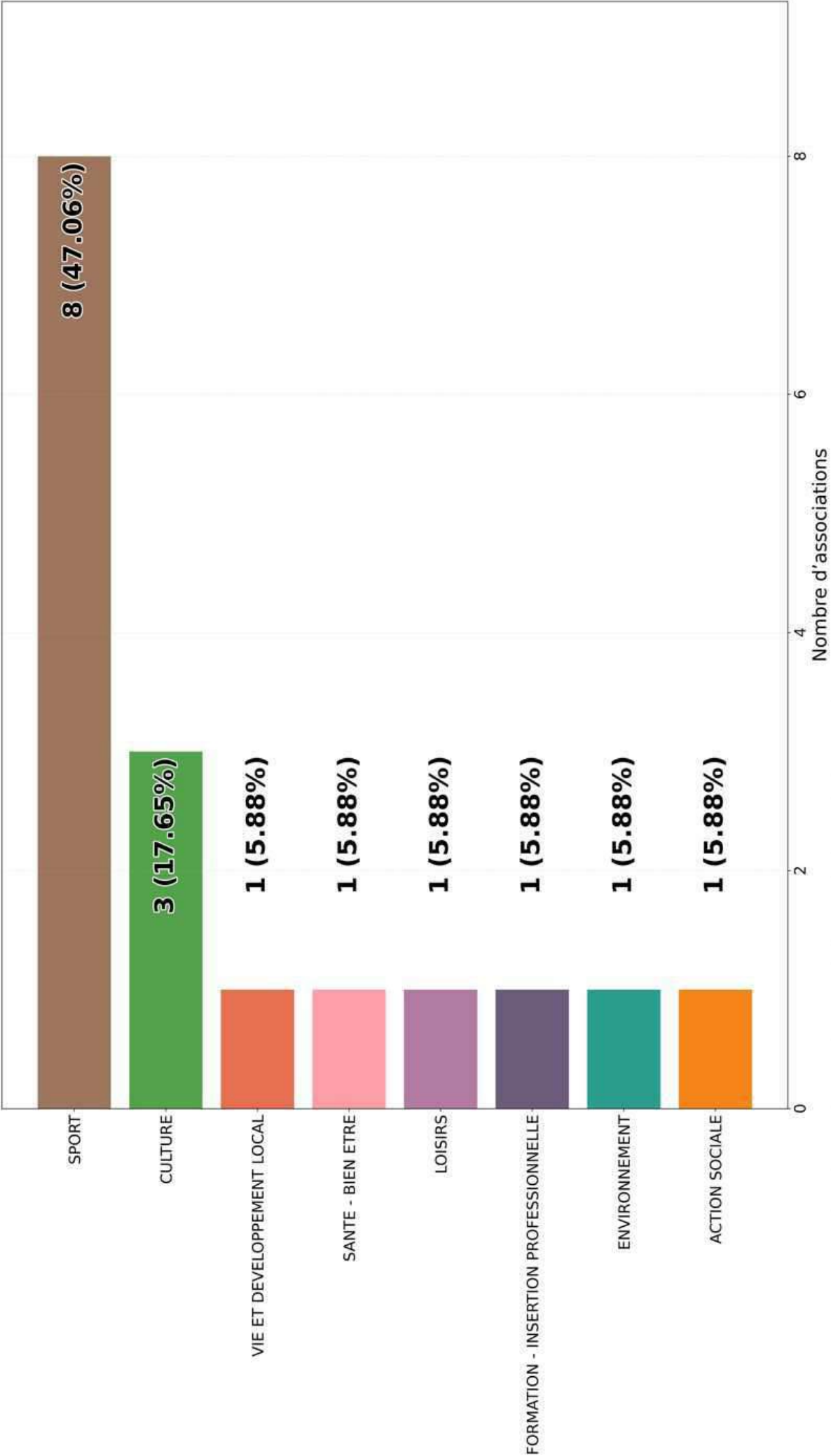
Les résultats concernant les nécessités faibles montrent que certaines thématiques, bien que largement présentes dans les préoccupations des associations de l'échantillon et souvent identifiées comme importantes, sont perçues par une partie d'entre elles comme moins urgentes à traiter. Elles apparaissent alors davantage comme des enjeux de moyen ou long terme, à distinguer des actions jugées réellement prioritaires à court terme

Par exemple, l'emploi, peu cité dans les attentes (29,13 %) et parmi les nécessités fortes (13,11 %), apparaît largement comme la nécessité faible la plus fréquente (66,99 %). Ce résultat est cohérent avec la structure même du tissu associatif local : seulement 66 associations sur les 206 de l'échantillon sont employeuses, ce qui explique que les questions liées à l'emploi salarié concernent une minorité des structures et soient moins perçues comme prioritaires pour l'ensemble.

Parmi toutes ces thématiques, deux approfondissements (zooms) spécifiques ont été réalisés : l'un sur les attentes des associations employeuses, en matière d'emploi salarié et l'autre sur les besoins liés à la logistique et aux locaux, afin d'éclairer plus précisément et par secteur d'activité et géographiques, les enjeux que ces sujets représentent pour la structuration et la pérennité des associations.

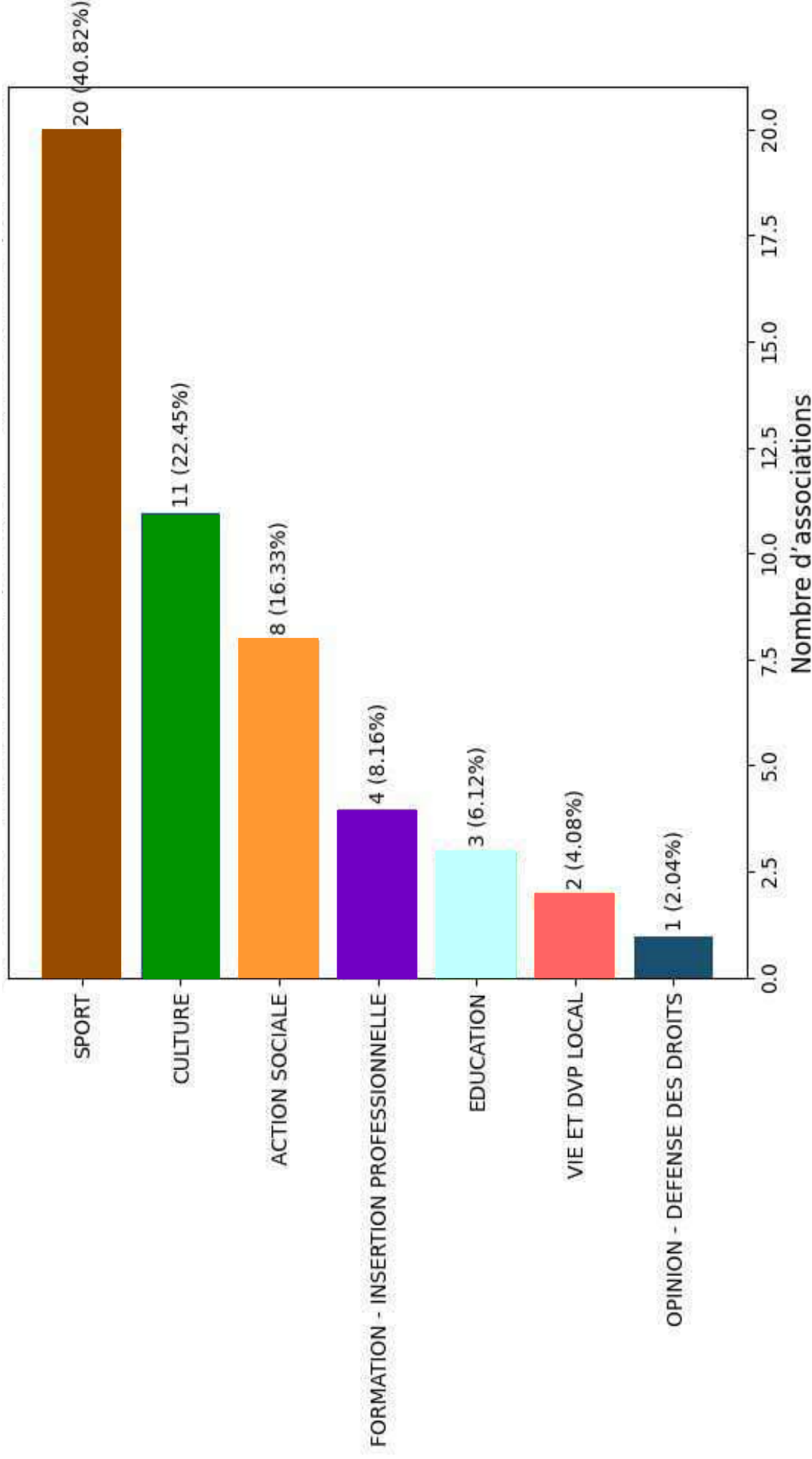
ZOOM 1 : Attente et besoin des associations employeuses vis à vis de l'emploi salarié

Parmi les 66 associations employeuses (32 %) : **ATTENTE CONCERNANT L'EMPLOI SALARIÉ - JUGÉE COMME MOINS IMPORTANTE PAR LES ASSOCIATIONS - PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**



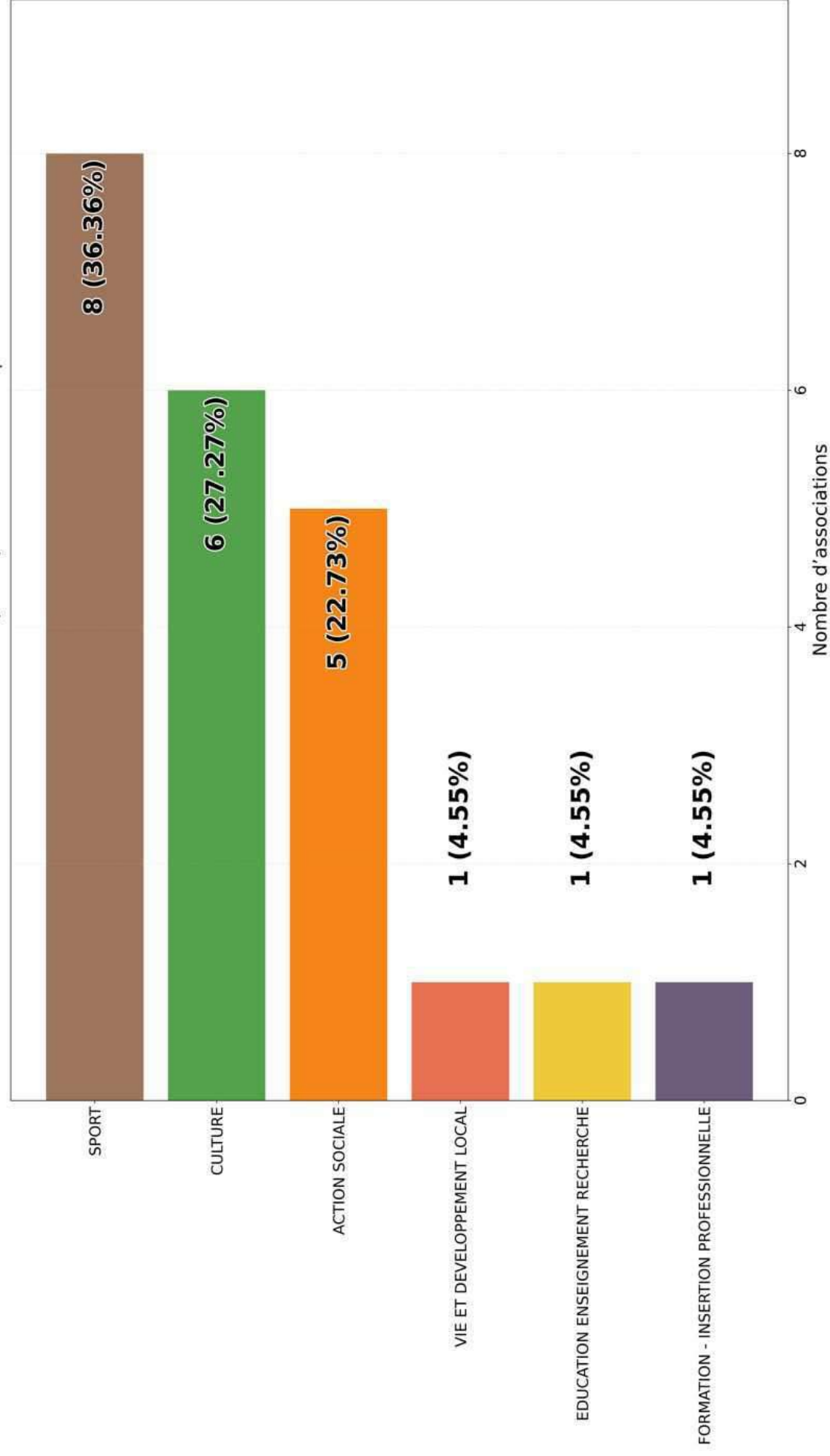
NB: Les pourcentages sont basés sur le nombre total d'associations de la mention.
4/ (ici, 17 associations employeuses sur 66 ont répondu que l'emploi salarié est perçu comme une attente peu importante, soit 26%)

ATTENTE CONCERNANT L'EMPLOI SALARIÉ - JUGÉE COMME IMPORTANTE VOIRE TRES IMPORTANTE PAR LES ASSOCIATIONS - PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



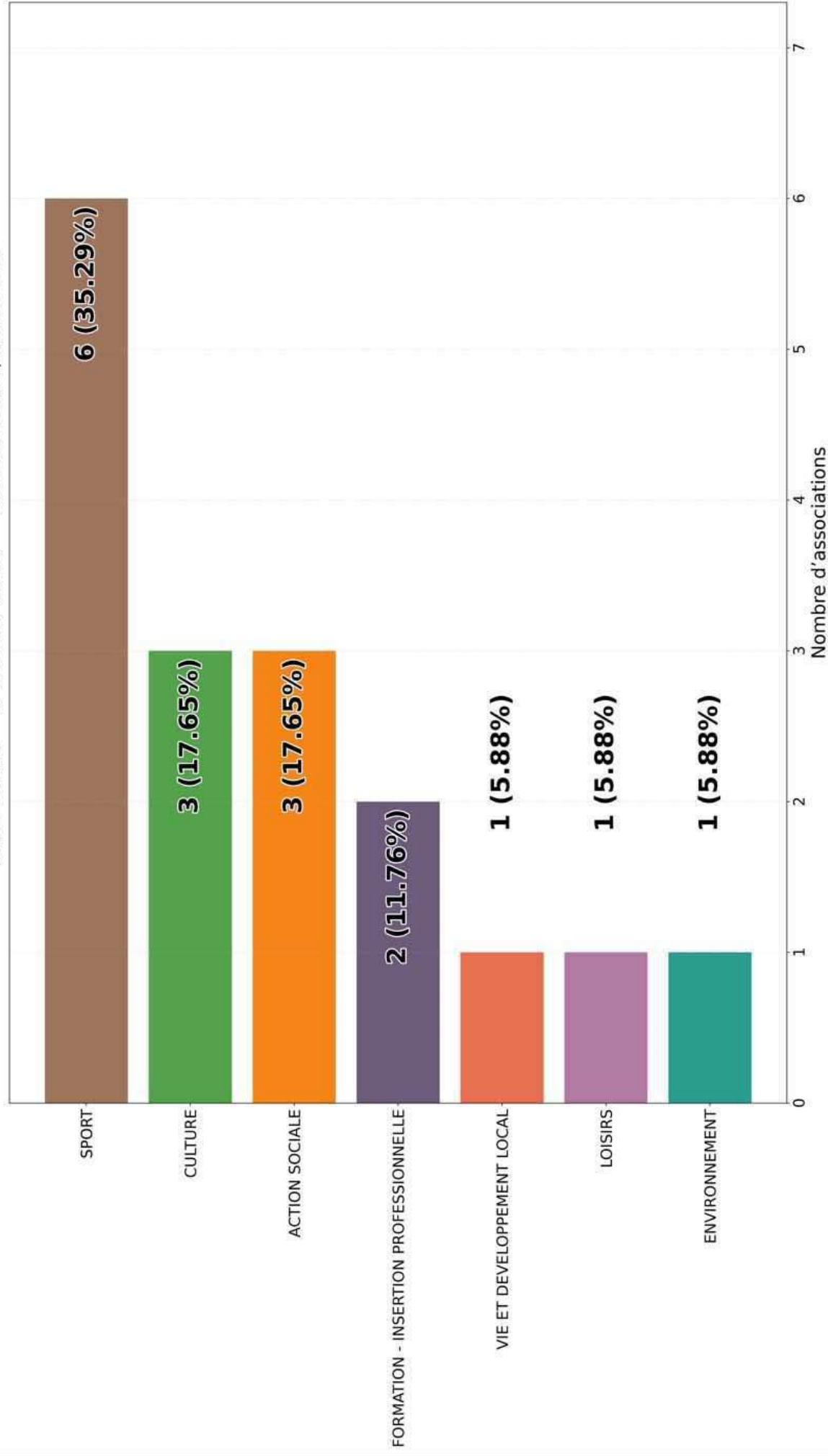
NB: Les pourcentages sont basés sur le nombre total d'associations de la mention.
 (ici, 49 associations employeuses sur 66 ont répondu que l'emploi salarié est perçu
 comme une attente très importante, soit 74%)

NECESSITÉ CONCERNANT L'EMPLOI SALARIÉ - JUGÉE COMME FORTE PAR LES ASSOCIATIONS - PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



NB: Les pourcentages sont basés sur le nombre total d'associations de la mention. (ici, 22 associations employeuses sur 66 ont répondu que l'emploi salarié est perçu comme un besoin fort, soit 33%)

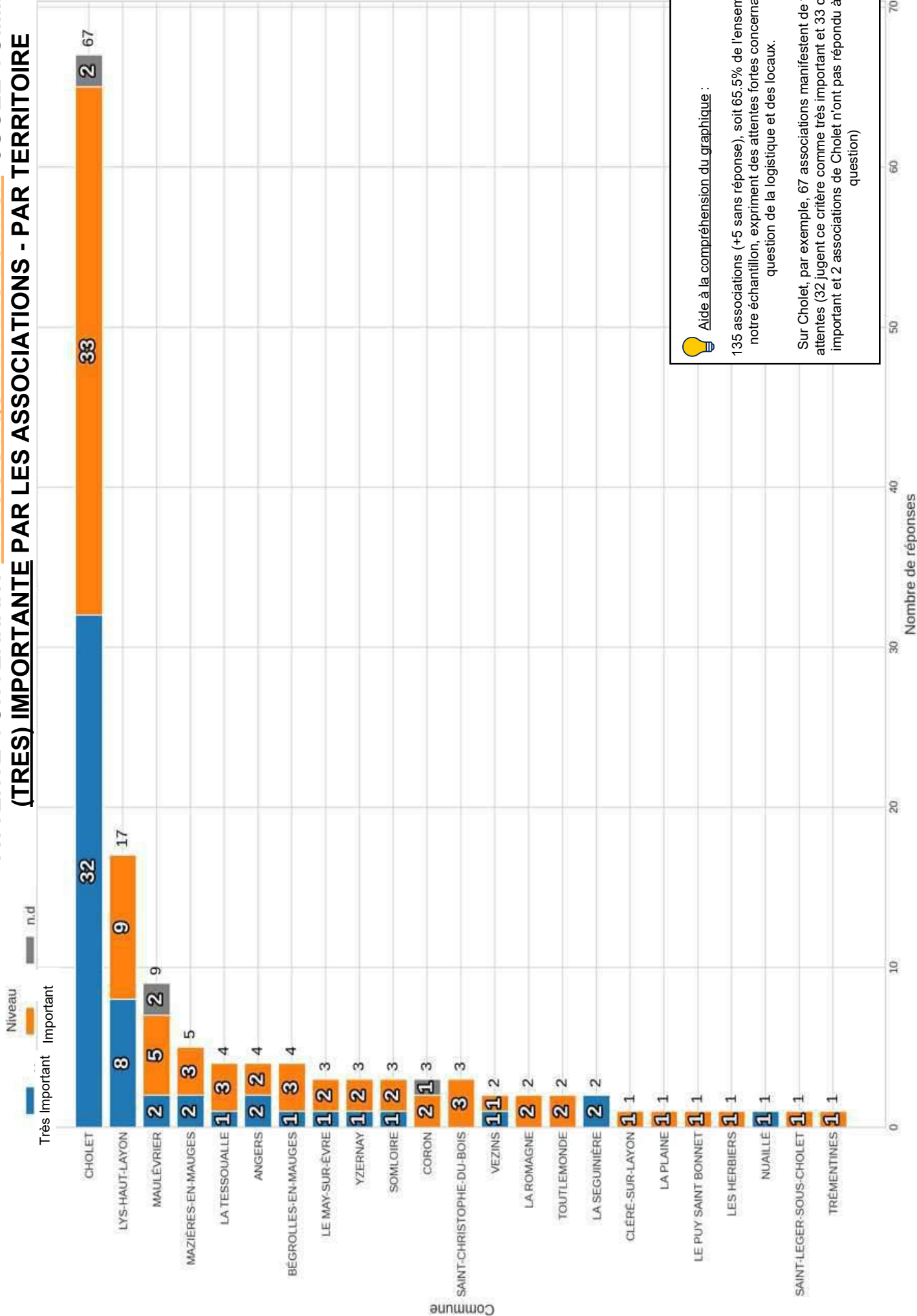
NECESSITÉ CONCERNANT L'EMPLOI SALARIÉ - JUGÉE COMME FAIBLE PAR LES ASSOCIATIONS - PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



NB: Les pourcentages sont basés sur le nombre total d'associations de la mention. (ici, 17 associations employeuses sur 66 ont répondu que l'emploi salarié est perçu comme un besoin faible, soit 26%)

ZOOM 2 : Attente des associations de l'échantillon liée à la logistique et aux locaux

ATTENTE CONCERNANT LA LOGISTIQUE ET LES LOCAUX - JUGÉE COMME (TRES) IMPORTANTE PAR LES ASSOCIATIONS - PAR TERRITOIRE

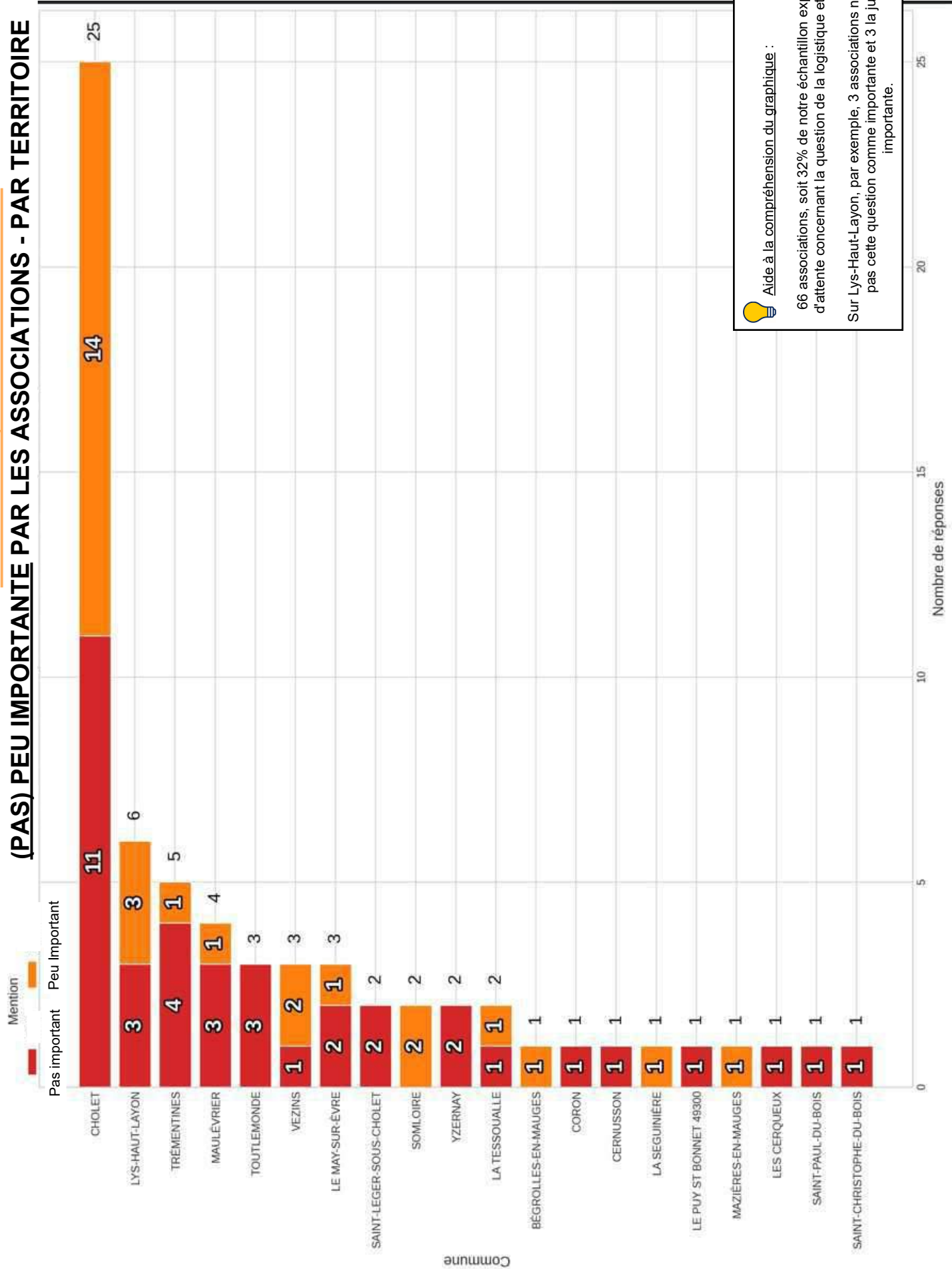


Aide à la compréhension du graphique :

135 associations (+5 sans réponse), soit 65.5% de l'ensemble de notre échantillon, expriment des attentes fortes concernant la question de la logistique et des locaux.

Sur Cholet, par exemple, 67 associations manifestent de fortes attentes (32 jugent ce critère comme très important et 33 comme important et 2 associations de Cholet n'ont pas répondu à cette question)

ATTENTE CONCERNANT LA LOGISTIQUE ET LES LOCAUX - JUGÉE COMME (PAS) PEU IMPORTANTE PAR LES ASSOCIATIONS - PAR TERRITOIRE



VI – PERSPECTIVES ET COMMENTAIRES

1. Top objectifs exprimés

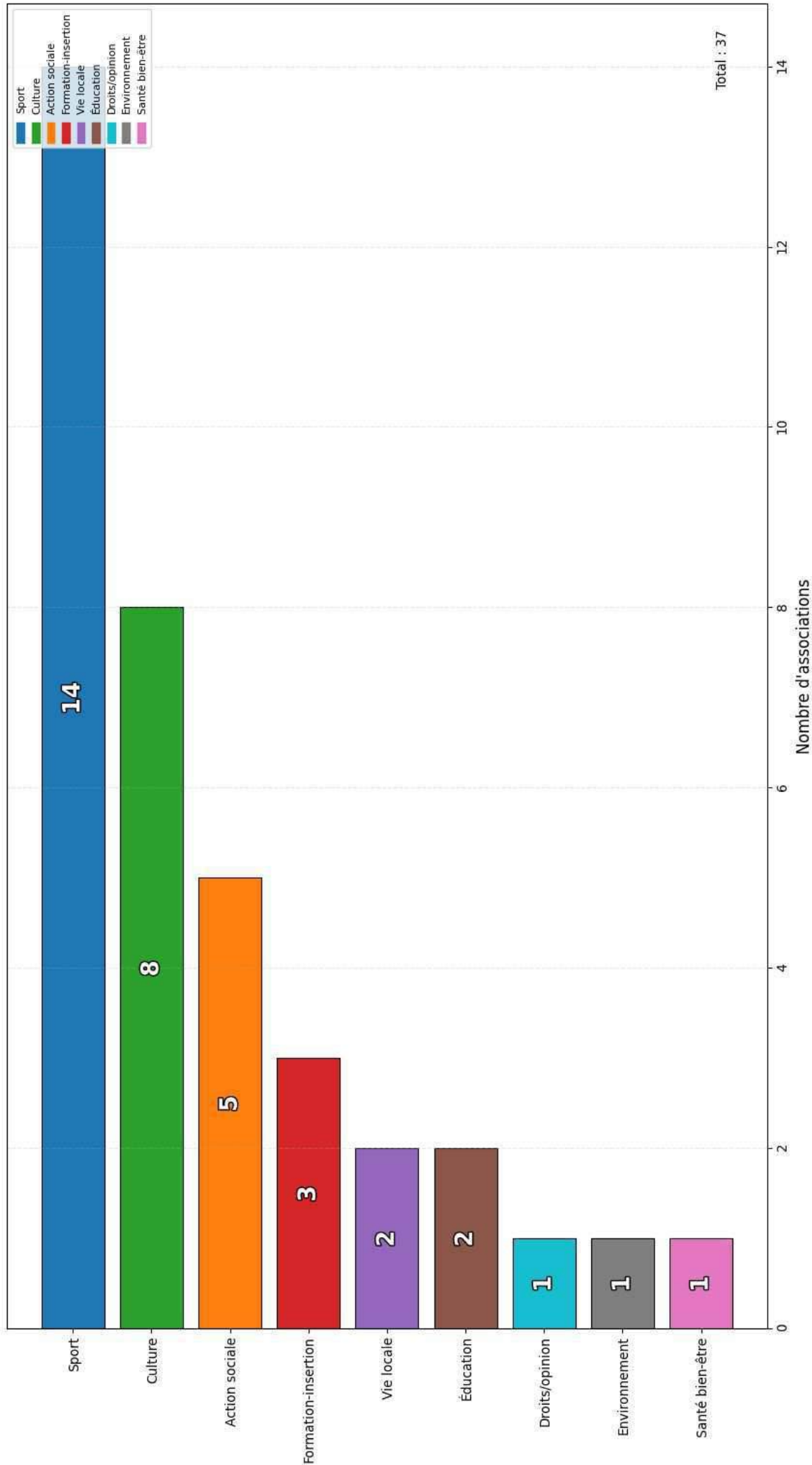
- **Augmenter les adhérents** — 65,53 % (135 associations)
- **Développer les partenariats** — 48,06 % (99 associations)
- **Diversifier les financements** — 37,38 % (77 associations)
- **Améliorer la visibilité digitale** — 34,95 % (72 associations)
- **Augmenter les bénéficiaires** — 20,39 % (42 associations)
- **Consolider l'emploi salarié** — 17,96 % (37 associations)
- **Autres** — 16,50 % (34 associations) : *Pérennité / Continuité, amélioration de l'organisation de l'association, augmenter le bénévolat, développer projets et infrastructures, etc.*
- **Créer de nouveaux services** — 15,05 % (31 associations)

Les données recueillies auprès des associations mettent en lumière leurs principales priorités pour les prochaines années.

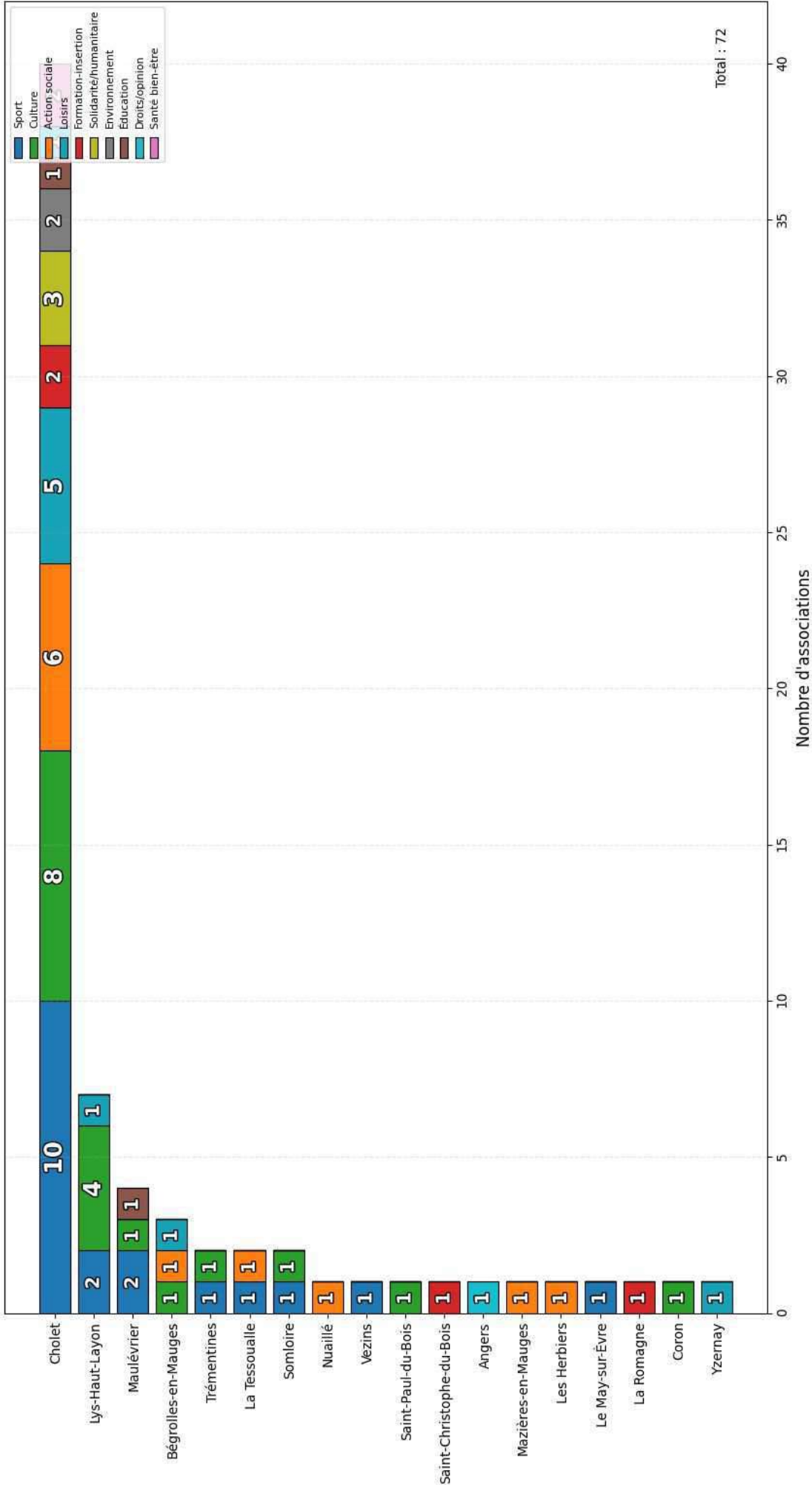
Nous avons décidé de réaliser deux focus particuliers. Notamment sur :

- *le souhait de certaines associations de consolider l'emploi salarié,*
- *la volonté de développer leur visibilité digitale.*

OBJECTIF - CONSOLIDER L'EMPLOI SALARIÉ - PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



OBJECTIF - AMELIORER LA VISIBILITE DIGITALE - PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET TERRITOIRE



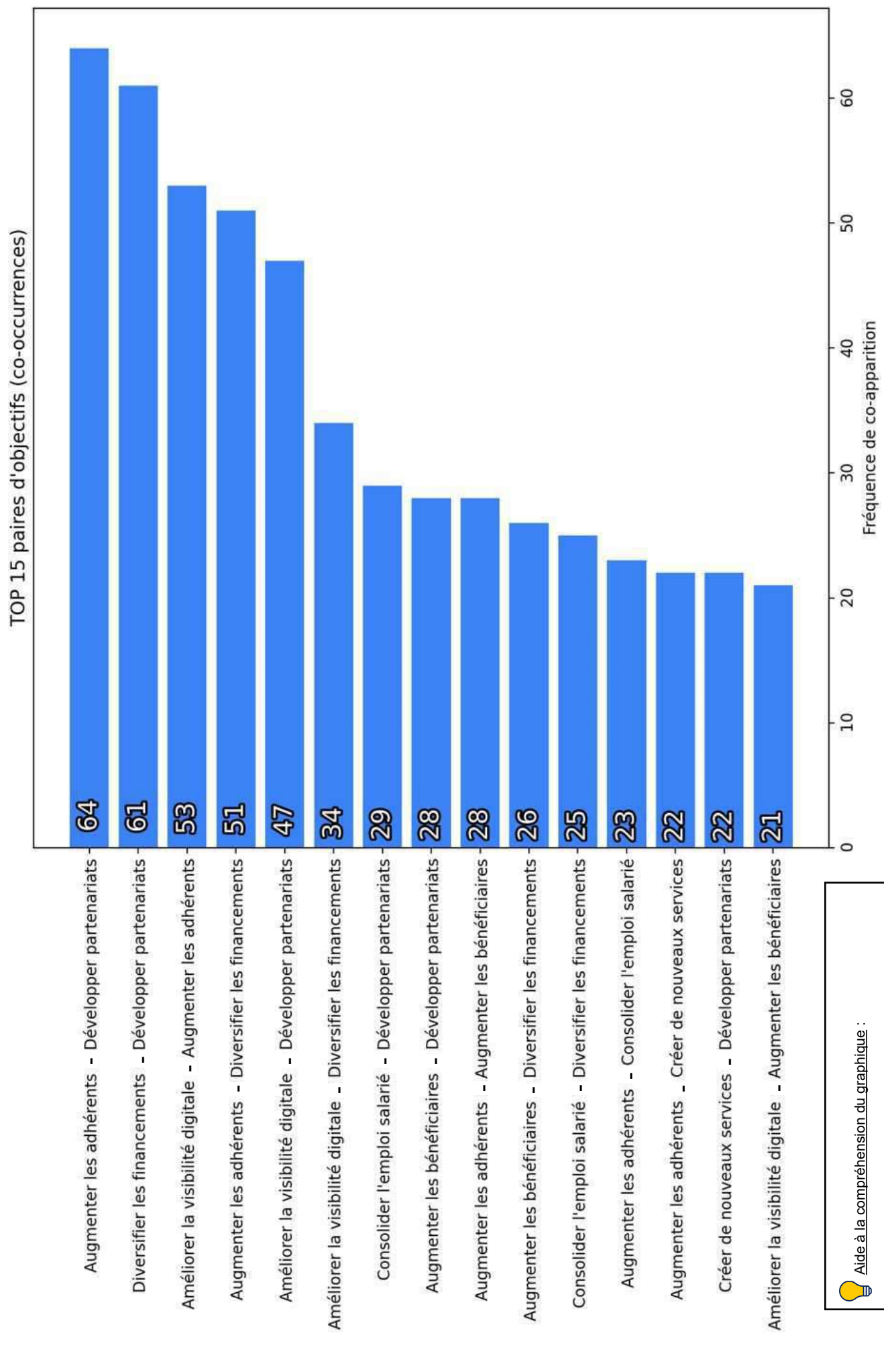
2. Occurrences des objectifs exprimés

Pour compléter l'analyse des objectifs déclarés par les associations, nous avons étudié non seulement la fréquence de chaque objectif pris isolément, mais aussi la manière dont ces objectifs apparaissent ensemble dans les réponses. L'idée était d'identifier les paires et trio d'objectifs qui reviennent systématiquement associées, afin de mettre en évidence les combinaisons les plus courantes

Ce travail permet de montrer que, malgré la diversité des structures, les associations poursuivent souvent des priorités convergentes et des stratégies communes.

Les tableaux ci-dessous présentent donc les 15 paires et trio d'objectifs qui co-apparaissent le plus souvent, ainsi que leur fréquence. Il permet d'identifier rapidement quels objectifs sont les plus spontanément associés dans les projets des associations.

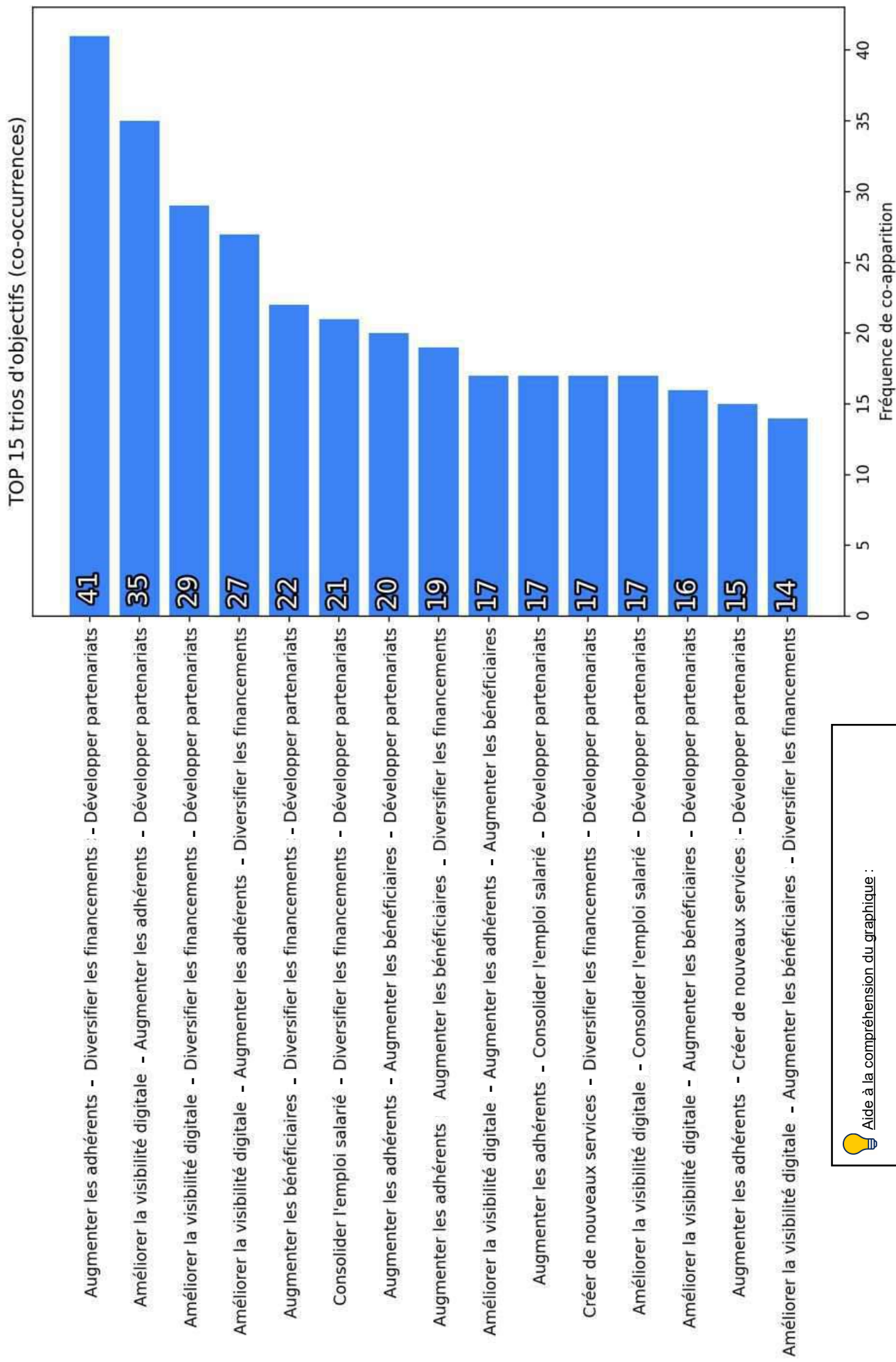
FRÉQUENCE DES ASSOCIATIONS D'OBJECTIFS (PAR PAIRE)



 Aide à la compréhension du graphique :

Par exemple, les deux objectifs suivants : augmenter le nombre d'adhérents et développer des partenariats ont été systématiquement associés par 64 associations.

FREQUENCE DES ASSOCIATIONS D'OBJECTIFS (PAR TRIO)



 Aide à la compréhension du graphique :

Par exemple, les trois objectifs suivants : Augmenter les adhérents, Diversifier les financements et Développer des partenariats ont été systématiquement associés par 41 associations.

3. Synthèse des commentaires des associations

Les associations ayant répondu au questionnaire sur la vie associative ont partagé de nombreux commentaires libres. Ces retours, riches et concrets, permettent d'aller au-delà des données chiffrées pour mieux comprendre leurs réalités quotidiennes, leurs attentes et les difficultés rencontrées.

Ils mettent en lumière des enjeux transversaux — comme le financement, le bénévolat ou la relation aux collectivités — mais aussi des besoins très opérationnels en matière de locaux, d'équipements ou de simplification administrative.

La synthèse suivante regroupe les commentaires par grands thèmes afin d'offrir une lecture claire, utile et directement exploitable pour la décision publique.

1. Finances et modèle économique

- Difficultés à vivre avec les subventions et prestations (modèle financier fragile).
- Temps excessif consacré aux démarches de financement au détriment des bénéficiaires.
- Incertitude sur le renouvellement des contrats salariés (CDD).
- Loyers commerciaux trop élevés.
- Budget impacté par des investissements lourds (ex. minibus).
- Besoin d'aides pour financer infrastructures (terrain synthétique).
- Préserver l'équilibre budgétaire.
- Augmenter les bénéfices.

2. Locaux et infrastructures

- Manque de salle adaptée (danse, activités sportives)
- Besoin d'un centre de conférences moderne.
- Fermeture ou insuffisance de salles pour activités jeunes.
- Nécessité d'un local pour augmenter les adhérents.
- Problèmes d'accès aux déchetteries pour associations.
- Développement et entretien des sentiers pédestres.
- Besoin de pistes cyclables sécurisées.
- Liaison pédestre entre communes (sécurité routière).
- Projet stade d'athlétisme.

3. Gouvernance et bénévolat

- Difficultés à recruter des membres de bureau.
- Manque de bénévoles pour faire vivre les actions.
- Expérimentation d'une gouvernance collégiale.
- Assurer et augmenter le bénévolat (conducteurs).
- Vieillesse des dirigeants et manque de renouvellement.

4. Communication et reconnaissance

- Besoin d'appui de la collectivité pour communication.
- Être davantage reconnu par la ville.
- Participer au forum des associations.
- Augmenter la collaboration entre associations et collectivités.
- Visibilité digitale insuffisante.
- Se faire connaître auprès des écoles de musique.
- Valorisation des musiques de rue.

5. Relations avec collectivités et démarches administratives

- Difficultés dans les démarches auprès de la mairie (prêt de matériel).
- Déclarations préfectorales trop contraignantes.
- Délais d'autorisation trop long.
- Coordination insuffisante des services publics.
- Calendrier des subventions à étaler pour plus de souplesse.
- Complexité administrative (manque de clarté dans l'enquête, démarches lourdes).

6. Activités et projets spécifiques

- Organisation d'un grand concert (2200 personnes).
- Création d'une section boxe défense pour femmes.
- Développement de vélo-école, sécurité routière, interventions scolaires.
- Projets culturels (patrimoine, musique, échanges internationaux).
- Objectif de différenciation via un projet associatif formalisé.

7. Pérennité et relance post-crise

- Associations fragilisées par la crise Covid.
- Volonté de survivre et poursuivre les activités malgré baisse des financements.
- Réorganisation interne pour durer.

8. Besoins matériels et techniques

- Aide pour intendance administrative (photocopies, impression).
- Equipements numériques pour communication.

9. Remarques générales et appréciations

- Enquête enrichissante.
- Belle initiative.
- Merci pour l'attention portée aux associations.
- Questionnaire adapté surtout aux petites associations.

CONCLUSION

La saisine du Conseil de Communauté sur l'étude du secteur associatif sur Cholet et son agglomération a apporté de nombreux constats et de nombreuses réponses. Il convient d'ailleurs d'indiquer que cette enquête a embrassé toute la diversité du monde associatif, offrant ainsi une vision fidèle et complète de ses réalités.

Tout d'abord, il faut souligner, la satisfaction des associations, qui ont répondu à cette enquête, d'avoir pu exprimer le quotidien de leur activité avec ses difficultés et ses espérances.

En effet, cette étude a apporté beaucoup de réponses précises quant aux rôles économiques et sociaux des associations qui les placent comme des acteurs incontournables au service des ressortissants territoriaux.

Dès lors, à l'aube d'une future mandature, cette étude devrait offrir aux nouvelles équipes un solide outil de réflexion sur d'éventuelles mesures d'accompagnement des associations.

Au-delà du dynamisme indéniable du tissu associatif, **l'enquête révèle également plusieurs enjeux structurants :**

- **Renouvellement des bénévoles et des dirigeants,**
- **Besoin d'accompagnement en gouvernance et en compétences, notamment pour faire évoluer les modes d'organisation.**
- **Problématiques de locaux et de logistique, qu'il s'agisse d'accès à des salles, de matériel ou d'infrastructures adaptées.**
- **Poids du temps partiel et enjeux liés à l'emploi salarié.**

Ces constats dessinent des pistes claires pour renforcer et soutenir la vie associative dans les années à venir.

Cette enquête, conçue comme une photographie, constitue un point de départ. Elle met en lumière des attentes fortes et des fragilités réelles. Les résultats invitent désormais à réfléchir collectivement aux réponses à apporter et à la manière dont les pouvoirs publics pourront accompagner au mieux les associations dans leurs missions quotidiennes.

ANNEXES

**Enquête sur les impacts de la vie associative sur le territoire de
Cholet Agglomération**

« Mieux vous connaître pour mieux vous accompagner »

Chères associations,

Ce questionnaire vous est proposé par le **Conseil de Développement de Cholet Agglomération** dans le cadre de son étude sur les impacts de la **vie associative sur le territoire**.

Les associations jouent un rôle essentiel dans de nombreux domaines (sport, culture, action sociale, environnement, santé, etc.). Cette enquête vise à mieux connaître les associations du territoire, identifier leurs besoins, recenser leurs forces, fragilités et spécificités, et valoriser la richesse et la diversité du tissu associatif local.

Aujourd'hui, le manque de données locales limite la capacité des acteurs à répondre aux enjeux du secteur associatif.

Les données recueillies seront strictement confidentielles et réservées à l'usage purement statistique. Le questionnaire a été élaboré avec les partenaires associatifs. Il prend environ 15 minutes à compléter. Merci de vous munir des documents administratifs de votre association et de retourner le document **avant le 31/10/2025**.

Les résultats feront l'objet d'un rapport partagé et débattu pour co-construire les réponses adaptées aux enjeux exprimés dans l'enquête

Votre participation est essentielle à la réussite de cette démarche collective.

Vos données personnelles et vos coordonnées sont accessibles uniquement aux agents habilités du Conseil de Développement. Elles seront conservées jusqu'à la fin de l'étude, afin de pouvoir vous transmettre le rapport final ou, si besoin, vous recontacter pour échanger autour de vos réponses (voir ci-dessous pour plus d'informations sur vos droits (1)).

Acceptez-vous que nous conservions vos coordonnées pendant la durée de l'enquête ? ☐ OUI ☐ NON

(1) Conformément au règlement (UE) 2016-679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et/ou d'effacement sur vos données personnelles. Pour les exercer, contactez le Délégué à la Protection des Données par mail à dpo@choletagglomeration.fr.

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

I. PROFIL DE L'ASSOCIATION

1. Nom de l'association : _____

2. Commune (siège de l'association) :

- | | | |
|---|--|---|
| ☐ BÉGROLLES-EN-MAUGES | ☐ CERNUSSON | ☐ CHOLET |
| ☐ CLÉRÉ-SUR-LAYON | ☐ CORON | ☐ LA PLAINE |
| ☐ LA ROMAGNE | ☐ LA SEGUINIÈRE | ☐ LA TESSOUALLE |
| ☐ LE MAY-SUR-ÈVRE | ☐ LES CERQUEUX | ☐ LYS-HAUT-LAYON |
| ☐ MAULÉVRIER | ☐ MAZIÈRES-EN-MAUGES | ☐ MONTILLIERS |
| ☐ NUAILLÉ | ☐ PASSAVANT-SUR-LAYON | |
| ☐ SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS | ☐ SAINT-LEGER-SOUS-CHOLET | |
| ☐ SAINT-PAUL-DU-BOIS | ☐ SOMLOIRE | ☐ TOUTLEMONDE |
| ☐ TRÉMENTINES | ☐ VEZINS | ☐ YZERNAY |

☐ AUTRE : _____

3. E-mail de l'association : _____

4. Année de création : _____

5. Secteurs d'activité :

➔ **SECTEUR PRINCIPAL** (1 choix possible)

☐ Action de solidarité et humanitaire : associations caritatives, de lutte contre la précarité, solidarité, etc.
☐ Action sociale : établissements sociaux ou médico-sociaux, handicap, animation de la vie sociale, aide familiale, service à domicile, enfance – petite enfance, prévention, personnes âgées et dépendance, insertion sociale, prévention jeunesse – parentalité
☐ Santé, bien-être : établissements de type hospitalier, centres de santé, prévention santé, soins à domicile, association de personnes malades ou aidants, groupe de parole, secourisme...
☐ Opinion, défense des droits et des causes : Associations civiques, de défense des droits de l'Homme, de défense d'une cause lutte contre les discriminations, accès aux droits, associations de consommateurs, anciens combattants, activités religieuses et culturelles, défense des animaux
☐ Loisirs : Action socioculturelle, tourisme social, éducation populaire vacances, mouvements de jeunesse, clubs de loisirs, accueils de loisirs, comités des fêtes
☐ Formation, insertion professionnelle : centres de formation, associations intermédiaires, n, insertion professionnelle
☐ Éducation, Enseignement, Recherche établissements d'enseignement, périscolaires, associations de parents d'élèves, d'enseignants, d'élèves, Recherche
☐ Sports : Pratique collective, clubs sportifs, omnisports, handisport, chasse et pêche
☐ Culture : Établissements culturels, Bibliothèque/ludothèque, salles de spectacles, organisation de spectacles vivants, patrimoine, compagnies artistiques, écoles de musique /danse, club pratique culturelle
☐ Défense des intérêts économiques : groupements professionnels, mise en commun ou gestion d'activité marchande, groupement de salariés à caractère syndical
☐ Vie et développement local : agences de développement local, aide à la création d'activités économiques, promotion du tourisme et de la vie locale, soutien aux associations, associations de quartier, d'habitants
☐ Environnement : associations de défense du cadre de vie, de défense de l'environnement et de connaissance du patrimoine naturel
☐ Numérique, nouvelles technologies , Pratique, promotion, médiation, sensibilisation, création
☐ Autre (Précisez) :

➔ **Avez-vous un secteur secondaire ?** (plusieurs choix possibles)

Si vous n'avez pas de secteur secondaire, merci de passer à la question suivante, **I.6)**

☐ Action de solidarité et humanitaire : associations caritatives, de lutte contre la précarité, solidarité, etc.
☐ Action sociale : établissements sociaux ou médico-sociaux, handicap, animation de la vie sociale, aide familiale, service à domicile, enfance – petite enfance, prévention, personnes âgés et dépendance, insertion sociale, prévention jeunesse – parentalité
☐ Santé, bien-être : établissements de type hospitalier, centres de santé, prévention santé, soins à domicile, association de personnes malades ou aidants, groupe de parole, secourisme...
☐ Opinion, défense des droits et des causes : Associations civiques, de défense des droits de l'Homme, de défense d'une cause lutte contre les discriminations, accès aux droits, associations de consommateurs, anciens combattants, activités religieuses et culturelles, défense des animaux
☐ Loisirs : Action socioculturelle, tourisme social, éducation populaire vacances, mouvements de jeunesse, clubs de loisirs, accueils de loisirs, comités des fêtes
☐ Formation, insertion professionnelle : centres de formation, associations intermédiaires, n, insertion professionnelle
☐ Éducation, Enseignement, Recherche établissements d'enseignement, périscolaires, associations de parents d'élèves, d'enseignants, d'élèves, Recherche
☐ Sports : Pratique collective, clubs sportifs, omnisports, handisport, chasse et pêche
☐ Culture : Établissements culturels, Bibliothèque/ludothèque, salles de spectacles, organisation de spectacles vivants, patrimoine, compagnies artistiques, écoles de musique /danse, club pratique culturelle
☐ Défense des intérêts économiques : groupements professionnels, mise en commun ou gestion d'activité marchande, groupement de salariés à caractère syndical
☐ Vie et développement local : agences de développement local, aide à la création d'activités économiques, promotion du tourisme et de la vie locale, soutien aux associations, associations de quartier, d'habitants
☐ Environnement : associations de défense du cadre de vie, de défense de l'environnement et de connaissance du patrimoine naturel
☐ Numérique, nouvelles technologies , Pratique, promotion, médiation, sensibilisation, création
☐ Autre (Précisez) :

6. Recours à l'emploi salarié en 2024 : OUI / NON

II. MEMBRES & GOUVERNANCE

1. Nombre d'adhérents 2024 : _____

2. Nombre de bénévoles ponctuels en 2024 : _____

3. Nombre de bénévoles dirigeants en 2024 : _____

4. Mode de gouvernance :

☐ Classique (Président·e / CA)

☐ Collégial

☐ Collectif

☐ Direct (AG permanente)

5. Nombre de membres du Conseil d'Administration : _____

6. Profil des dirigeants principaux (compléter la grille avec le nombre de personnes pour chaque fonction et H/F)

Fonction	Âge <25	25-40	41-60	>60	Hommes	Femmes
Présidence	[]	[]	[]	[]	[]	[]
Secrétariat	[]	[]	[]	[]	[]	[]
Trésorerie/Gestion	[]	[]	[]	[]	[]	[]

III. RESSOURCES ET MOYENS DE L'ASSOCIATION

1. Effectif " salariés " au 31/12/2024 : _____

2. Équivalent en Temps Plein (ETP) : _____

3. Budget total 2024 (€) : _____

4. Répartition des ressources (%)

Publiques (*subventions*) : _____ %

Privées (*sponsoring/mécénat*) : _____ %

Produits des activités (*billetteries, événements, ventes, etc.*) : _____ %

Cotisations : _____ %

5. Apports en nature

☐ Dons

☐ Locaux

☐ Matériels

☐ Informatique

☐ Véhicule

☐ Communication/Impression

☐ Aucun apport en nature

☐ Autre (*précisez*) : _____

6. Répartition des charges :

Part de fonctionnement : _____ %

Part d'investissement : _____ %

Masse salariale : _____ %

7. Valorisez-vous le temps consacré par vos bénévoles ?

☐ Oui – Outil informatique

☐ Oui – Tableur Excel

☐ Oui – Bloc note

☐ Oui – Autre : _____

☐ Non

7. Mutualisez-vous des ressources ou moyens avec d'autres structures ?

☐ Oui – *précisez* : _____

☐ Non

IV. ÉVÈNEMENTS

1. Avez-vous organisé des actions ouvertes au public en 2024 ?

☐ Oui

☐ Non

2. Nombre d'évènements durant l'année ? : _____

3. Lieu(x) : (choix multiples possibles)

☐ Cholet

☐ Agglomération

☐ Autres _____

4. Public :

☐ Enfants / Jeunes

☐ Seniors

☐ Public fragile

☐ Adultes

☐ Tout public

5. Impact territorial :

☐ Interne (entre adhérents seulement)

☐ Local

☐ Intercommunal

☐ Régional

☐ National

6. Quels sont les objectifs de vos actions :

(choix multiples possibles)

☐ Gagner en visibilité

☐ Recrutement (adhérents, bénévoles, etc.)

☐ Fidéliser

☐ Développer des partenariats

☐ Contribuer à l'animation du territoire

☐ Sensibiliser à une cause

☐ Générer des recettes

☐ Autres : _____

V. FRAGILITÉS & ATTENTES

➔ FRAGILITÉS

- ☐ Difficultés à renouveler ou recruter des personnes pour des postes à responsabilités (Conseil d'administration par exemple)
- ☐ Difficultés à mobiliser ou fidéliser les bénévoles
- ☐ Difficultés en matière de communication et de visibilité
- ☐ Difficultés financières
- ☐ Difficultés liées à la gestion des ressources humaines (recrutement salarié, encadrement, etc.)
- ☐ Difficultés d'accès ou de mise à disposition d'un local
- ☐ Difficultés liées aux outils ou compétences numériques
- ☐ Difficultés liées aux démarches administratives

➔ ATTENTES

Pour chaque item, cochez son degré d'importance et sa nécessité

Item	Pas important	Peu important	Important	Très important	Nécessité faible	Nécessité modérée	Nécessité forte
Gestion de projet	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
Bénévolat / Gouvernance	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
Emploi	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
Appui juridique	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
Gestion administrative	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
Gestion financière / fiscalité	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
Numérique	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
Communication	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
Partenariat / Mécénat	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
Logistique / locaux	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]

VI. PERSPECTIVES

1. Objectifs pour 2026 ?

(choix multiples possibles)

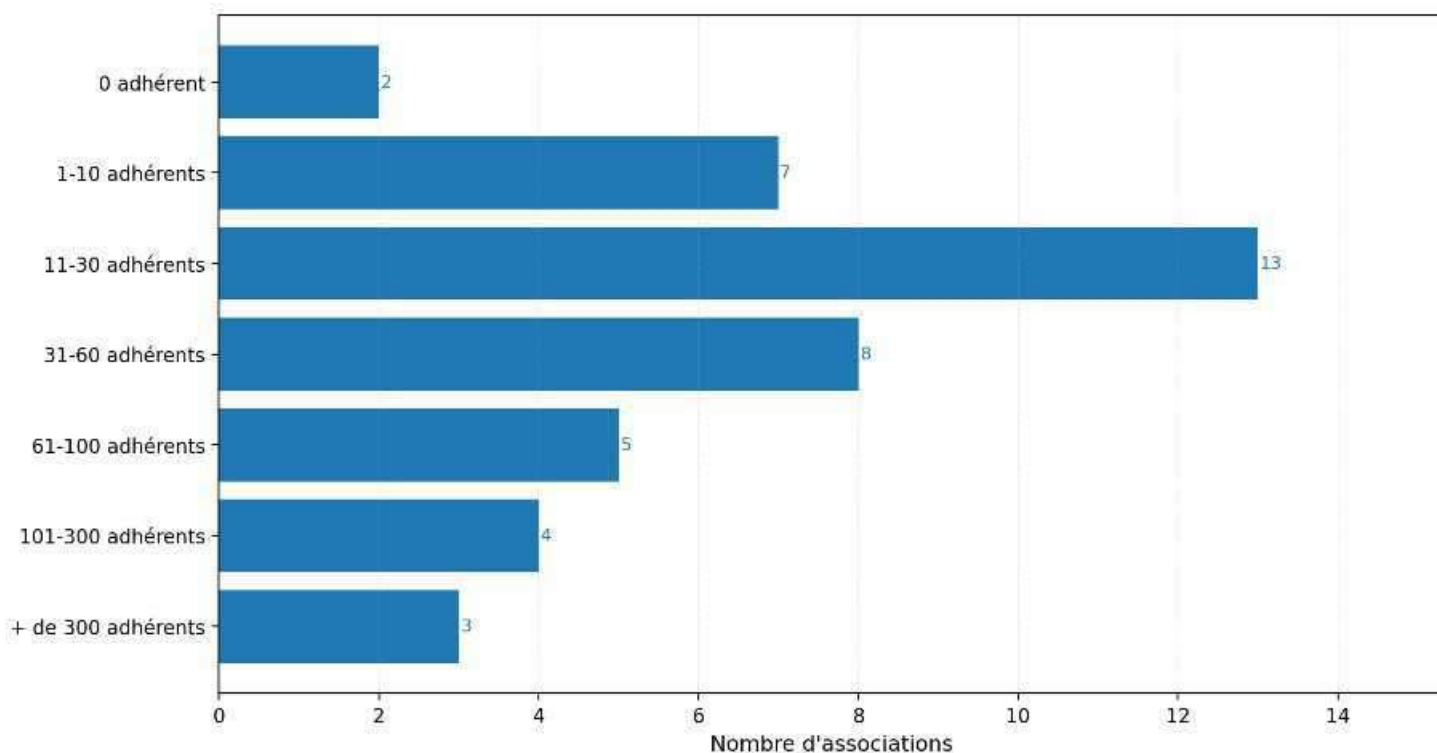
- ☐ Augmenter bénéficiaires
- ☐ Augmenter adhérents
- ☐ Développer partenariats
- ☐ Diversifier financements
- ☐ Créer nouveaux services
- ☐ Consolider emploi salarié
- ☐ Améliorer visibilité digitale
- ☐ Autre : _____

VII. AUTRES COMMENTAIRES QUE VOUS SOUHAITEZ NOUS PARTAGER DANS LE CADRE DE NOTRE ENQUÊTE

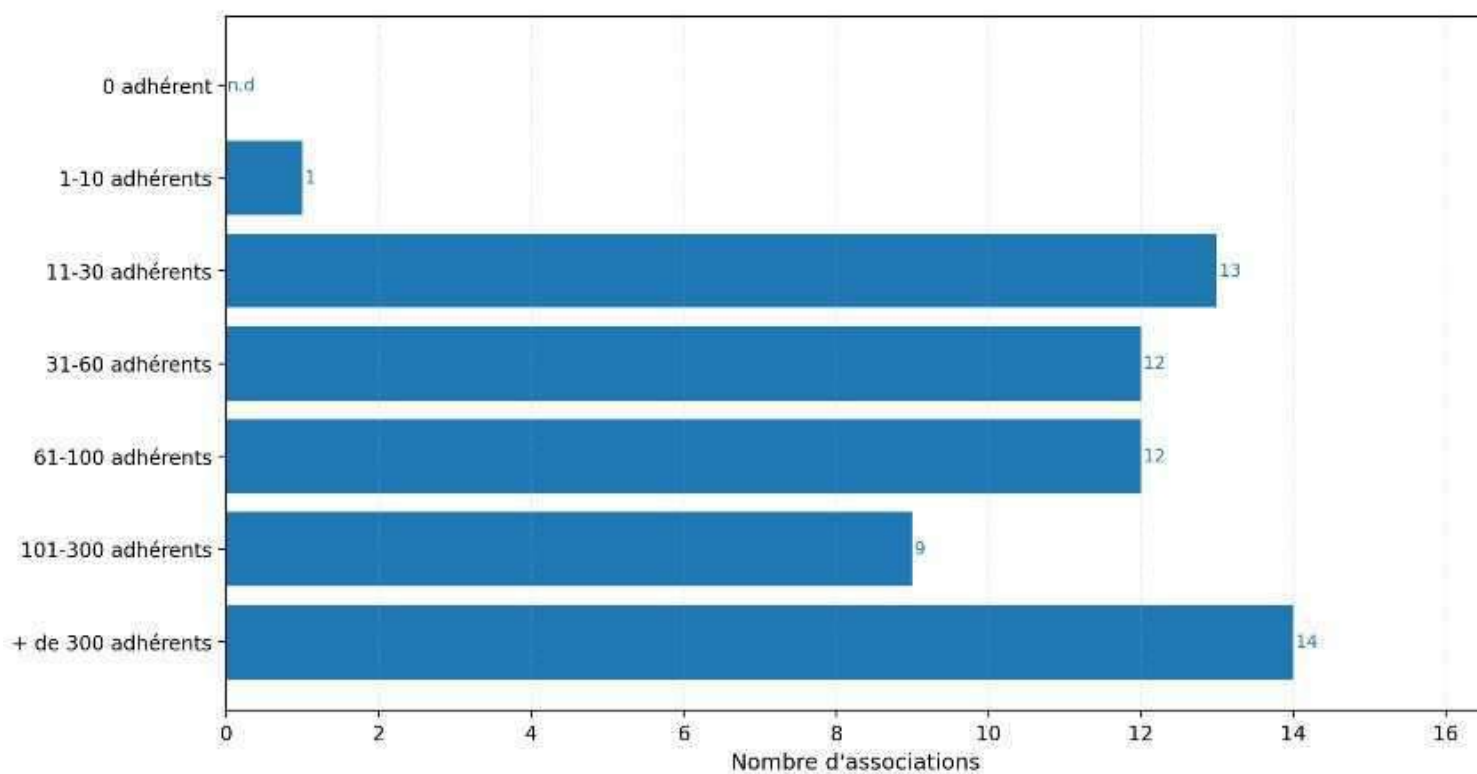
ANNEXE 2 – II.1 Données clés (p.19)

RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS PAR NOMBRE D'ADHÉRENTS (2024) - **PAR SECTEUR**

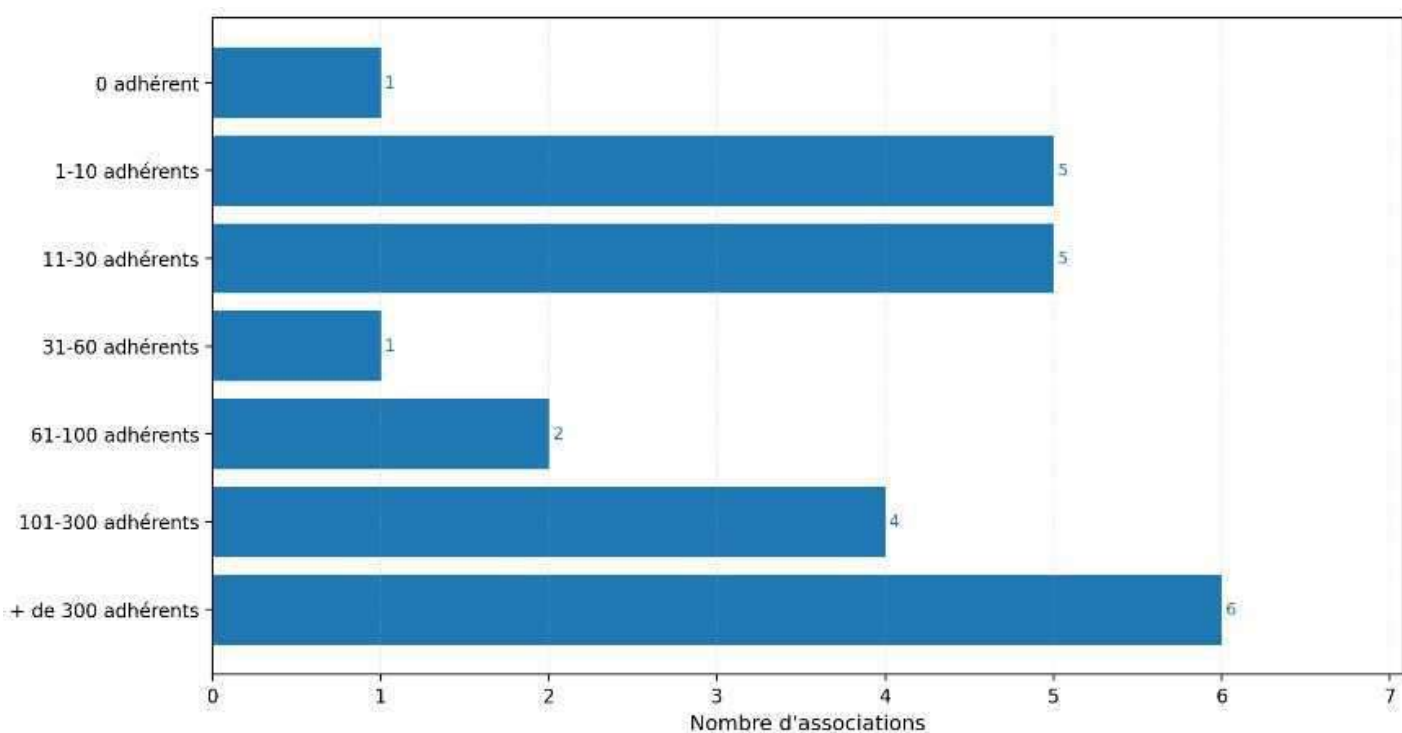
CULTURE



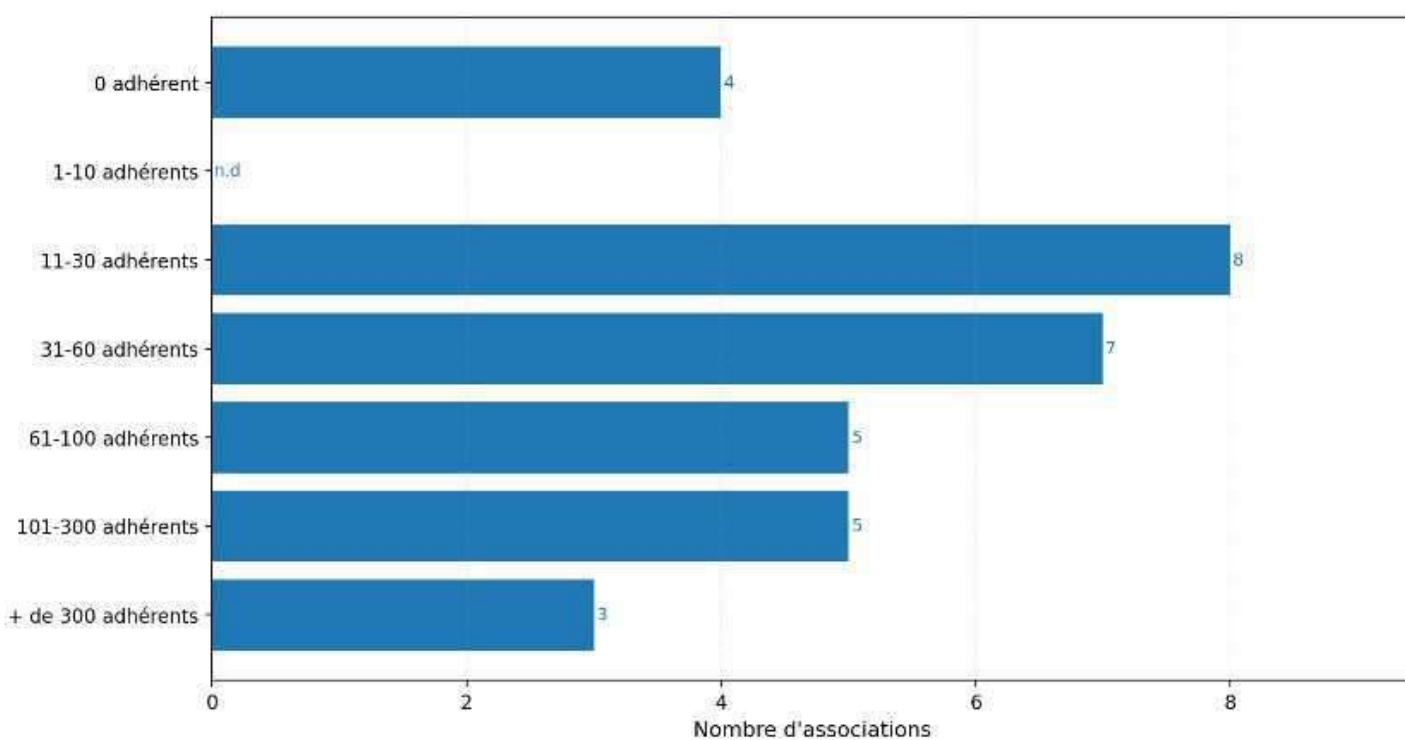
SPORT



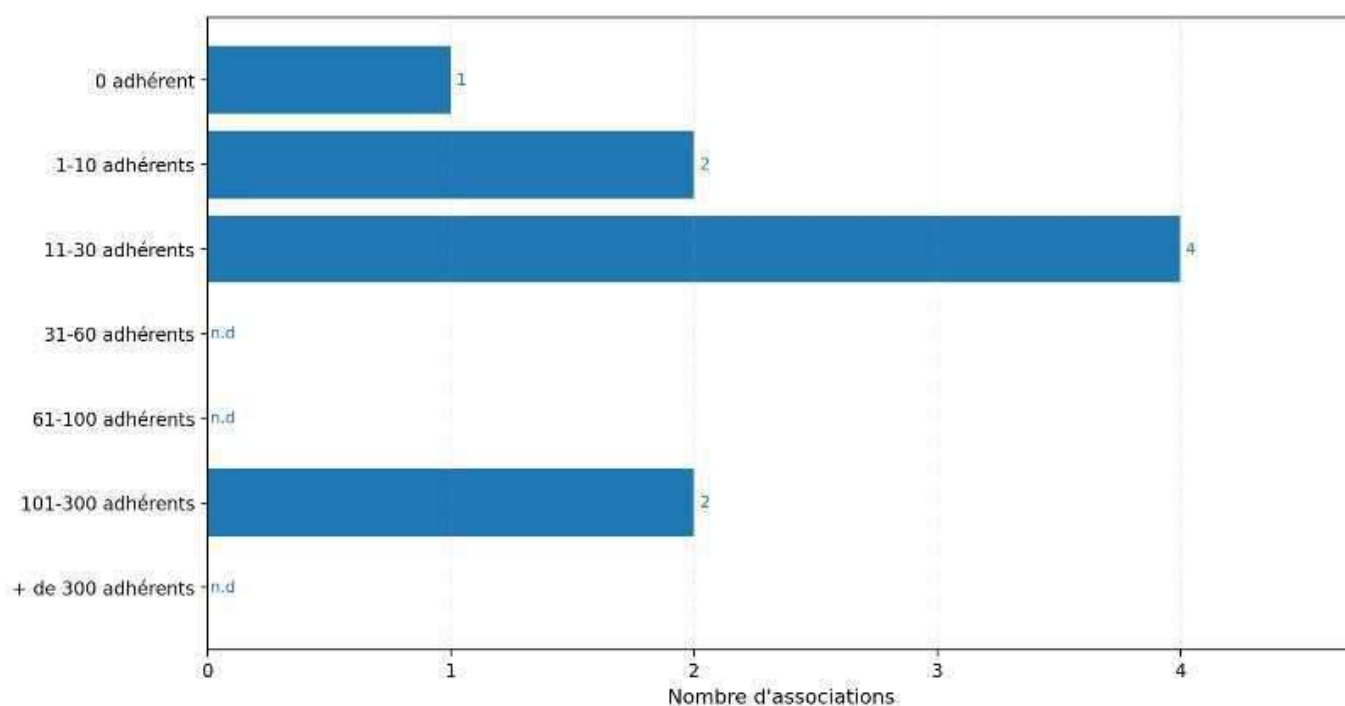
ACTION SOCIALE



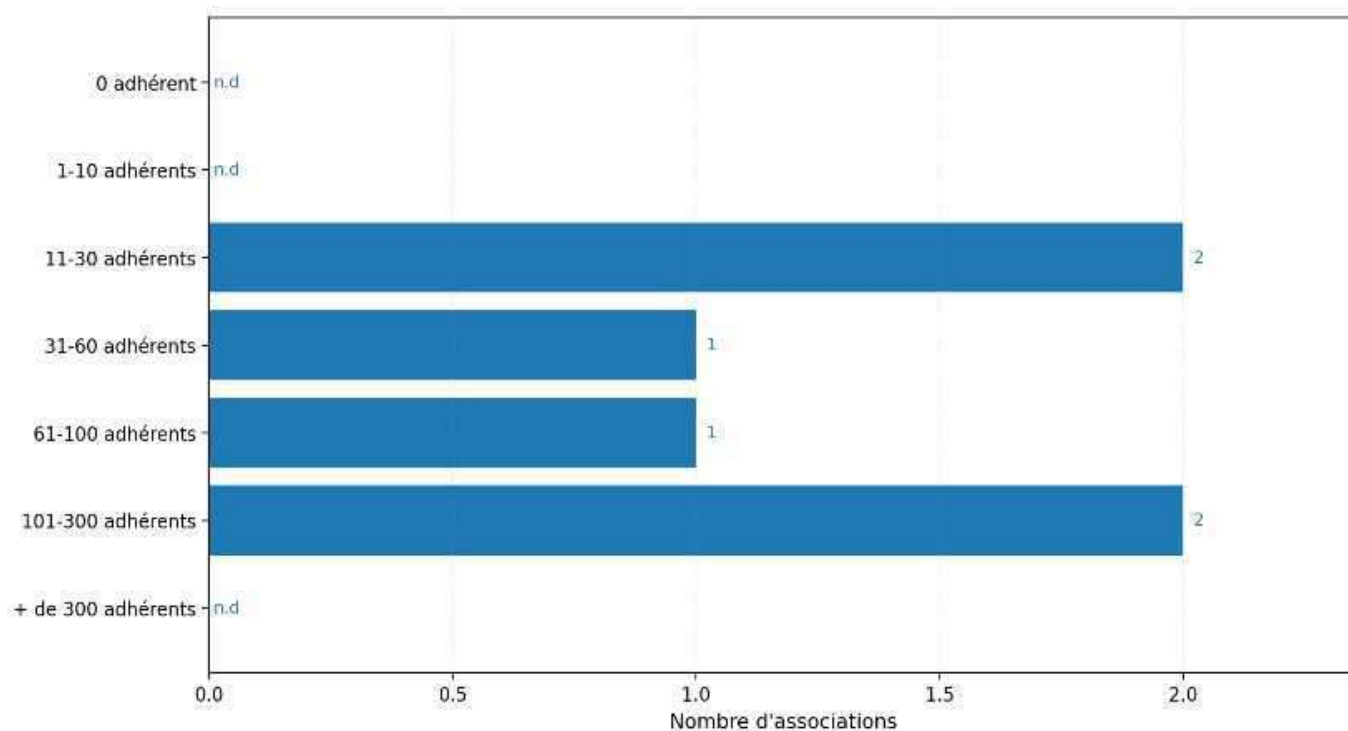
LOISIRS



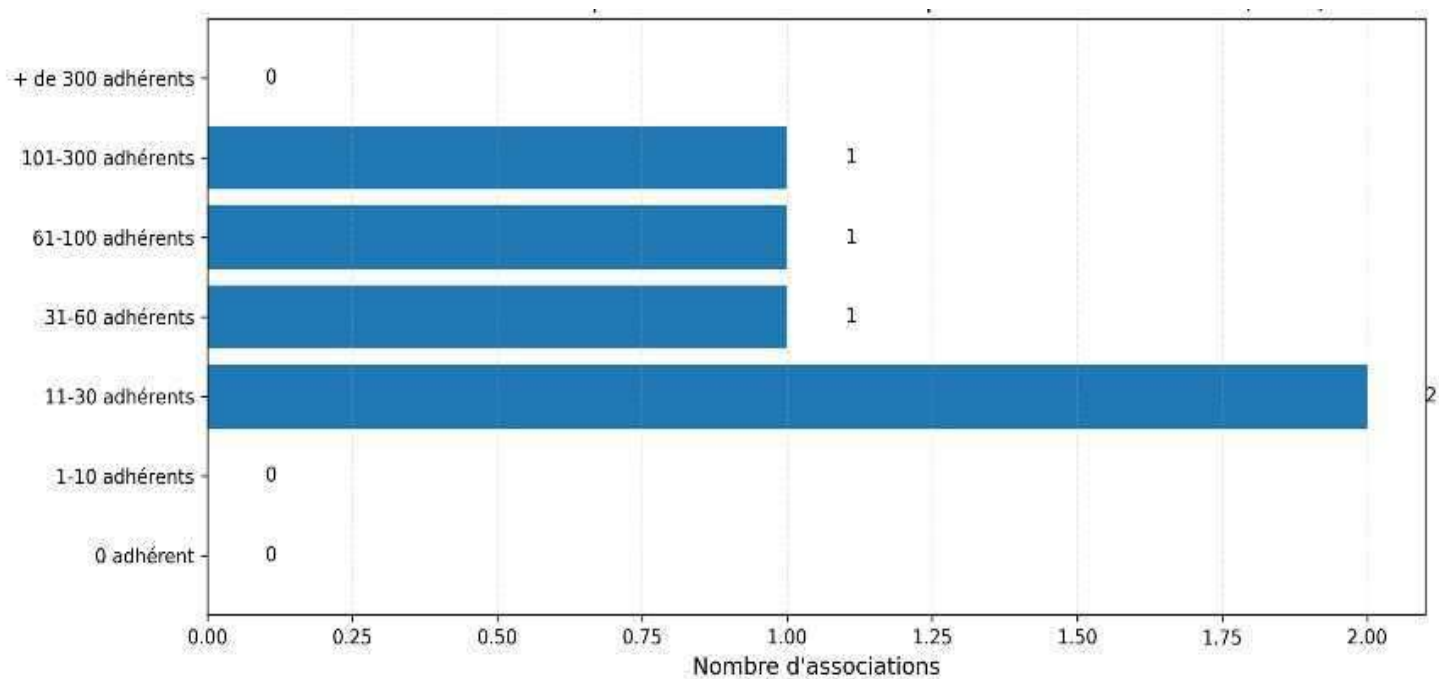
ÉDUCATION / ENSEIGNEMENT / RECHERCHE



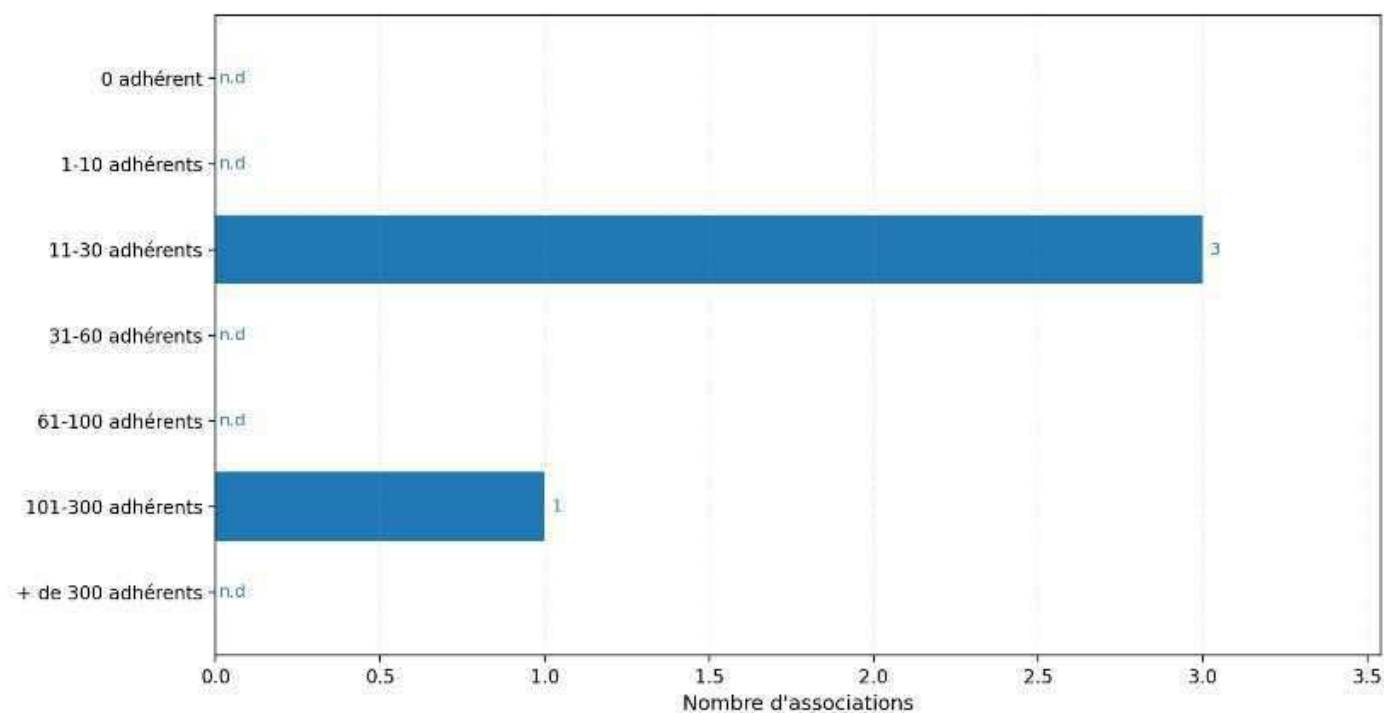
FORMATION / INSERTION PROFESSIONNELLE



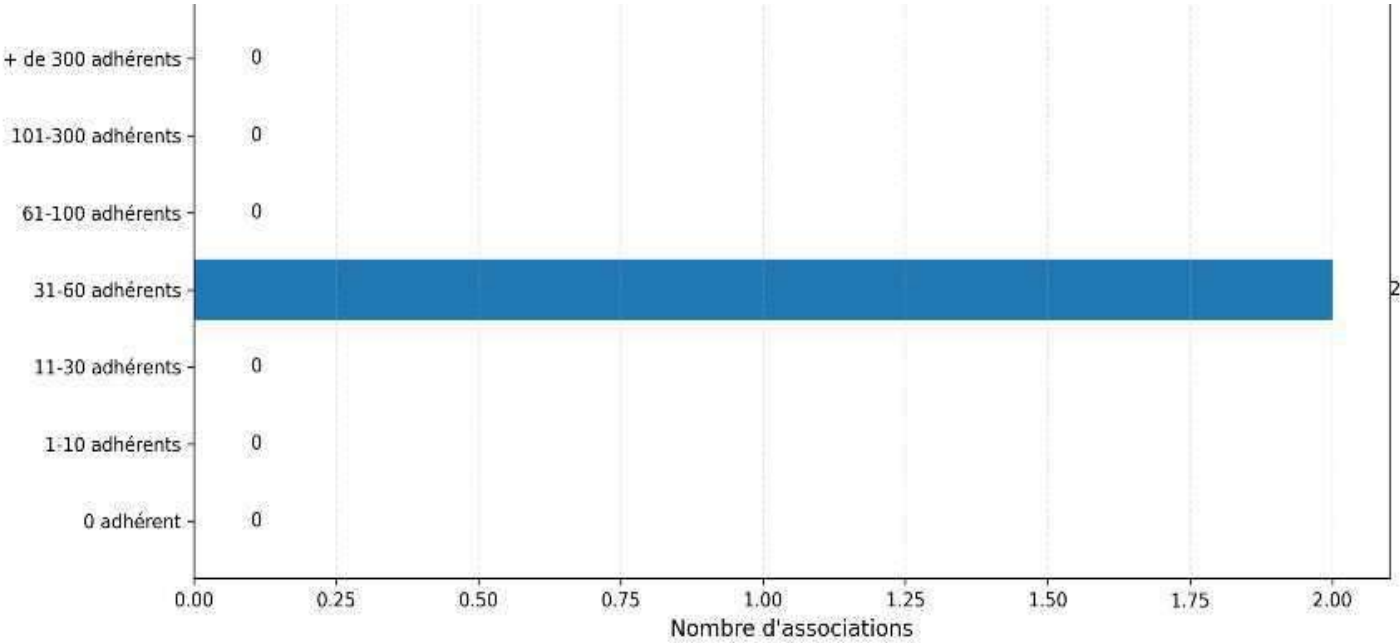
ENVIRONNEMENT



SANTÉ-BIEN-ETRE



AUTRES



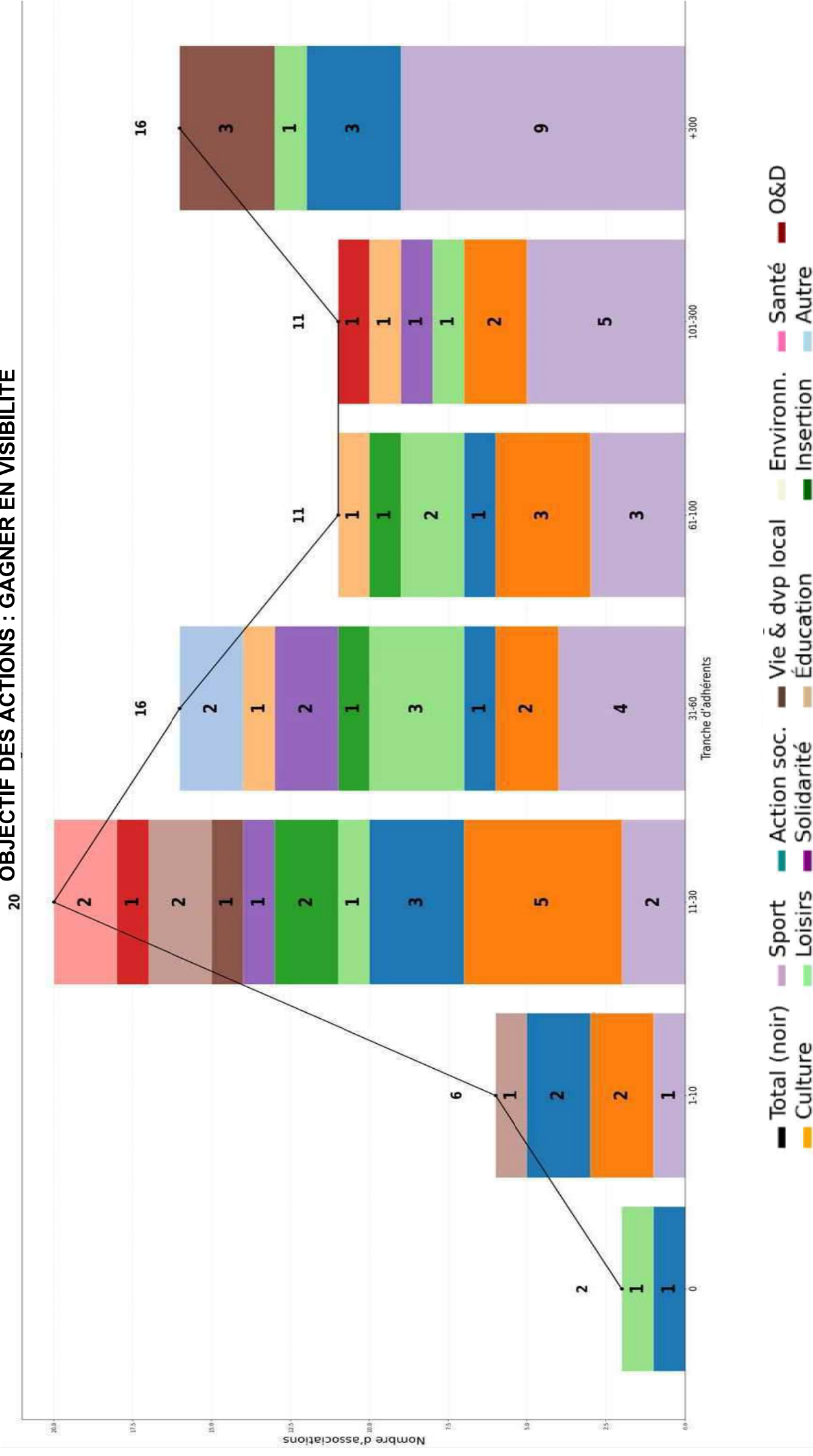
ANNEXE 3 – cf IV.3. Répartition géographique des lieux des évènements (p.34)

- **Autres lieux** : 20 associations proposent des actions hors du territoire (9,71 %)

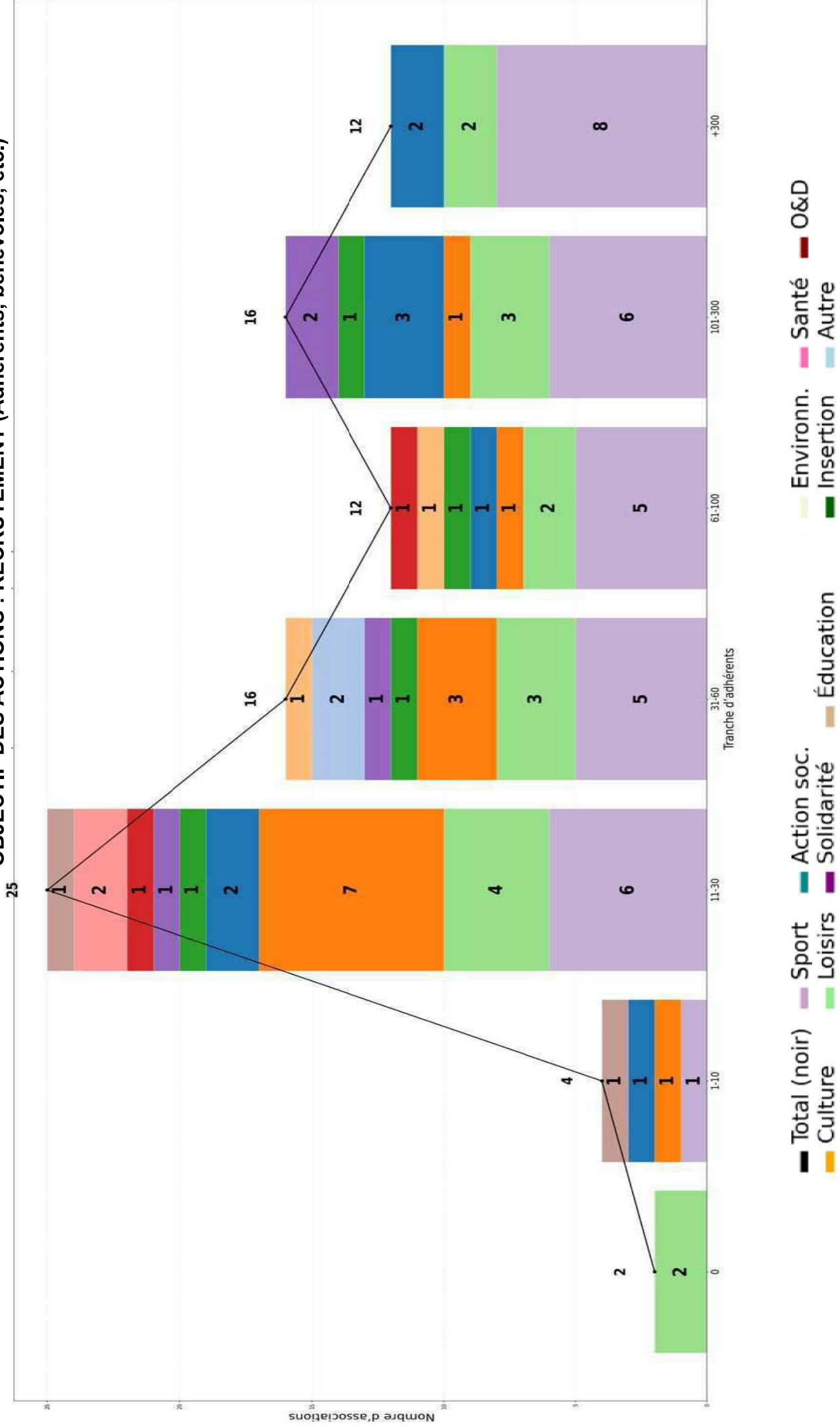
NOM DE L'ASSOCIATION	LIEUX DE L'ACTION – HORS TERRITOIRE	SECTEUR D'ACTIVITÉ
INTER' ACTIONS	PUYGIRAUD CORNAC	CULTURE
RELIEF	ANGERS ORVAULT BEAUPREAU LES GARENNES	CULTURE
UFC-QUE CHOISIR DE MAINE ET LOIRE	ANGERS, SAUMUR, SEGRÉ, DOUÉ LA FONTAINE;	OPINION – DEFENSE DES DROITS ET DES CHOSES
ENTENTE SPORTIVE DU LAYON	TERRANJOU	SPORT
COCK CHOLET	DIVERSES RIVIÈRES EN FRANCE;	SPORT
ASSOCIATION 1.COM1	SAINT-NAZAIRE, ROCHEFORT = TOURNAGE. TRANSPORT DES FIGURANTS PAR CAR.;	CULTURE
ASSOCIATION DES AMIS DU CARILLON DE CHOLET – ADACC	TIFFAUGES	CULTURE
AFODIL	DÉPARTEMENT	FORMATION - INSERTION PROFESSIONNELLE
PLANÈTE B-612 – AUTISME	ANGERS	ACTION SOCIALE
LE CLUB DE L'ÂGE D'OR	N.D	LOISIRS
ENERGIE MUSIQUE	CONCOURS RÉGIONAL ET NATIONAL DE MUSIQUE;	CULTURE
LIBAMI	LA JUBAUDIÈRE	ACTION DE SOLIDARITÉ – HUMANITAIRE
AMIS SANTE DE LA VENDEE	FESTIVALS;	ACTION SOCIALE
UNION ST PIERRE MAULEVRIER TOUTLEMONDE	ST-PIERRE-DES-ECHAUBROGNES;	SPORT
CLUB VÉLO LOISIRS TRÉMENTINES	PONTCHATEAU	LOISIRS

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE	LA TOURLANDRY, ST-LAMBERT-DU-LATTAY, ST-GEORGES-DES-GARDES;	CULTURE
CONCILIATEUR DE JUSTICE	MAINE ET LOIRE	OPINION – DEFENSE DES DROITS ET DES CHOSES
ST GEORGES TREMENTINES FOOTBALL CLUB	ST-GEORGES-DES-GARDES;	SPORT
ENSEMBLE VOCAL EXPRESSION (CHOEUR D'HOMMES DU CHOLETAIS)	VANNES	CULTURE
L'ENTENTE SPORTIVE LA ROMAGNE ROUSSAY	ROUSSAY	SPORT

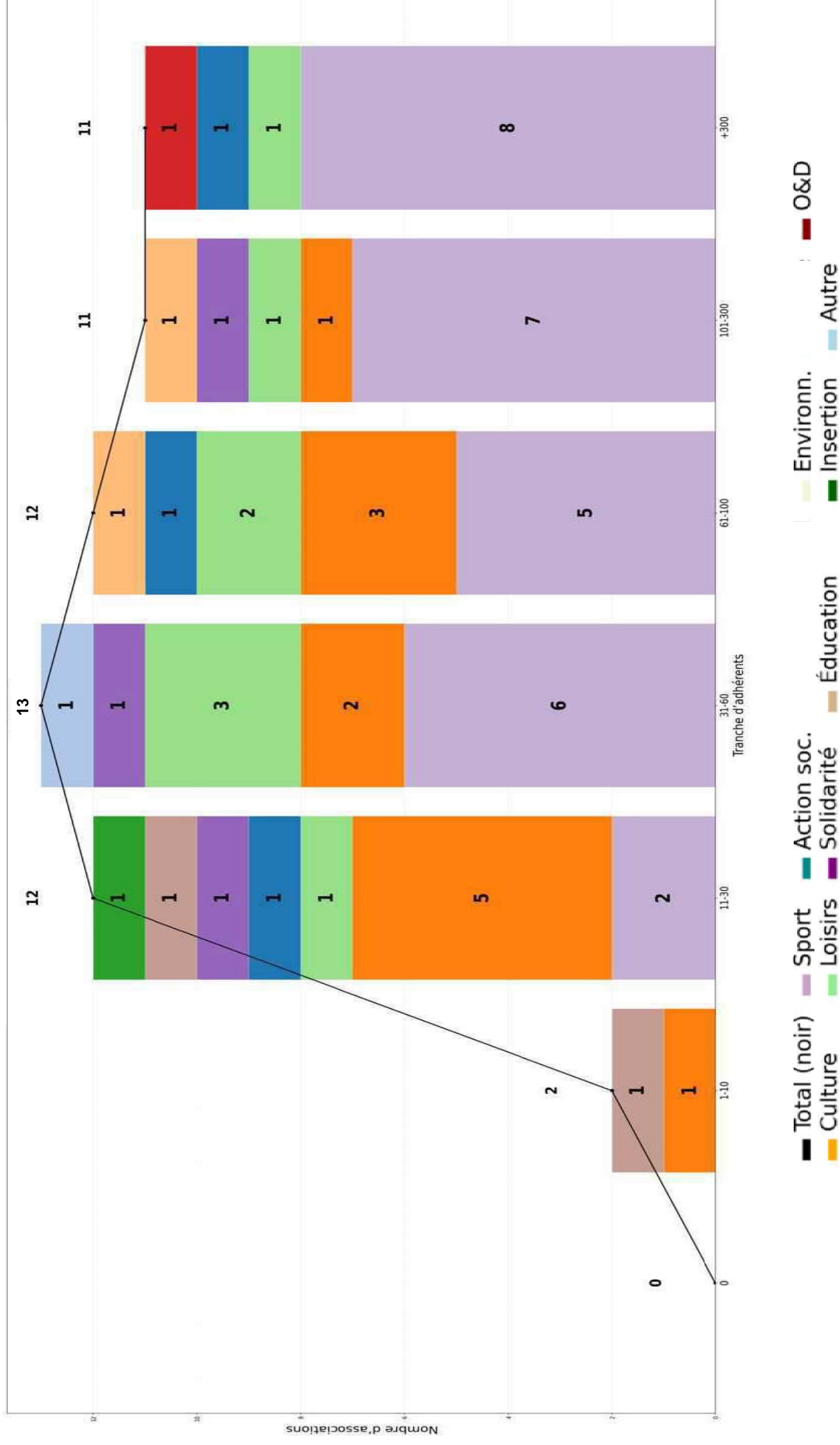
OBJECTIF DES ACTIONS : GAGNER EN VISIBILITÉ



OBJECTIF DES ACTIONS : RECRUTEMENT (Adhérents, bénévoles, etc.)



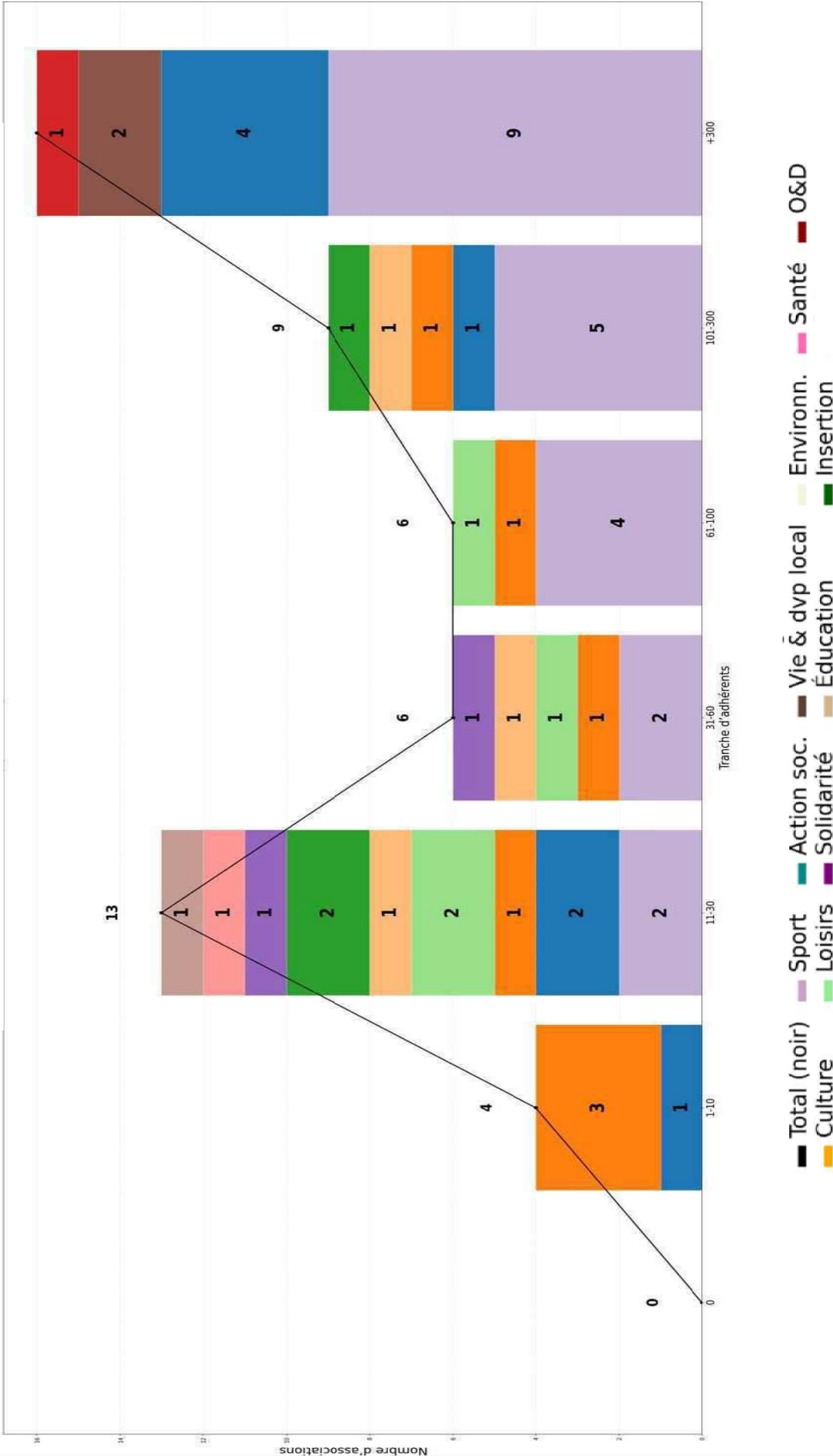
OBJECTIF DES ACTIONS : FIDELISER

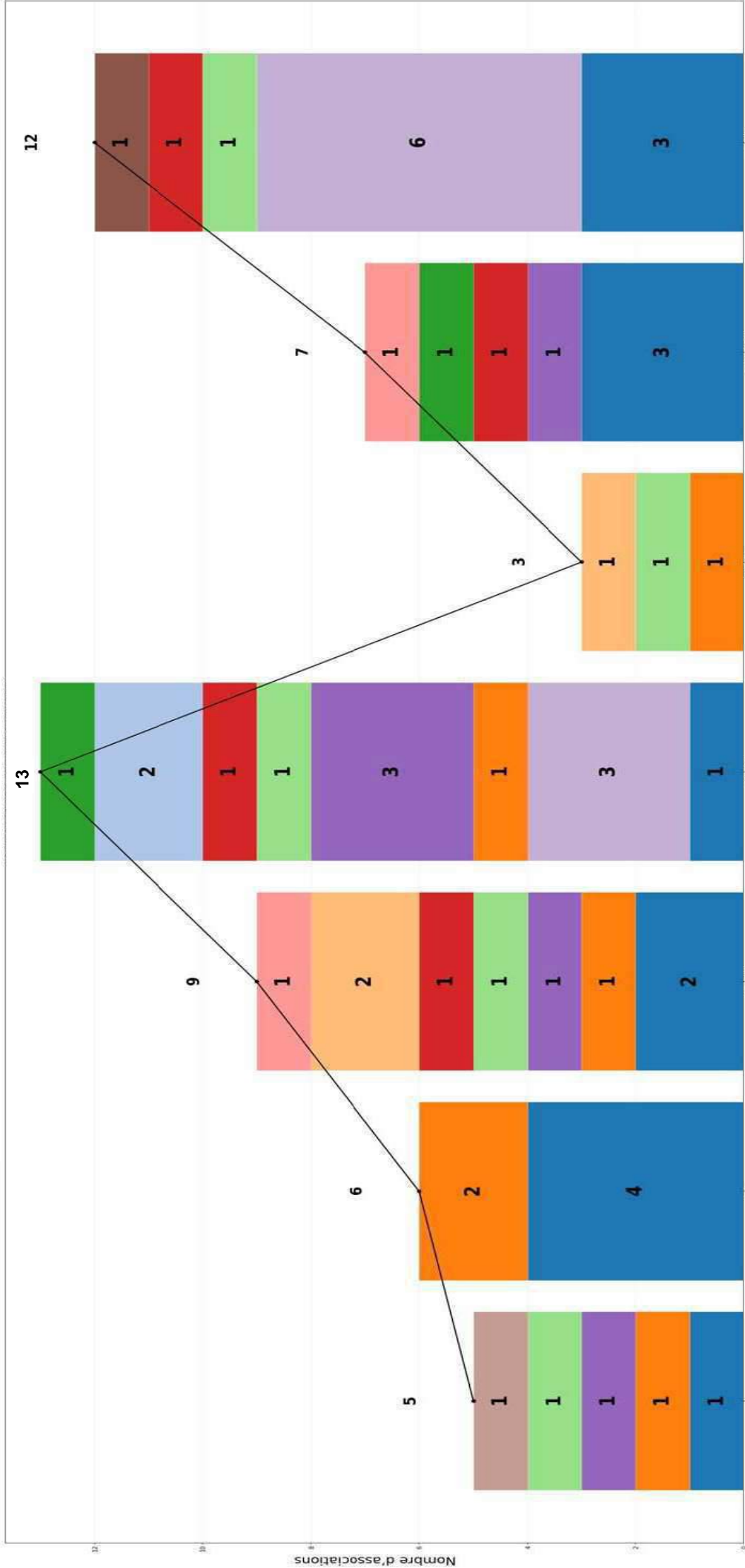


Nombre d'associations

Tranche d'adhérents

- Total (noir)
- Culture
- Sport
- Loisirs
- Action soc.
- Solidarité
- Vie & dvp local
- Environn.
- Santé
- Insertion
- O&D





OBJECTIF DES ACTIONS : GENERER DES RECETTES

